

Correspondance entre Pierre Poivre et Jean-Nicolas Céré.

Présentation

Cette correspondance a été publiée dans la Revue historique et littéraire de l'Île Maurice, sous le titre *Lettres inédites de Poivre et de Céré*. La publication est répartie depuis le n°13, 4^e année, du 24 août 1890, jusqu'au n°28, 4^e année du 7 décembre 1890.

Les lettres sont extraites d'un manuscrit composé de six in-folio, ayant pour titre *Lettres du Jardin de l'Isle de France* dont le premier volume a disparu. Ce sont les archives de Jean-Nicolas Céré. Il a conservé toute sa correspondance (départ et arrivée) concernant le jardin du Roi de Monplaisir dont il avait la direction depuis 1775. Le manuscrit appartient aux archives de la Société Royale des Arts et des Sciences de l'Île Maurice.

Ce manuscrit a donné lieu à d'autres publications dans la même Revue historique et littéraire de l'Île Maurice, nous en reproduirons ailleurs certains passages, en particulier des Lettres inédites de Madame Poivre et de Céré.

Le même manuscrit a fait l'objet d'un recueil non commercialisé *Le jardin du Roi (1778). Correspondance de Jean Nicolas Céré*. C'est une reproduction d'extraits de la Revue rétrospective de l'île Maurice qui a édité toute la correspondance de Céré de juillet à septembre 1778. Cet extrait correspond à un tiers du tome 2 du manuscrit, soit une centaine de lettres dont une bonne partie de/à Joseph-François Cossigny.

Enfin, Madeleine Ly-Tio-Fane a utilisé ces archives pour ses publications. Quelques lettres sont reproduites dans *Mauritius and spice trade. The odyssey of Pierre Poivre*, 1958

La correspondance Poivre Céré est à rapprocher des lettres de Poivre et de Céré adressées à Jean-Marie Galles des archives d'Angers. On y trouve les mêmes personnages, les mêmes préoccupations.

Ces lettres sont échangées entre novembre 1777 et août 1785. Sujet essentiel : les cultures à Monplaisir, l'avenir des épiceries, la dette de Céré envers la caisse du roi. Cette édition est particulièrement intéressante car certaines lettres appartenaient au volume disparu de *Lettres du Jardin de l'Isle de France*.

La revue historique de Maurice a édité les lettres dans l'ordre où elles ont été archivées par Céré, elles sont reproduites ici dans l'ordre chronologique. Nous avons respecté l'orthographe et la ponctuation de la transcription. Quelques notes de bas de page ont été ajoutées.

* * *

Résumé des lettres

Les lettres abordent souvent mille sujets, nous ne notons là que quelques points remarquables.

- Page 4 -----
- 1 novembre 1777. Poivre à Céré, La Fréta.** Reçu cornet des premiers girofles. Nommés : Aublet, Maillart, Dumas, Sartine, Ternay, Cossigny, Cormasson. Mauvaise santé. Rôle primordial de Bertin sur le projet de conquête des épices.
- Page 7 -----
- 24 avril 1778. Poivre à Céré, La Fréta.** J'étais malade, la goutte depuis 9 mois. Salut à Tromelin, Launay, Janson, Frichot, Merven, Cossigny. Conseils pour plantation. Votre découverte admirable des muscadiers unisexes.
- Page 10 -----
- 24 avril 1778. Céré à Poivre.** Réussite muscade et girofle. Monplaisir : maison fermée, terrain loué.
- Page 10 -----
- 16 et 19 juillet 1778. Céré à Poivre.** Ne savait pas le rôle de Bertin. Reçu lettres de Cossigny et Sonnerat, pas de nouvelle de Galles.
- Page 11 -----
- 24 juillet 1778. Céré à Poivre.** Cherche piston pour mon fils. Nommés : Bertin, Sartine, de La Morlière, Ternay, Galles. Demande à Cossigny d'intervenir auprès de Le Monnier.
- Page 12 -----
- 30 septembre 1778. Poivre à Céré, Lyon.** J'étais malade presque un an goutte. Conseils taille géroflers. Ravi de « Vaste verger des 4 parties du monde. Les charmilles des 22 carrés de Monplaisir » envoyez des graines.
- Page 12 -----
- 19 novembre 1778. Poivre à Céré, Lyon.** Après longue et cruelle maladie suis parfaitement rétabli. Moitié de votre dette effacée et cinq mille livres/an. Pour le reste attendre fructification des muscadiers.
- Page 13 -----
- 5 janvier 1779. Céré à Poivre.** Votre maladie semble s'éterniser. Célébration cueillette de la muscade avec procès-verbal. Production clous de girofle : 1776 :2.500, 1777 :5.000, 1778 :100.000.
- Page 15 -----
- Début 1779. Céré à Poivre.** Envoyez-moi votre portrait. Discussions avec Cossigny. Gouramis. Sonnerat passe en France.
- Page 16 -----
- 13 mars 1779. Céré à Poivre.** Réponse à votre 30 septembre. Tripotage de Maillart, protection plantations contre vent. Etc.
- Page 18 -----
- 27 août 1779. Poivre à Céré, Lyon.** Reçu votre lettre du 5 janvier. Accouchement de Mme Cossigny d'un fils. Tromelin, Launay. Gouramis, un boulet a cassé le vase aux Açores.
- Page 18 -----
- 2 novembre 1779. Poivre à Céré, Lyon.** Deux bateaux des îles pris par les Anglais, votre île devrait pouvoir leur résister. Nous portons tous très bien. Commentaire du Mémoire de l'abbé Tessier sur l'introduction des épicereries. Gratification de cent livres à Raman. Cossigny.
- Page 19 -----
- 4 février 1780. Poivre à Céré, Lyon.** Rêve d'être avec vous à Monplaisir et dormir à la Fréta. M. Dallemant réussite giroflers à Cayenne mais manque muscadiers. « *préservé les épicereries fines pour l'Isle de France comme je le voulais.* ». MM. Chevalier, Steinauer à la Fréta. Bonne santé.

----- Page 21 -----

17 février 1780. Poivre à Céré, Lyon. Sonnerat chez vous, son voyage à Madagascar avec Cossigny. Mort du gouverneur La Brillanne remplacé par Souillac. Graines reçues et attendues.

----- Page 21 -----

13, 18 août 1780. Céré à Poivre. Sartine demande l'envoi d'un muscadier femelle à Cayenne. Inquiétude sur la santé de Galles. Parent du bureau de Bertin a fait perdre 24.500 livres à Poivre. Eloge du gouverneur Souillac. Cossigny, Sonnerat. Launay part avec famille, compte passer à la Fréta, Steinauer aussi. Biographie Céré.

----- Page 24 -----

6 décembre 1780. Poivre à Céré, Lyon. Castries remplace Sartine à la Marine, sera un allié pour épices « j'ai l'honneur de connaître M. le marquis de Castries depuis plus de 20 ans ». Salut à Tromelin, Cossigny.

----- Page 25 -----

1 février 1781. Poivre à Céré, Lyon. N'a pas le temps de faire son portrait. Réclame des graines. Jardin du Roi à Hyères. Figuier à gomme élastique, faire des essais : Turgot. MM. Le Juge Sonnerat, Chevreau va remplacer Foucault. Loustau. L'abbé Fontaine à la Fréta. Enfants inoculés.

----- Page 28 -----

24 février 1781. Poivre à Céré, Lyon. Chevreau vous apporte le règlement définitif de votre dette. Toujours pas de nouvelles de Galles. Si disparu grand malheur « surtout pour M. votre fils dont la conduite était en bien bonnes mains. »

----- Page 28 -----

22 juin 1781. Céré à Poivre. Pas de nouvelle de vous ni de Galles depuis février 1780, ne sais rien de mon fils, ma fille et de M. et Mme de Gargas. Six muscadiers sur dix en production. « la quantité prodigieuse de toutes sortes d'arbres que ce jardin fournit » Mort de Raman. Cossigny, Sonnerat.

----- Page 30 -----

25 septembre 1781. Céré à Poivre. Maillart cause de la perte de plus de 1000 muscadiers. Un grand indigo de Madagascar, un hevi levé à la Fréta ! Vu instruction Turgot sur gomme élastique.

----- Page 31 -----

1 septembre 1783. Poivre à Céré, Lyon. Affligé ravages de l'ouragan de janvier. Sécheresse effet des défrichements. M de Chareaubourg à la Fréta. Le giroflier multiplie à l'infini à Cayenne. Cossigny, l'arbre à gomme. On attend le retour de Suffren. Envoyer gouramis à Bertin. Des plantes pour moi.

----- Page 34 -----

Début 1784. Céré à Poivre. « Extrait des réponses de Céré aux lettres de Poivre »

Ravage des escargots, scarabées, toux, gale. Marrons nombreux et tranquilles. L'Intendant Chevreau sans intérêt pour l'agriculture et épicerie. Échange de plants et graines de partout. Le jardin du Roy saturé de plantes. Joie, votre portrait annoncé. Idée de supprimer les allées pour lutter contre le vent. Description du jardin bien modifié depuis le temps de Poivre. Comportement avec les noirs. Déboisement, plantation de bois noir par Céré et Cossigny. Vous aviez toujours désiré qu'on envoie le poivrier à Cayenne, 4 caisses transportées par La Bretonnière. Suffren. 100 gouramis pour Bertin.

----- Page 43 -----

7 mars et 11 août 1785. Poivre à Céré. Extrait de deux lettres.

Vos graines semées à Hyères. A Cayenne douze mille pieds de giroflier. Lettre de Cossigny contre Sonnerat. Nécessité de replanter à Maurice. Litchi envoyé à La Fréta. Vue insuffisante pour écrire lui-même. Cossigny a dit la vérité et a vengé l'Isle de France. Chance d'avoir un gouverneur de mérite : le Vicomte de Souillac. Madame Poivre, « le secrétaire » termine la dernière lettre sur la santé de Poivre.

* * *

Correspondance entre Pierre Poivre et Jean-Nicolas Céré.

Poivre à Céré, La Fréta, 1er novembre 1777.

J'ai reçu, Monsieur, mon bon voisin, et mon cher ami, les paquets que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser, contenant le journal de vos travaux à Monplaisir, jusques et compris le 40e cahier qui va jusqu'au 17 octobre dernier, plus les affiches de votre Isle jusqu'au même. J'ai reçu en même temps la nouvelle très agréable du succès de vos travaux et la preuve la plus complète de ce succès par l'envoy que vous avez, eu la bonté de me faire d'un petit cornet de nos premiers girofles français. Je les ai trouvés plus frais, de couleur plus agréable, et tous aussi aromatiques que ceux que les Hollandais nous apportent de leur isle d'Amboyne.

Ce premier succès dû à vos soins patriotiques a fait d'autant plus de plaisir en France et d'autant plus de sensation dans toute l'Europe que l'on ne s'y attendait pas. Les méchants, les envieux avaient tant dit, tant répété, les uns qu'il n'y avait pas de plants d'épicerie à l'Isle de France, les autres qu'ils y périssaient ou qu'ils n'y réussiraient jamais, que presque personne n'attendait plus d'épicerie de votre isle ; mais les bouquets cueillis à Monplaisir par M. Céré en présence des notables de la colonie et apportés par M. le chevalier de Ternay, présentés par le grave et honnête gouverneur à S. M. en présence de toute la Cour ont fixé les opinions et ont répondu à tous les sots propos des Dumas, des Tamponeaux, aux imprimés des Aublet, aux longs et fastidieux mémoires de M. Jacques¹. La bonne odeur de nos premiers girofles français a causé le plus grand plaisir au Roi, à la Cour, particulièrement à Mrs de Sartine et Bertin, enfin à tous les vrais et honnêtes patriotes. Les aboyeurs en ont trouvé l'aromate trop fort, en ont été étourdis, en ont perdu la parole. Et me voilà par conséquent très dispensé de répondre à leurs impertinents propos. Nos papiers publics les plus en vogue ont célébré votre succès, ont annoncé à la nation et à toute l'Europe que la conservation des plants d'épicerie et leur heureuse fructification dans notre isle sont dues aux soins et au zèle patriotique de M. Céré. Aussi vous voilà, mon cher ami, connu et célèbre dans toute la France, pour être le conservateur de notre nouvelle et précieuse culture, malgré tous les efforts de l'envie. Les affiches de province qui s'impriment à Paris et les plus estimées de toutes nos feuilles périodiques ont parlé deux fois de vos succès, le 9 juillet et le 15 octobre. Dans cette dernière feuille, No. 42, l'article est aussi étendu ; il rend justice à tous les honnêtes gens qui ont contribué à nous procurer les épicerie et finit par louer le ministre qui a confié à M. Céré, zélé et habile cultivateur, sans lequel tous nos plants eussent été détruits par l'ignorance de ceux à qui M. Maillart avait, contre mes intentions, confié le soin de nos plants. Tout cet article ne contient que la vérité ; il est fait par un homme instruit ; je ne sais de quelle main il part, mais j'aurais voulu qu'on n'eût pas parlé de mon successeur déjà assez humilié par le fait. Quoi qu'il en soit, vous voilà devenu l'objet de la reconnaissance de tous les bons citoyens. Permettez-moi, mon cher ami, de me tirer de la foule de ceux à qui vous avez inspiré ce sentiment, pour vous remercier en particulier. Vous sentez que par la part et l'intérêt que j'ai à votre besogne, je dois éprouver un sentiment de plaisir et de reconnaissance plus étendu que qui ce soit.

M. le chevalier de Ternay m'a fait l'honneur de m'écrire le jour même de son arrivée à Lorient. Je lui ai aussitôt répondu pour concerter les moyens avec lui de vous obtenir les récompenses qui vous sont dues. J'ai écrit en même temps à M. Bertin qui, avec sa bonté ordinaire pour moi, m'a aussitôt répondu qu'il ferait ses efforts auprès de M. de Sartine pour vous faire rendre justice ; environ 15 jours après il me fit l'honneur de m'écrire qu'ayant déterminé M. de Sartine à s'occuper de la récompense qui vous était due, ce ministre s'était fait représenter votre correspondance pour voir l'état de vos demandes et qu'il avait été effrayé de leur étendue. M. Bertin entrait avec moi en détail sur l'objet de

¹ Jacques Maillart-Dumesle succède à Poivre à l'intendance de l'Isle de France de 1772 à 1776. Il est remplacé par Denis-Nicolas Foucault jusqu'en juillet 81, puis par Etienne Claude Chevreau jusqu'en octobre 1785.

vos demandes et les trouvait exagérées. Il me témoignait son chagrin de l'effet de cette exagération qui renvoyait peut-être bien loin la décision de votre affaire. J'écrivis de nouveau fort au long à M. Bertin pour lui prouver qu'il n'y avait pas autant d'exagération qu'il le pensait, dans vos demandes. Je lui fis l'histoire de votre dette envers la caisse du Roi et je finis par exiger de ses bontés qu'il réglât avec M. de Sartine votre récompense à 5000 liv. d'honoraires par année, et à la remise de moitié de votre dette envers le Roi. Je jugeai que dans l'état des choses, il fallait se réduire ainsi, crainte de ne rien obtenir ; vous verrez ci-après mes raisons.

Le 28 août dernier M. Bertin m'écrivit de sa propre main l'article suivant : *M. de Sartine m'a dit qu'il adoptait définitivement le parti que vous proposiez pour notre bon et utile colon.* Voilà, mon bon voisin, où j'en suis pour ce qui vous regarde auprès du ministre ; j'écris de nouveau pour que la décision parte par les premiers vaisseaux.

Vous ignorez peut-être que M. Jacques a écrit par la *Belle Poule* au Ministre une lettre au sujet des épiceries dans laquelle il prétend que malgré le premier succès apparent de vos girofliers, jamais ces arbres ne réussiront à l'Isle de France, que les rats, les poux, les ouragans, les détruiront, et qu'à vous-même, lorsque vous cueillîtes les premiers bouquets de girofle, il vous fit remarquer des poux destructeurs sur vos arbres. Sa lettre est fort longue, fort méchante et a pour objet : 1° de diminuer les espérances du Ministre ; 2° de tirer avantage pour lui-même du succès de vos soins. Croiriez-vous que ce beau Monsieur a l'effronterie de m'adresser à moi-même copie de cette lettre, sans me parler en aucune manière du succès de vos plants, sans me dire un mot d'honnête à ce sujet. Vous pensez bien que M. Jacques qui m'a envoyé copie de sa lettre au Ministre contre les épiceries, en a bien écrit d'autres dont il ne m'a pas envoyé copie, aux bureaux, à ses amis particuliers, à mes ennemis, pour les prévenir contre vous, pour s'opposer à la récompense qui vous est due, pour consoler les aboyeurs de vos succès, enfin pour prouver la légitimité de la créance du Roi sur vous. Ce sont ces contrariétés dont nous ne devons pas douter qui m'ont fait restreindre mes demandes pour vous ; mais le Jacques revient, vos succès augmenteront d'année en année. Les muscadiers auront leur tour, pour bien faire, le nombre de vos girofliers fructifiant augmentera, le moment viendra où vous aurez, au lieu de bouquets et de petits cornets, des sacs d'épiceries à envoyer. Alors, malgré Jacques et l'envie, vous serez plus amplement récompensé et sans contradiction. Comptez fermement sur l'honnêteté de M Bertin qui est inébranlable dans sa place où il a la confiance de toute la famille royale. Il est ami particulier de M. de Sartine, et ce dernier est en grand crédit. Vous ne savez peut-être pas que M. Bertin a un intérêt très particulier au succès de vos travaux. Ce fut lui qui, le premier des ministres, pensa à l'acquisition des épiceries, qui en fit naître l'idée à M. de Choiseul, qui me fit connaître à ce ministre, et contribua, plus que personne à me tirer de ma retraite pour cet objet. M. de Ternay est fort bien chez M. Bertin à qui il a remis de toutes vos graines. M. Bertin m'en a envoyé ; elles n'ont pas levé. Vous pouvez, mon cher ami, adresser chaque année une petite collection de graines à M. Bertin, elles lui feront plaisir. Il y a longtemps qu'il désire avoir des gouramis. Il n'y a que vous seul qui puissiez bien faire cet envoi ; en obligeant M. Bertin et M. le comte de Boissgelin, maître de la garde-robe du roi, pour lequel je vous ai écrit l'année dernière, vous enrichirez en même temps toute notre Europe d'une nouvelle espèce de poisson délicieux.

Continuez, mon cher voisin, vos bons soins aux plants précieux qui doivent faire la richesse de votre pays et de l'Etat. Les muscadiers ne tarderont pas à fructifier. Ils sont plus lents que les girofliers. Ne vous laissez pas aller à l'idée de les priver de l'ombre des bananiers dont ils ont absolument besoin ; ayez seulement soin d'écartier un peu ces bananiers et de les élaguer tous les ans. Ne privez pas non plus les girofliers de l'ombre des palmiers, aréquiers ou autres ; le soleil les frapperait, les poux s'en empareraient et vous les perdriez bientôt. Le giroflier craint l'ombre des bananiers, aime celle des palmiers ; attachez-vous surtout à pousser par des arrosements et des fumiers vos charmilles qui doivent garantir vos carrés, et vos charmilles de bambous qui doivent protéger tout votre jardin.

M. Thomé qui m'a fait l'amitié de venir me voir à la Fréta, m'a dit qu'un des citronniers de Combava que vous aviez eu la bonté d'embarquer pour moi sur la *Belle Poule* était arrivé vivant, que M. de Ternay et lui en avaient eu bien soin pendant la traversée, et l'avaient remis à M. de Gargas² à leur arrivée à Lorient. Je n'en ai pas eu d'autres nouvelles, et j'ai écrit à un de mes amis à Lorient d'aller voir M. de Gargas, et dans le cas où il trouverait le citronnier encore vivant, décider M. votre beau-

² Beau-frère de Nicolas Céré

frère à m'en faire l'envoi par le premier roulier qu'expédieraient pour Lyon nos négociants lyonnais qui sont actuellement à la vente de Lorient.

Je vous remercie, mon cher Céré, de cet envoi qui me fera grand plaisir, s'il arrive à bien. De toutes les productions de vos isles, je ne désire que cette espèce de citronnier, le citron galet, la vangasaye ou petite orange mandarine, et le litchi en arbres, parce que ce sont les seuls que je puisse espérer de voir réussir chez moi, avec le secours de ma serre pour l'hiver. Pour tout le reste je ne vous demande que des graines, surtout de vos différentes espèces d'indigo. Je pense que M. de Cossigny en a de toutes les espèces de Madagascar. Je désire principalement la grosse espèce de Madagascar ; je crois que des graines de votre vétiver réussiraient ici.

Le pauvre Cormasson, habitant de Flacq, m'a écrit pour me témoigner le désir et le droit qu'il avait d'être préféré dans la distribution que vous aurez peut-être occasion de faire de quelques autophyles³ ou girofles mûrs propres à la germination. Il fonde son droit sur l'attachement qu'il a toujours conservé pour la culture des épiceries, malgré les efforts pour en décourager tous les colons. Je pense que vous n'aurez guères en cette année de girofles mûrs ; une première floraison est rarement suivie de fruits. Mais vous devez en espérer quelques-uns l'année prochaine, quoique vous ne deviez bien compter sur une vraie fructification qu'à la 10^{me} année. Quand vous en serez là, vous devez comme de raison vous servir le premier et vous servir abondamment. En conséquence vous devez préparer chez vous un bon terrain neuf, bien à l'abri des vents, le planter à l'avance en canaris, en aréquiers, cocotiers, raffia, ou sagou, enfin en palmiers et palmistes de toute espèce ; là vous planterez dans le temps, dans de bons trous bien garnis de terreau, de feuilles pourries, vos graines que vous entourerez pour les défendre de toute insulte : quand vous serez bien pourvu, vous penserez, au pauvre Cormasson, et à ceux qui comme lui ont pu mériter des préférences.

Je vous ai écrit trois fois depuis octobre de l'année dernière. J'ai adressé mon dernier paquet à M. de Gargas à Lorient, que la goutte a sans doute empêché de m'en accuser la réception. J'avais mis dans votre paquet diverses lettres pour l'Inde et pour votre isle. Je ne sais si vous l'aurez reçu. Je suis bien placé ici pour mon repos ; mais mal pour la correspondance que je désirerais fort entretenir avec vous ; je ne puis savoir ici ni quand arrivent, ni quand partent les vaisseaux pour vos isles.

Je n'ai point eu de santé cette année. La saison a été dérangée. L'hiver et le froid ont duré depuis octobre de l'année passée jusqu'à la fin de juillet de celle-ci. Ce climat-ci est bien mauvais en comparaison de celui sous lequel vous vivez, heureux cultivateur qui ne craignez ni gelée, ni grêle, ni pluies froides, lesquelles cette année ont enlevé tous nos fruits et la plus grande partie de nos récoltes. Ma femme comme mes filles se portent bien.

Continuez, mon cher voisin, à me donner de vos nouvelles et des succès de vos travaux. Continuez à m'apprendre les progrès de mes enfants chéris qui n'ont pu être confiés à de meilleures mains qu'aux vôtres. J'espère que vous m'apprendrez l'année prochaine la fructification de vos muscadiers, la continuation de celle des girofliers, leur multiplication par marcotte ; je suis enchanté des progrès de vos cacaoyers. Cet arbre est gourmand, il aime les bonnes terres fraîches bien amendées et l'ombre des bananiers. Vos cardamones font merveille. Il faut bien les multiplier. J'espère que vos nelumbos plantés dans la mare fleuriront et fructifieront. Les graines en sont très bonnes à manger cuites, leurs racines sont très farineuses et les Chinois les mangent. Vos rimas font-ils des progrès ? Je désire bien apprendre la fructification de cet arbre nourricier. Vos aréquiers vont bien. Il faut les multiplier beaucoup. Leurs fruits secs sont un objet de commerce pour la Chine ; les girofliers aiment l'ombre de l'aréquier. Vous devez être actuellement en état de m'apprendre si l'*hevi* de l'île d'Otaïty est un bon fruit qui mérite d'être cultivé. L'arbre qui le porte a du mérite par la vitesse de sa pousse et la beauté de son feuillage. Le bois d'aigle ou arbre d'aloès a dû vous donner ses premières graines. Je désire bien apprendre le succès de vos canneliers, ravensaras, sapotiers, sapotes noires, mahé, camphriers, savonniers, mangoustans, rangoustans et autres arbres fruitiers. Je regrette que vous ayez transplanté tous vos orangers et citronniers dont vous aviez une collection complète. Avec de la patience, des fumiers, des arrosements fréquents, avec l'ombre des bananiers, des élagages assidus, vous eussiez certainement joui plus tôt du fruit de ces arbres, en les laissant en place qu'en les transplantant. Vous avez dans vos carrés plusieurs arbres et arbustes, qui n'ont d'autre mérite que leurs

³ *Antofle*, terme des droguistes pour *girofle*.

fleurs, tels que le champac et l'alanguilane Leur destination principale, ainsi que celle de plusieurs autres était de servir à ombrager, à maintenir la fraîcheur du terrain en faveur des arbres eu à aromates [sic]. Je regrette vos anis étoilés : c'est cette perfide vase des Hottentots qui les a tués. Vous aurez bien de la peine à en avoir d'autres. Je pense que vous ne réussirez pas à Monplaisir à la culture du poivrier ; cette liane demande des pluies fréquentes. Il faudrait la transplanter dans le milieu de l'isle où il pleut souvent.

Extrait du Journal historique et politique du 10 Août 1777.

[Joint à la lettre de Poivre à Céré du 1er novembre 1777]

" On écrit du Port Louis dans l'Isle de France que le 14 Octobre dernier, les chefs de la Colonie, accompagnés de plusieurs personnes de considération, se rendirent au Jardin du Roi à Monplaisir, où le Sieur Céré, Major du quartier des Pamplemousses, à qui le Ministre en a confié la direction, leur fit voir 13 girofliers en rapport et en fleurs, de l'un desquels il détacha un bouquet compose de 27 clous parvenus à la grosseur requise pour être commercables. M. le Chev. de Ternay s'en est chargé pour le présenter à son retour en France à S. M. comme une preuve du succès complet de cette épicerie à l'Isle de France et comme un gage de la reconnaissance des habitants de la Colonie. C'est aux vues patriotiques du Sieur Poivre, ancien intendant des îles de France et de Bourbon, et aux soins du S. Céré qu'on est redevable de la naturalisation de cette riche production dans une de nos îles."

Poivre à Céré. A la Fréta, ce 24 Avril 1778.

Je suis bien arriéré, mon cher ami, dans ma correspondance avec vous et avec tous mes amis de votre colonie ; je vous ai écrit en novembre dernier uniquement pour vous apprendre le traitement que le Ministre vous a accordé à la sollicitation de M. Bertin qui a pu seul vaincre les petits obstacles que le Michel, animé ainsi que tout son bureau par le Maillart, mettaient à la justice du Ministre. Je me proposais alors de vous écrire plus au long en janvier ou février, mais j'ai été si malade tout cet hiver qu'il m'a été impossible d'écrire à qui que ce soit; depuis 9 mois je suis tourmenté de la goutte, etc. Pendant tout l'hiver et jusqu'à ce moment j'ai été hors d'état d'écrire et presque de lire, la moindre application me faisait aussitôt monter la goutte à la tête, de sorte qu'il m'a été impossible de vous répondre et de vous donner de mes nouvelles ainsi qu'à tous mes amis de votre isle. Je vous prie de m'excuser, je sais que les absents qui n'écrivent pas ont tort et qu'on les taxe facilement d'oubli et d'indifférence. Faites-moi la grâce de me garantir de cette erreur auprès de mes amis que je n'oublierai jamais. Apprenez, je vous prie, les raisons de mon silence à MM. de Tromelin, Launay, votre voisin, à M. Janson qui m'a écrit deux lettres, au pauvre Frichot. Il m'est encore impossible de leur écrire; assurez-les, ainsi que mon bon ami, M. de Cossigny, et M. Merven de mon attachement et du désir impuissant où je suis pour le moment de répondre à leurs lettres. Je ne sais même, tant que je suis faible, si je pourrai vous écrire à vous-même tout ce que je voudrais et je crains de plus que cette lettre n'arrive à Lorient trop tard pour pouvoir vous parvenir cette année.

J'ai reçu, mon cher voisin, tous les paquets que vous m'avez fait l'amitié de m'envoyer dont le dernier renfermait votre 45e cahier ou journal avec les gazettes de novembre passé et toutes les lettres originales de vos correspondants en agriculture. Quoique j'aie lu ces lettres avec plaisir, je vous prie de ne plus me les envoyer ; elles grossissent trop votre paquet pour la poste. Mais je vous demande avec instance la continuation du résultat de vos travaux, de vos observations, et du progrès de nos arbres précieux ainsi que de ceux qui sont utiles ou agréables dans le jardin que vous dirigez avec tant de zèle et d'intelligence. Votre découverte des muscadiers unisexes est admirable ; je ne vois personne autre que vous dans votre isle qui eût été capable de la faire, Certainement ce n'eussent pas été les ignares à qui mon successeur avait confié la direction des pépinières importantes du jardin du roi. Cette découverte est absolument nouvelle pour moi, aucun auteur hollandais n'en avait parlé, et tous les Moluquois que j'avais vus autrefois ou consultés ne m'en avaient pas dit le mot. Je suis on ne peut plus enchanté de vos observations. Je suis persuadé comme vous que c'est à la forme longue ou ronde de la noix que l'on doit reconnaître celle qui donnera un arbre à fleurs mâles de celle qui en donnera un à fleurs femelles. Un seul mâle dans un carré comme ceux de Monplaisir suffirait pour tout ce que ce

carré pourrait contenir de femelles. Autant que je puis m'en souvenir, le muscadier dans le N° 9 le plus voisin de l'hevy, que j'ai planté en 1770 de noix, provient d'une noix ronde. Il faut observer si ce muscadier est mâle ou femelle. Je ne suis cependant pas bien sûr que la mémoire ne me trompe pas. Qu'est devenu ce mauvais sujet que j'aurais bien trouvé le secret de rendre bon et utile, le nommé *Vitalis Butler*, cet homme qui a servi 10 ou 12 ans les Hollandais aux Moluques et surtout aux îles de Banda ? Cet homme étant surveillé et bien traité aurait pu être très utile et abrégé les recherches. Ne l'a-t-on pas envoyé à Bourbon et ne peut-on pas le consulter ? Il connaîtrait peut-être quelle est la forme de noix qu'il faut préférer dans les plantations pour avoir des arbres femelles. Peut-être aussi les peut-on distinguer par les feuilles, par l'écorce, par la distribution, le placement et le port des branches. Peut-être encore les distingue-t-on à la naissance du germe. Il m'a paru dans le temps que les noix germantes avaient, les unes un germe ou petite tige naissante, de couleur rouge, les autres de couleur verte. Certainement, on doit trouver une différence sensible dans les deux sexes, de manière à multiplier plus les femelles que les mâles.

Après la découverte que vous venez de faire sur la séparation des deux sexes dans le Muscadier, allez donc citer Rumphius et ajouter foi à tous ces auteurs allemands ou hollandais serviteurs de la Compagnie d'Hollande qui vous décrivent lestement la fleur du Muscadier, en vous disant tout simplement qu'il fleurit comme le cerisier, *instar cerasi floret*. On ne peut absolument compter sur rien de ce que ces gens ont écrit sur les arbres à épiceries fines. Leur serment à la Compagnie les a empêchés de dire la vérité sur ce qui pouvait donner aux autres nations des lumières relativement à cet objet le plus important de ceux qui enrichissent ladite Compagnie d'Hollande,

Je ne puis, mon cher voisin, qu'applaudir à toutes vos vues et à l'intelligence admirable de tous vos travaux pour la perfection de la culture confiée à vos soins. Quoique je vous connusse déjà beaucoup de lumières sur la culture des arbres, je vous avoue que chaque année je trouve que vous en acquerez davantage. Aujourd'hui je vous trouve non seulement bon cultivateur, mais encore botaniste, naturaliste et physicien.

Il y a néanmoins un article sur lequel je crains que vous ne manquiez d'expérience. Il me semble même par votre correspondance avec les zélés cultivateurs de votre île que tous tant que vous êtes, vous ignorez comment doivent se faire des plantations de vergers, de cafétérias, de vignes. &c. Lorsque vous avez formé votre verger, vous avez nettoyé votre terrain, puis vous avez troué la place de vos arbres, vous avez fait faire de grands trous de 6 pieds de largeur, sur 3 ou 4 de profondeur, vous avez planté vos arbres dans ces trous, vous les avez ensuite fumés et bien entretenus par des labours fréquents. Voilà toute votre opération. C'est ainsi que notre bon ami, M. de Cossigny, plante ses caféiers, avec la différence que ses trous ne sont ni si larges, ni si profonds. Nous avons ici d'aussi bonnes terres que vous à l'Isle de France et si nous plantions ainsi nos vergers, nos vignes, et même nos simples avenues, rien ne réussirait ; une vigne ainsi plantée ne durerait pas 10 ans, un verger ainsi planté ne pousserait que pendant 5 ou 6 ans, jusqu'à ce que les racines de l'arbre eussent rempli le trou de terre remuée où il aurait d'abord été planté : arrivées à la terre dure, les racines se contournent, ne trouvent plus de nouveaux sucs, l'arbre se rabougrit et ne fait plus que languir. Lorsque nous voulons planter un verger d'un arpent, je suppose, on commence par fouiller tout cet espace de terre d'un bout à l'autre à 3 pieds de profondeur, si le fond du sol le permet, sinon au moins à 2 pieds pour faire cette opération qu'on appelle minage; on commence par ouvrir un fossé de 2 pieds de largeur et de la profondeur qu'on veut lui donner à la tête du terrain, dans toute sa longueur ; tandis qu'un homme pioche, un autre qui est derrière lui enlève avec une pelle la terre piochée et la jette hors du terrain que l'on fouille. Tandis que cette opération se fait, d'autres ouvriers enlèvent cette terre avec des brouettes et la voient à l'extrémité opposée du terrain destiné à être fouillé et l'étendent en tas étroit dans toute la longueur du terrain. Le minage du 1er fossé se continue ainsi jusqu'à ce que le fossé de 2 pieds de largeur tracé au cordeau ait dans toute sa longueur 3 pieds de profondeur ; alors comme tout le terrain a été divisé dans toute son étendue par des traces faites à la pioche en suivant le cordeau, en parties de 2 pieds de largeur, les ouvriers répandus le long du 1er fossé abattent à la pioche ou à la bûche le terrain de la 2e trace dans le 1er fossé, en creusant ce 2e de la même largeur et profondeur que le 1er ; ainsi de suite jusqu'à ce que, parvenus au dernier fossé, ils le remplissent avec la terre tirée du 1er et voiturée sur place avec des brouettes. C'est ainsi, mou cher voisin, que nous préparons ici le terrain pour les plantations de nos vergers, de nos vignes, de nos luzernes. Sans ce remuement préliminaire du terrain, aucune plantation ne durerait et il en serait de nos vignes comme de vos cafétérias. Cette

opération, reconnue nécessaire ici, l'est encore plus dans un climat comme le vôtre où l'influence du soleil est plus forte, où les pluies abondantes battent plus le terrain, etc. Pour avancer vos charmilles de garanties essayez de faire fouiller ainsi vos allées de Monplaisir en faisant les fossés à 3 pieds de chaque côté des dites charmilles et dans un an vous verrez l'effet de ce remuement de terre.

Je vous fais mon compliment sur les progrès de vos girofliers, sur les premières marques de fécondité de vos muscadiers femelles, sur la fructification de l'*hevy*, du *rima*, du *cacaoyer*, du *ravensara*, du *nelumbos*, des *letchi*, *longane*, sur la floraison de presque tous, sur les progrès du *mangoustan* planté dans la boue de l'Isle d'Amboyne. Cet arbre est un des plus lents à fructifier. Aussi il dédommage bien. Les Malais disent que cet arbre doit être soigné, cultivé, caressé, attendu comme un enfant chéri. Le *champac* devient un grand arbre. Ce sont les fleurs de cet arbre qui par leur odeur rendent si délicieuses les campagnes de Malacca ; l'alanguilan ne vient pas si haut, mais ses fleurs ont aussi une bien bonne odeur. Le molavi n'est bon que pour ombrager, ainsi que le litsai, le mabolo, le canari, et plusieurs autres que j'avais plantés moins pour leurs fruits que pour protéger, défendre et ombrager les épiceries. Pensez à vous former un beau et grand verger de girofliers et muscadiers; pour cela préparez beaucoup d'aréquiers et de palmiers pour les girofliers; vous ne manquerez pas de bananiers pour les muscadiers.

Si j'avais plus de forces, mon cher voisin, j'aurais encore bien des choses à vous dire, mais je n'ajouterai ici que quelques articles essentiels, Votre envoi de citronniers de Gombava et autres que vous aviez adressés l'année dernière par la *Belle Poule* à M. de Gargas pour moi n'a pas réussi. M. Thomé m'avait dit ici avoir bien eu soin du citronnier dans la traversée et qu'il l'avait remis vivant à M. votre beau-frère, mais lorsque j'ai voulu le faire venir de Lorient, M. de Gargas a dit qu'il était arrivé mort et que de votre envoi il n'y avait de vivant qu'un petit jambon rosade⁴ qu'il avait envoyé en dépôt dans la serre de M. le Docteur Galloys. J'ai fait prier M. Galloys de le garder et d'en disposer. Il n'y a dans vos îles que les citronniers, orangers et letchi que je puisse espérer de cultiver avec succès dans la serre d'oranger ; ainsi sans vous décourager par ce premier manque de succès, je vous demande de nouveau le citronnier de Combava, le citronnier galet, la vancassaye ou petite orange mandarine de Madagascar ou de Bourbon avec le letchi de la meilleure espèce. Je pense que des pépins mis dans de la terre tous frais dans une petite boîte ou dans un flacon pourraient arriver à bien. M. de Cossigny a l'expérience de cela. Si vous m'envoyez des arbres, je crois qu'il serait mieux de les coucher, dans la terre et d'adresser la caisse à M. le Docteur Galloys et un mot d'avis à moi. Je préférerais de toute manière la façon d'envoyer les arbres couchés dans la terre et fermés, avec des trous dans le haut de la caisse pour le passage de l'air à toute autre méthode. Il ne faut pas que la caisse soit mise dans la cale du vaisseau; on peut chez un capitaine complaisant obtenir qu'elle soit placée dans un coin de son office avec l'attention d'y jeter une fois le mois un gobelet d'eau douce par les trous du dessus de la caisse.

Je suis persuadé que dans peu votre beau mangoustan donnera fruit; à Malacca il est dix ans avant de fructifier.

Il y a à Paris un petit M. Longchamp, habitant de Flacq, qui débite que les épiceries ne réussissent pas à l'Île de France et qui disserte beaucoup dans le jargon de M. Jacques. Ce petit Monsieur a-t-il vu le jardin de Monplaisir ; s'est-il entretenu avec vous sur les objets de culture qu'il renferme ? Il prétend que le girofle et la muscade seront toujours un petit objet pour la colonie.

Un autre personnage à qui on m'a dit qu'on avait prostitué la Croix de St Louis depuis qu'il est de retour à Paris, s'est rendu le consolateur des envieux désespérés de vos succès dans la culture des épiceries fines. Il débite à qui veut l'entendre que vous n'avez réussi à avoir du clou de girofle qu'en cultivant vos girofliers comme l'on cultive en France les ananas dans des serres chaudes et ce qu'il y a de bon, c'est que cet impudent est cru par beaucoup de sots : dans ce personnage consolateur vous reconnaissez sûrement le gendre de Mme Le J...

Courage, mon cher voisin, ce n'est ni aux sots ni aux méchants que vous avez consacré vos soins. C'est à votre patrie qui applaudit à vos succès. A la première noix muscade que vous enverrez, j'espère obtenir la remise de la 2e portion de votre dette envers la caisse du roi. Je pense qu'après le

⁴ *Jambo / Jambos / Jambou* : fruit d'un arbre des grandes Indes, appelé par les Français *pommes roses*, *jambes rosades*.

départ de M. Jacques vos deux administrateurs vous montreront d'autres sentiments que ceux qu'ils vous ont paru copier sur le sot modèle qui vous a quitté. Je vous embrasse, &c.

Céré à Poivre Belle Eau, Ile de France, 24 avril 1778

Trois vaisseaux, monsieur et cher ami, partent pour vos côtes le 27 sans qu'il nous soit encore venu de vous le plus petit mot, la plus petite nouvelle. Aussi je ne vous fais encore aucun envoyé de paperasses parlant arbres, jardin et jardinage, ce qui en rendra le premier que je vous ferai énorme et considérable.

Je sors de vous écrire, il y a très peu de temps, par deux vaisseaux partis de notre isle, pour vous annoncer la réussite de la muscade, et la grande prospérité des girofliers et de tout ce qui compose le fameux jardin de Monplaisir ; celle-cy n'est donc que pour vous confirmer en peu de mots ce même bon état de toutes choses et vous dire que nos 6 muscades nouées depuis la fin de février tiennent et, grossissent bien, et que le même arbre est encore garni de fleurs.

Je n'ay pas non plus la moindre nouvelle du Chevalier de Ternay et des clous de girofle qu'il a portés en France. La maison de Monplaisir toujours fermée, le terrain loué et le troupeau encore à revenir. Voilà, en peu de mots, où j'en suis. Depuis 3 ans je n'ai pas congé d'ici et depuis plus de 2 je n'ay été voir mes propres plantations de cette habitation-cy tant je suis occupé. En octobre ou novembre 1779, temps où de la 1re muscade française nous aurons eu un muscadier créole, je compte d'ici là avoir tout disposé vis à vis du Ministre pour laisser cette besogne à qui la voudra, puisque ce Monplaisir fait tant d'envie aux chefs ; et si jamais on remet des muscadiers et girofliers dans l'isle, je dirai que je ne les connais pas. Rien dans le monde ne saurait racheter le mauvais sang qu'on m'a fait faire. A cotte époque je reprendrai donc ma liberté, mon repos, ma santé et mon ancienne bonne humeur. Toute notre grande famille me charge, &c.

*Extrait du résultat de la culture du Jardin du Roi Le Montplaisir
envoyé à M. Poivre par M. Céré.*

Du 16 Juillet 1778.

Les fleurs du turgot tombent toujours. Nous travaillons au vivier : quand il sera fini, lui et ses environs ne seront point reconnaissables, rien ne sera plus agréable, les eaux y seront à fleur de terre, il aura près de 40 pieds de largeur, que ne pouvez-vous voir tout cela ? Nous avons encore pour plus de 3 ans de travaux extraordinaires à faire dans l'intérieur actuel seul. Je vais vous quitter. Jamais je n'aurai répondu par le départ du *Fitz-James* malgré le secours de mon écrivain. Vous jugerez par la grande quantité de lettres que je vais vous envoyer à peu près de la besogne que j'ai.

Du 19.

M. et Mme Gargas m'ayant demandé les gazettes de notre isle, je les leur envoie avec les 3 adresses toutes prêtes afin qu'après les avoir lues, ils puissent vous les faire passer tout de suite.

Je crois que M. Jacques va remuer en France ciel et terre pour découvrir qui a fait mettre dans les gazettes les articles dont vous me parlez. Je crois aussi qu'il fera imprimer des rapsodies pour tâcher de se justifier aux yeux de la nation et que du caractère dont il est il ne laissera pas cette affaire-là tranquille. Il serait humilié s'il voyait combien peu on s'occupe de lui ici, et combien en général il y est méprisé.

Puisque ce méchant homme a tant écrit au ministre contre moi et contre les arbres à épiceries, et qu'il avait les bureaux pour lui, il faut qu'il y ait eu un ange tutélaire dans ces mêmes bureaux auprès du ministre y surveillant sans cesse, qui ont empêché les suites fâcheuses que pouvaient avoir ces manœuvres diaboliques, car vous n'êtes pas à Paris, M. Bertin ne peut pas toujours suivre tout ce qui se dit et se fait dans le bureau de M. de Sartine. Je pense que les officiers de la marine, comme ayant été de l'expédition de la recherche de ces arbres précieux, en regardent le succès comme étant aussi une de leurs œuvres, et qu'en conséquence ont à cœur que l'objet s'en soutienne, etc., et on assure qu'ils ont tous un très grand crédit et un ascendant sur l'esprit du ministre. Le Chevalier de la Pérouse qui

détestait Jacques, ainsi que le Ch^{er} Grenier et tant d'autres sont bien capables d'avoir inséré dans les gazettes ce que vous me rapportez.

Je ne savais pas l'obligation que nous avons à M. Bertin au sujet des arbres à épiceries. Il est étonnant que vous ne m'en ayez jamais rien dit cy-devant. Je rapportais toujours cette heureuse entreprise, le choix qu'on avait fait de vous, &c, à Mrs de Choiseul et Praslin. Je n'aurais pas tardé si longtemps sans écrire à M. Bertin, je n'aurais jamais rien adressé au Ministre d'intéressant, sans lui envoyer le double, enfin je lui écrirai pour le remercier de vous avoir si bien secondé et pour m'avoir aussi généreusement accordé sa protection. Je travaille pour élever des gouramis pour lui.

J'ai déjà et sans permission donné une centaine de baies de girofles à nos meilleurs habitants. Plusieurs en ont des girofliers dont ils prennent grand soin. Je n'oublierai pas Cormasson, mais cet homme a un grand défaut contre lui : il demeure constamment au Port, et il lui faut des arbres qui viennent seuls d'eux-mêmes et sans soins.

En envoyant vos lettres et paquets à M. de Gargas à Lorient en octobre et janvier, février, mars de chaque année, vous pouvez être sûr qu'ils me parviendront, ces mois étant ceux de partance des vaisseaux de cette ville pour notre île. Il est sûr que cela me fait la plus grande peine de ne pas recevoir plus souvent de vos chères nouvelles, de Madame Poivre, de vos chers enfants, de votre santé, enfin de tout ce qui vous intéresse. J'ai toujours remis bien fidèlement toutes les lettres que vous m'avez adressées, notamment celle de M. Saunois que j'ai vu depuis plusieurs fois; je lui ferai savoir que vous attendez une réponse de lui. Je viens tout récemment de recevoir une lettre de M. Sonnerat ; je vais bientôt lui écrire; je vous enverrai sa lettre. Vous allez par ce vaisseau en recevant celle-ci recevoir de moi de quoi lire longtemps : 4 gros paquets environ de lettres que j'ai reçues de différentes personnes, un seul n'est composé que de celles de Cossigny; il doit aussi vous envoyer toutes celles que j'ai pu lui écrire.

Je suis bien touché que vous ayez été malade. Le Galle ne m'a pas écrit depuis longtemps, sans vous je ne saurais pas de ses nouvelles. Je compte cependant bientôt lui adresser mon fils à Paris. Bientôt je vous écrirai touchant le sort de cet enfant et vous ferai part de mes projets sur lui afin que vous m'aidiez de votre crédit, mais ce sera l'objet d'une lettre particulière. Le temps presse de fermer ces paquets-ci.

Céré à Poivre. Belle Eau, Isle de France, 24 Juillet 1778.

Je n'ay pas le temps, M. et cher ami, de vous écrire longuement sur le compte de mon fils, comme je me l'étais proposé, pour vous prier de vous servir de votre crédit auprès de M. Bertin pour qu'il parle à M. de Sartine afin que celui-ci le place dans la marine, mais à défaut de plus longue explication à ce sujet, je vous envoie copie de ma lettre à M. Le Cte de la Morlière, lieutenant-général, au château de Luciennes⁵, près Marly-le-Roi, qui vous mettra au fait. Je demande donc cette grâce à M. de Sartine, à M. Bertin, je prie M. de Ternay, M. de la Morlière, de m'aider en cela, comme vous le verrez par la suite par les brouillons de toutes ces lettres que je vous ferai passer. J'instruis de tout mon ami Le Galles à qui j'adresse à cachet volant la lettre que j'écris à M. de la Morlière. Je vais prier Cossigny dans sa correspondance avec M. Le Monnier d'en parler à celui-ci pour qu'il engage Mad.la comtesse de Marsan⁶ de dire aussi un mot à ce sujet à M. de Sartine, mais de tout ce grand monde, mon cher voisin, vous sentez bien que je ne puis compter sur aucun d'eux pour la réussite de ce que je désire, comme sur vos bons offices. Aussi c'est à vous dans tout ceci que je prétends m'adresser plus directement, parce que je compte tellement sur votre amitié que la chose se fera ou sera impossible. J'ai encore 2 garçons ; avec l'âge il faudra aussi songer à eux, mais d'ici là aura peut-être changé, et j'en trouverai peut-être plus facilement les moyens.

Nous venons de perdre le 18 de ce mois Madame de Launay, femme de notre ami, et Madame Paradis, ma voisine ; hier, Madame Lejuge est aussi morte au Port, par suite de ce rhume qui règne ici.

⁵ Le château de Luciennes ou Louveciennes, propriété de Mme du Barri, favorite de Louis XV, cadeau de son royal amant. Elle l'habite jusqu'à sa montée à l'échafaud en 1793.

⁶ Gouvernante du futur Louis XVI.

D'après votre lettre du 1^{er} novembre 1777 et le mauvais état de votre santé, je suis dans de grandes inquiétudes et j'attends de vos chères nouvelles avec plus d'impatience que jamais. Mes respects, &c.

Poivre à Céré Lyon, 30 septembre 1778.

Il y a bien longtemps, mon cher ami, que je n'ai pas reçu de vos nouvelles, depuis le 15 décembre de l'année dernière où se termine le 46^e cahier de votre journal, le dernier que j'aie reçu. Je viens d'essuyer une longue maladie qui m'a tenu près d'une année et dont la première cause était l'humeur goutteuse. Cette maladie cruelle qui m'avait prodigieusement affaibli et me mettait dans l'impossibilité de lire et d'écrire, m'a empêché de vous répondre ainsi qu'à mes autres amis de l'Isle de France. J'ai reçu de Lorient le beau bouquet de girofle que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser par la voie de M. Girard, avec une petite boîte contenant six petits pains d'une matière jaune, d'une odeur forte, provenant, je crois, d'une racine jaune amère médicinale dont j'ai oublié le nom et les propriétés, Je vous prie de m'expliquer ce que c'est. Le bouquet de girofle m'est parvenu bien entier, bien conservé, mais j'aurais désiré que les feuilles de la branche n'eussent pas été coupées et les avoir bien entières. J'aurais préféré que vous m'eussiez fait le plaisir de m'envoyer cette branche dans une feuille de papier entre 2 cartons, comme vous m'avez envoyé précédemment une branche de muscadier en fleurs que j'ai reçue bien entière et beaucoup mieux conservée que ceux du girofle, dont il n'y a pas une seule feuille entière ; je vous remercie néanmoins et je vous prie de m'envoyer une autre branche plus entière dans la forme que je vous indique.

J'ai vu avec peine dans l'extrait de votre journal que vous aviez fait couper la tête à quelques-uns de vos muscadiers males et femelles, que vous aviez réduit à 4 pieds des arbres de 22 pieds. Le muscadier est de tous les arbres celui qui craint le plus la serpe et la serpette. Une telle opération le fera languir et périr. Laissez, mon cher Céré, la nature agir en liberté, ne coupez rien à vos arbres aromatiques surtout, contentez-vous de leur donner protection contre le vent et abri contre les rayons du soleil. Le muscadier aime l'ombrage du bananier, le giroflier l'ombrage de tous les palmiers quelconques, du canari, et autres semblables. Nous autres Européens nous taillons trop nos arbres. Ceux des pays chauds dont la sève est toujours en mouvement périssent dès qu'on les coupe ; nous ne taillons les nôtres qu'en hiver quand la sève est entièrement arrêtée. J'attends avec impatience la première noix muscade que vous pourrez envoyer au ministre, pour faire solliciter la remise du reste de votre dette envers le roi. Soyez assuré que vous l'obtiendrez.

Continuez, mon cher ami, à me donner de vos nouvelles, de celles de votre chère famille, du succès de vos soins pour la culture des arbres précieux qui vous sont confiés. Je suis enchanté de l'intelligence supérieure que vous mettez à tous vos travaux. Vos murailles de bambous doivent être admirables. Je vois d'ici avec plaisir votre vaste verger des 4 parties du monde. Les charmilles des 22 carrés de Monplaisir doivent, à présent être hautes et épaisses, assez pour garantir vos arbres précieux. Si elles ne l'étaient pas encore, pressez-les par de fréquents arrosements. Pourvu que nous n'ayons pas jusqu'ici travaillé pour les Anglais et que le succès de vos travaux soit bien assuré à nos colonies et à notre nation ! Dieu le veuille ! Ma femme et nos trois enfants se portent bien, etc.

P. S. Quand il sera possible de m'envoyer les arbres et graines que je vous ai demandés, je compte sur votre amitié. Envoyez-moi des graines du grand indigo de Madagascar. Adressez ce que vous m'enverrez à M. Rose, directeur de la liquidation de la Compagnie des Indes à Lorient.

Poivre à Céré. Lyon, 19 novembre 1778.

Je viens de recevoir, mon cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 24 avril dernier par un des vaisseaux de Chine.

Je me hâte de vous répondre un mot, uniquement pour vous accuser la réception de cette lettre et vous donner de mes nouvelles. Je suis averti qu'il y a à Lorient un vaisseau prêt à partir pour vos isles, et je crains que vu les circonstances les occasions ne deviennent rares. Vous avez sûrement

depuis la date de votre lettre à laquelle je réponds, reçu de mes nouvelles, et des lettres du Ministre qui vous annoncent la récompense accordée à vos travaux patriotiques. Je suis même étonné que le 24 avril dernier vous ne sussiez pas encore que le Roi vous avait accordé un traitement annuel de 5,000 livres et la remise de la moitié de votre dette à sa caisse. Vous le savez sûrement au moment où je vous écris celle-ci.

Par mes 2 dernières lettres vous aurez appris la longue et cruelle maladie que je viens d'essuyer et qui m'a empêché de vous écrire aussi souvent que je l'aurais désiré ainsi qu'à mes autres amis. Grâce à Dieu, je me trouve parfaitement rétabli ; ma femme, mes enfants et moi jouissons tous d'une bonne santé et nous nous unissons pour vous assurer de nouveau, vous, mon cher ami, et toute votre respectable famille de notre attachement. Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous continuez à me donner du succès de nos épiceries. Je vois néanmoins, avec chagrin que vous vous découragez des soins que vous avez eu jusqu'ici le zèle de donner à leur culture, sans lesquels les plants eussent péri et périront encore si vous les retiriez. Il faut, mon cher ami, du courage jusqu'à la fin, sans quoi tout est perdu pour la patrie, pour la colonie, pour vous, et vos enfants à cet égard.

Que vous importe donc tant la façon de penser de M. Jacques et de ceux qui ont été assez bornés pour se laisser prévenir par lui, pour que vous soyez si sensible à l'indifférence de MM. vos administrateurs pour toutes les peines que vous vous donnez. Est-ce donc uniquement pour leur plaire que vous sacrifiez vos affaires, vos intérêts, votre temps, à la conservation d'un objet qui doit faire un jour la richesse de votre colonie, la vôtre, celle de vos enfants et de la patrie. N'êtes vous pas avoué, applaudi, récompensé par le roi et son ministre ? Et que vous importe la stupide indifférence de ceux qui devraient vous encourager et qui ne vous regardent pas ? J'ai meilleure opinion de vous et de votre courage que vous ne paraissez l'avoir vous-même dans ces moments d'ennui où vous faites trop de cas de l'opinion de quelques sots. Je pense que dans le cas où tout le monde vous abandonnerait, vous blâmerait même, vous auriez encore la générosité et le courage de faire vos efforts jusqu'à la fin pour conserver à notre nation un objet que vous avez une fois bien reconnu devoir lui être utile. Dès que vos muscadiers auront fructifié, dressez-en procès-verbal, faites m'en part et soyez assuré que je ferai mes efforts pour à l'aide de M. Bertin vous obtenir la remise de l'autre moitié de votre dette envers le roi.

Vous avez vu par mes dernières lettres que je vous prie de vous épargner le volume de vos écritures pour moi et de retrancher surtout l'envoi de toutes les lettres qui vous sont écrites. Réduisez, je vous prie, toutes vos écritures au compte le plus succinct de vos opérations pour la culture des arbres les plus importants de Monplaisir et de leur succès; rien de plus que vos nouvelles et de votre chère famille. Je vous ai demandé quelques graines du grand indigo de Madagascar. Réservez pour le temps de la paix tout autre envoi que je vous aurais demandé.

Je crains bien que l'ennemi n'aille vous visiter. On dit que M. de Ternay va vous protéger avec une escadre. Je le désire bien.

M. Bertin me marquait dans sa lettre du 28 août 1777 de sa propre main : " M. de Sartine m'a dit qu'il adoptait définitivement le parti que vous proposiez pour notre bon et utile colon (M. Céré)." Et dans une autre lettre à peu près du même temps le même ministre me marque que vous avez 5000 l. de traitement et remise de moitié de votre dette.

Céré à Poivre, Belle Eau, Isle de France, 5 janvier 1779.

Cher ami, Depuis le mois de novembre 1777, époque de votre dernière lettre et par laquelle vous me marquez avoir été malade depuis 8 à 10 mois, nous sommes dans les plus grandes inquiétudes à votre sujet. Depuis, une lettre de M. de Turgot à M. de Launay, de mars 1778, dit que vous étiez encore malade à ce moment-là et depuis nous n'avons eu de vous aucune nouvelle directement ou indirectement.

La circonstance ne me permet que de vous écrire un mot. Vous en saurez la raison avant que je finisse. Je veux vous parler un moment du jardin, 1°. Je ne vous fais aucun envoi, aucune expédition, l'incertitude où je suis de votre sort, celle sur la guerre dans vos parages m'en empêche ; sans cela le paquet eût été plus gros

2°. Nous venons de faire en grande pompe, en grande cérémonie, à grands frais, la célèbre cueillette de la muscade française pour être envoyée au Roi, comme vous le verrez par cette feuille. Ceci complète votre triomphe.

3°. Mrs les chefs ont jugé à propos de faire un procès-verbal pour constater cette cueillette. Ils l'enverront par duplicata au ministre en lui écrivant en ma faveur ; ils doivent m'en envoyer copie et le faire enregistrer au contrôle.

4°. J'écris au ministre en même temps, lui rends compte de ce qui s'est passé et, du brillant état du jardin.

5°. J'écris à M. Bertin, lui parle du jardin, lui envoie la même feuille de gazette que vous, lui envoie par M. de la Nugay Tromelin⁷ qui commande la *Dauphine* qui vous porte celle-ci, huit petits gouramis. Je lui ai donné la manière de les soigner, j'en insère une copie dans ma lettre à M. Bertin et je lui annonce d'autres gouramis à la première occasion et je tiendrai parole.

6°. Je viens d'écrire à M. le Chevalier de Ternay, lui envoie une feuille de gazette, je lui parle du jardin, je le prie ainsi que vous et M. Bertin de ne pas m'oublier pour obtenir la décharge de ma dette et la jouissance de ma pension, bien décidé à suivre l'objet qui m'est confié et de ne m'occuper d'autre chose tant que M. de Sartine le trouvera bon et à propos. Je le prie aussi de penser à faire placer mon fils dans la marine.

7°. Je viens d'envoyer 2 beaux bouquets de girofle à M. de Tromelin pour MM. de Lessart et, Le Monnier, à la prière de M. de Cossigny, et le tout bien conditionné et arrangé.

8°. Je joindrai dans un mot que je vais écrire à mon ami Le Galles la même feuille de gazette qu'à vous. Il en fera l'usage qu'il trouvera convenable.

Nous avons eu en 1776, 2,500 clous, en 1777, 5,000 ; en 1778, déjà 100,000 clous dont 17,000 cueillis exprès, tombés avant ou après l'épanouissement de la fleur, et il en reste un grand nombre sur les arbres destinés et réservés pour baies. 13 girofliers fleurirent la première année, 13 la deuxième, 31 en 1778 ; un créole de baies de 1776. De celles de 1777 il en reste 200 de sauvés et qui à 3 mois étaient plus forts que celui de l'année d'auparavant. Clous baies, plants en général, tout ce qui provient de nos girofliers n'est pas encore si fort qu'aux Molucques, par la raison que nos arbres, quoique superbes, bien verts, bien vigoureux, ne sont encore eux-mêmes que des enfants. Cela viendra et n'inquiète plus. Nous ne sommes pas aussi sûrs pour le muscadier ; nous n'avons encore que le même nombre de femelles de reconnues, 8, et que celui planté par vous de graines en fruits ; de ses floraisons subséquentes il n'a rien noué. Il y a apparence que sa floraison à fruits n'arrivera qu'une fois par an ; en février nous verrons celle-ci. Une des muscades qui vont au roi a 9 mois 10 jours de nouaison, l'autre 10 mois 11 jours. Les 4 autres destinées à être plantées, je les laisserai s'ouvrir et tomber et je les planterai avec des remarques et des observations. Rumphe et Valentin disent pourtant qu'il ne faut au fruit que 9 mois de nouaison ; cette différence de temps au reste peut provenir de la différence de climat.

Je continue toujours mes descriptions et mes découvertes sur la manière de fleurir des différents arbres, mais le passé où quantité de choses envoyées au ministre a été fouillée, gâtée ou perdue, la guerre qui existe aussi de vos côtés, tout cela me dégoûte de rien envoyer, surtout nos herbiers qui m'ont donné beaucoup de peines, jusqu'à un temps plus heureux. Qu'importe ! Mrs les botanistes européens en sauront un peu plus tard bien des choses qui leur feraient sûrement plaisir.

Nos chefs actuels continuent à avoir pour moi toutes sortes d'honnêtetés et bonnes façons, aussi j'en travaille plus tranquillement que par le passé où j'ai eu bien des peines, des contrariétés et des chagrins.

La maison de Montplaisir m'a été ouverte huit jours avant la cueillette de la muscade parce que j'ai représenté qu'il était de l'ordre et de l'honnêteté qu'elle le fût dans un jour semblable, et comme décidément M. Foucault n'y veut jamais loger et qu'il vient de s'arranger au Plessis, et parce que M. de la Brillanne⁸ s'était expliqué et me l'a dit [à] moi-même, qu'il ne convenait pas qu'il logeât dans un jardin aussi précieux, et ce qui est très judicieusement observé, je vais y placer tout ce qui a rapport à

⁷ Lire : de Lanneguy de Tromelin. C'est le frère du Chevalier de Tromelin.

⁸ Antoine de Guiran de La Brillanne : Gouverneur de l'Isle de France de 1776 à 1779.

la direction en graines, herbiers, plants, enfin y faire un cabinet, où je trouverai du moins sous la main tout ce que j'aurai besoin comme mes livres, microscope, etc. J'occupe chez moi une chambre de 12 pieds carrés ; mon cabinet qui est à côté était si encombré que je pouvais pas m'y retourner.

Je ne vous donne aucune nouvelle parce que je suis persuadé que vous les saurez de Paris. Il me reste à vous dire en peu de mots le cruel état ou je me trouve dans ce moment-ci. Depuis le 20 décembre j'ai pensé perdre ma femme trois fois, la dernière hier même, à la suite d'une fausse couche, des accidents, de la perte de sang, et encore plus de l'ignorance sur ce point de Le Meur qui nous traite depuis 15 ans, d'une femme dans cet état. Ma femme prête à mourir et jugée sans ressource par Le Meur lui-même, il est venu un jeune chirurgien, le Sr. Fabre, s'offrir à moi. J'ai profité de sa bonne volonté, &c.

Céré à Poivre [sans date, début 1779]

Je vous remercie de tout mon cœur de ce que vous avez fait pour moi, auprès de M. Bertin et dans les bureaux. Vous aurez vu par mes précédentes lettres que malgré tout ce qu'on vous avait promis, et à Mrs Bertin et Ternay, mon sort est toujours à peu près le même. C'est une tricherie bien digne du temps et du siècle où nous sommes, et dont je rirais le premier, si ma nombreuse famille et ma position me le permettaient. Au reste, il y aura peut-être remède à cela. Dieu le veuille, je le souhaite bien, car je ne puis m'en empêcher : je ne discontinuerai pas plus mes soins au jardin du roi que par le passé, et plus je vais, plus je m'y attache. Sûrement que si M. Jacques est écouté, il arrivera des choses extraordinaires tant concernant le sort de Monplaisir que le mien, mais peut-être aussi le ministre aura-t-il le bon esprit de se méfier de tout ce que pourra lui dire un homme aussi dangereux dans le civil comme dans la politique. Il n'est propre qu'à faire et à faire faire des sottises. Dieu nous préserve qu'il soit jamais en crédit.

On vient de me faire présent du portrait de M. de Sartine, mon bienfaiteur, car je ne lui en veux nullement, mais à son commis Michel. Je le placerai dans mon cabinet à Mon plaisir d'où je vous écris à mon aise et très tranquillement dans ce moment-ci. Au nom de l'amitié que vous me portez, envoyez-moi donc le vôtre pour faire le pendant. Comment ! celui de Jacques sera ici dans trois endroits, au Gouvernement, à l'Intendance et chez le Sr Bernard, et vous, vous immortalisé ici, nous n'aurions pas le vôtre ! Voici l'instant où il peut paraître à notre île avec le plus grand triomphe. Reposez-vous en sur moi pour multiplier cette copie et l'envoyer à Bourbon et chez d'autres de vos amis. Nous avons ici d'assez bons peintres actuellement. Je me charge à l'aide de votre portrait, de faire faire un tableau où vous serez de plus en plus reconnaissable. Les attributs en seront aussi simples que vrais et retraceront à nos descendants le présent que vous avez fait à notre isle. Si on y ajoutait Jacques, le portrait serait frappant, l'un cultivant et l'autre détruisant. Les fleurs de girofle, de muscades, &c., vous environneraient, et lui le serait par ses cochons de la ménagerie, étiques et décharnés, &c. Je dois vous ajouter une vérité que tous vos amis ont trouvé à redire que vous ne m'avez pas envoyé votre portrait dès la première fois que je vous l'ai demandé, et ils ont raison ; moi, j'y suis très sensible.

Au moment où vous m'écriviez en avril 1778, il vous restait tous les numéros au-dessous de 45 à recevoir ; je souhaite qu'ils vous parviennent tous sans accident.

Vous êtes satisfait de ma découverte du sexe des muscadiers. Il nous en reste bien d'autres à faire et qui ne pourront être que le fruit du temps, des observations et de la patience. Sur beaucoup d'objets, par exemple sur le muscadier, il nous reste à découvrir si un arbre donne des noix mâles, en supposant les noix longues devoir les fournir, et un autre des noix femelles, ou si un même arbre donne indistinctement des noix longues et rondes, ou mâles et femelles. D'après la fructification des nouveaux muscadiers, et la forme de leurs noix encore naissantes, comparée à celle du Turgot, j'ai quelque soupçon qu'un arbre donnera une espèce de noix et l'autre une autre espèce, par conséquent que les fruits de l'un seront bons au commerce et ceux d'un autre propres à la multiplication. J'observerai les muscadiers créoles dès qu'ils commenceront à pointer, et je ne négligerai rien pour nous mettre dans le cas de pouvoir travailler à l'avenir avec connaissance de cause. Jusqu'à présent toutes mes recherches sont inutiles pour connaître sur 2 muscadiers quelle est la femelle. La fleur seule est ce qui les distingue. Nous n'avons encore sur les 46 muscadiers que 9 de reconnus femelles. Il n'en reste que 4 ou 5 qui n'aient point encore parlé ; tout le reste est mâle.

Nous avons, Cossigny et moi, eu de grandes discussions sur ce que vous appelez *minage*, mot que nous n'avons pu trouver nulle part, lui contre et moi pour. Rappelez-vous que dans le principe le Monplaisir a été défoncé de même à cause des herbes à oignons ou fouchets ; vous m'aviez déjà donné par vos précédentes lettres cette manière de travailler et j'en profiterai en toute occasion, parce que je suis très persuadé et convaincu de sa bonté. Il est seulement fâcheux que cette méthode soit d'une longueur à désespérer à mettre en exécution. Dans 10 ans on n'aurait pas préparé ainsi un carré capable de contenir 100 mille pieds de caféiers.

A la première occasion favorable que je trouverai, je tâcherai de vous envoyer à Lorient et à M. Galloys ce que vous désirez de notre île, mais il ne faut guère y compter par plus d'une raison ; les occasions pour France vont être très rares et les risques que courent les envois qu'on pourrait faire m'empêchent de rien envoyer. Il en est de même pour le Ministre. Les maltôtiers fouillent et gâtent toutes les caisses et je ne me soucie pas que la petite récolte de clous que nous venons de faire montant à plus de 17 l. soit perdue ou tombe entre les mains des Anglais. Je la garderai jusqu'à un meilleur temps et je vais en prévenir le Ministre.

Ce petit habitant de Flacq est un grand ami de M. Jacques et son épouse encore plus ; il n'a jamais vu le jardin du Roi de mon temps. L'autre y est venu pleurer plus d'une fois certaine chose qui le tuait, et n'a pas vu ce qu'il a débité. Ce sot ignorait que depuis son départ il s'était fait un changement ici, et s'il l'avait su il aurait chanté la palinodie à Paris. Peu importe d'avoir le suffrage de pareilles cervelles. Il est venu depuis 4 ans plus de 5000 personnes de tous pays, de tout état, admirer les girofliers, les muscadiers, et tout l'ensemble du jardin, dont beaucoup se sont répandus de vos côtés, jusqu'à l'Amérique, beaucoup auront vu aussi la capitale, le ministre et les grands. Je sais à n'en pouvoir douter que le ministre questionne à son sujet tous ceux qui viennent de ces pays-ci, et que tous lui en rendent un compte flatteur et avantageux. J'ai fait faire la cueillette de la muscade avec éclat ; elle m'a occasionné bien près de 2 mille écus de dépenses⁹, mais je sentais qu'elle ne nuirait à rien, qu'elle serait nécessaire et qu'elle donnerait le coup de grâce à tous les incrédules, et maître de dire ce que j'ai voulu à cette fois dans l'annonce pour nos Gazettes qui vont partout, j'ai ménagé la place de manière à parler un peu de chaque chose, et j'ai eu le soin surtout de nommer les principaux auteurs. A la cueillette des clous il se trouvait 3 chefs ; je n'en nommai qu'un et vous n'y fûtes pas cité. J'eus la satisfaction de n'y voir pas non plus le nom de Jacques. Soyez sûr que la vérité prévaudra toujours sur ce que pourront dire quelques malintentionnés, quelques partisans de Jacques. Son règne est passé et déjà on ne se rappelle guère plus de lui. Si cet homme qui croyait s'immortaliser ici, pouvait, voir la grande, l'extrême indifférence où on est sur son compte, il en pleurerait de rage ; déjà même ses créatures semblent aussi l'avoir oublié et n'en parlent plus.

Je vais adresser par le *Marbœuf* 12 gouramis pour M. Bertin, et 12 pour M. de Sartine. Si celui-ci n'en veut pas et qu'ils arrivent toutefois à bon port, il les donnera au Roi ou à qui il lui plaira. Il ne partira désormais aucun vaisseau que je n'en envoie. Ceux-ci ont au plus un pied de longueur et les 12 tiennent dans un très petit vase. J'en ai déjà 1300 de la même grandeur au collège et tous les mois je compte en faire prendre un grand nombre, et quand ils seront longs de 3 pieds, je les ferai rejeter dans le vivier. Nous les pêchons au bord de l'eau avec une espèce de crible de fer-blanc et cette pêche est immanquable.

Les nouvelles publiques vous apprendront de reste le malheur de la perte de Pondichéry pris par les Anglais en octobre dernier¹⁰, la belle capitulation du héros Bellecombe. Cette conquête reviendra à nos ennemis à plus de 100 millions. Dieu veuille qu'à moins de frais nous puissions aussi leur enlever Madras et Calcutta.

M. de Sonnerat passe aussi en France. Ainsi vous ne tarderez pas à le voir à Lyon. Il doit être bien riche en toutes sortes de collections et sera bien reçu des savants. Adieu, &c.

Céré à Poivre Au Jardin du Roi, Isle de France, le 13 mars 1779.

J'ai reçu hier au soir, M. et cher ami, votre lettre de Lyon du 30 septembre 1778. Quoique le vaisseau aille partir, il faut bien vous en accuser la réception, dussé-je n'avoir le temps que de vous

⁹ Cette cérémonie a eu lieu le 7 décembre 1778

¹⁰ Chute de Pondichéry en octobre 1778

écrire peu de lignes. La *Consolante* est arrivée le 10 au soir et c'est M. Rose qui m'écrit et qui me fait passer votre lettre en m'offrant ses services à Lorient.

Votre lettre m'a fait d'autant de plaisir que j'étais très inquiet de vos jours. Je vais parcourir votre lettre et y répondre au courant. Commençons par la correspondance. Voici la note de tout ce qui vous restait à recevoir depuis le No. 46.

J'ai envoyé plusieurs bouquets de girofle en même temps, le vôtre aura été changé. Je tâcherai de vous en envoyer en herbier, mais cela est fort difficile. Les clous tombent avant de se dessécher par la pression, mais il faudra attendre : les girofliers sont couverts de baies à présent.

Je ne connais goutte à ces 6 petits pains que vous avez reçus ; je ne vous en ai pas envoyé. Suivant la description que vous m'en faites, ce ne peut être que la montre, l'essai de rocou fait ici et que j'ai envoyé au Ministre, il y a bientôt 3 ans. Cela prouve combien tout ce que je lui ai adressé a été diverti et perdu ; aussi ne m'a-t-il jamais accusé la réception de quoi que ce soit, et par ma correspondance vous avez vu que je lui ai adressé beaucoup de choses et de caisses, &c.

Je n'ai pas le temps de chercher précisément quand et par qui ce rocou lui a été adressé. Cela prouve aussi combien le Ministre a été peu curieux de réclamer ce que je lui annonçais et combien il s'en souciait peu. Cela est eu vérité dégoûtant et rebutant.

Les nouvelles que vous me donnez sur les affaires de l'Europe, le jugement que vous en portez, les réflexions qu'elles vous suggèrent, et qui m'ont fait impression, sont bien différentes de tout ce qu'on débite ici. La défense faite d'en donner d'ici me ferme la bouche.

Je vais citer à tout le monde la réception de Jacques, son effronterie de vous écrire ainsi. Cela caractérise l'homme à merveille. On débitait effectivement ici ce tripotage, ce gain énorme sur les lettres de change. En tous cas il l'avait fait bien adroitement, et on n'en parlait qu'au moment de son agonie ici. Je vous assure qu'on ne pense déjà guère à lui et que bientôt il sera aussi parfaitement oublié à l'isle de France que vos collègues et vos antagonistes,

Je me suis trompé ou vous aurez mal lu : c'est 4 pieds de retranchés à la tête d'un ou deux muscadiers, à un il n'a pas de mâle aromatique de son espèce, à l'autre c'est le Turgot qui vient de donner les 6 noix. Les 8 autres ont la tête saine et entière comme vous et moi. C'est mon système favori de laisser à la nature à nous instruire d'abord, ensuite de l'aider ; je n'élague que de force et par nécessité. Je voudrais tenir nos arbres à une hauteur honnête. Les ouragans abîment, fracassent les arbres trop peignés et élagués ; ceux trop branchus ne rapportent jamais ou peu ; il est dans tout un milieu qu'il faut saisir et que l'expérience seule donne. Nos muscadiers sont ombragés par des bananiers, les girofliers par des arbres qui s'élèvent. Nos charmilles de force, nos contre-charmilles commencent à faire l'effet que nous attendions. Dans peu d'années ce jardin du Roi, ce Monplaisir, cette souche de tant d'arbres précieux, sera impénétrable aux ouragans. Celui de 1760 est encore tout frais dans ma mémoire, et je l'ai toujours à l'esprit dans tout ce que je fais et que j'établis.

Vous attendez avec impatience les premières noix muscades pour solliciter la remise du reste de ma dette. Vous m'assurez que je l'obtiendrai. Dieu veuille vous entendre ! Mais comment parer au tour de Jarnaç joué par les Buralistes ? En demandant remise de l'autre moitié, la première restera toujours due. Fi ! quelle vilénie de la part d'une nation ! Si j'étais riche et aussi bien sans enfants, je ne ferais que rire de tout cela, mais il s'en faut. Des événements, des circonstances trop longues à rapporter ont amené à la maison 3 sœurs de Mme Céré, des neveux, nièces, etc., ce qui entraîne sans étrangers, une peuplade de 22 bouches à nourrir journellement. Ajoutez à cela que tout entier à ma besogne, je suis chez moi, je ne vais chez moi que comme un étranger, c'est-à-dire pour boire, manger et dormir, enfin, Dieu par-dessus tout, je n'en suis pas plus triste pour cela.

Rose m'a écrit une grande lettre en m'envoyant la vôtre. Je vais lui en accuser réception en peu de mots, C'est un bon correspondant que nous aurons là pour tout ce que je trouverai à vous faire passer et au ministre.

Je vous envoie avec celles-ci copies de mes dernières lettres au Ministre ; elles vous diront toujours quelque chose. Voilà la dernière de cette année. Je pense que nos administrateurs lui auront écrit pour demander remise de ma dette, M. Foucault me l'avait très fortement promis. M. de la Brillanne est malade depuis un mois, M. Foucault surchargé de besogne. Je ne suis donc pas sûr s'ils l'ont fait, ni je n'ai pas le temps de m'en informer. Mes respects, &c.

Poivre à Céré. Lyon, 27 août 1779.

Je vous ai écrit cette année, mon cher ami, par toutes les occasions qui sont venues à ma connaissance. Je n'apprends que dans ce moment qu'un vaisseau va partir de Lorient pour votre isle. Je ne sais si je serai à temps de vous écrire un mot par cette occasion.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 5 janvier de cette année par la corvette la *Dauphine* amenée à bon port par le frère de notre respectable ami, M. le Chevalier de Tromelin. J'ai reçu en même temps la feuille de vos annonces du 9 décembre 1778, dans laquelle j'ai vu avec la plus grande satisfaction et encore mieux dans votre lettre les détails de la cueillette de votre première muscade française. Je vous en fais mon compliment bien sincère et de mon cœur. Vous aurez vu par mes précédentes lettres et surtout par celles que je vous adressais par la voie de M. le Chevalier de Ternay qu'on disait alors aller à l'Isle de France avec une escadre, que M. Bertin avait obtenu pour vous de M. de Sartine que vous seriez admis à rendre vos comptes de clerc à maître. Je vous ai adressé la copie dressée par M. Bertin lui-même de la requête ou mémoire présenté à ce sujet au ministre de la Marine, et je vous ai rendu compte de la réponse favorable de ce ministre dont M. de Bertin avait eu la bonté de me faire passer des copies. Comme je n'ai pas reçu de réponse de M. le Chev. de Ternay qui m'accusa réception de mon paquet pour vous, je ne sais ce qu'il sera devenu, mais je pense que cet ancien gouverneur qui a de l'amitié pour vous aura fait passer à Lorient le paquet à votre adresse comme je l'en priais dans ma lettre au cas que sa destination ne fût pas pour l'Isle de France. Il faut aujourd'hui avant d'agir pour vous attendre le résultat des ordres du ministre de vous recevoir à rendre vos comptes de clerc à maître, parce que nos demandes en votre faveur doivent être conformes à ce résultat. Si messieurs vos administrateurs jugent d'après votre reddition de comptes que vous êtes dans le cas d'obtenir remise de moitié ou des trois quarts de votre dette, il nous sera facile d'obtenir la remise entière et même d'autres grâces : mais on ne peut raisonnablement agir et solliciter que d'après la connaissance que vous me donnerez de votre situation réelle à la suite de votre reddition de compte.

Pour ce qui regarde votre projet de faire entrer M. votre fils dans la marine, je suis convenu avec M. Galles, notre digne ami, que nous attendrions le désarmement de M. le chev. de Ternay et son retour à Paris pour agir de concert avec lui en faveur de votre projet. Je pense que le concours et l'appui de ce chef d'escadre, votre ancien gouverneur est absolument nécessaire pour réussir.

Je suis enchanté de la sage observation dont vous m'avez part sur le produit progressif de vos girofliers en rapport. Rien n'est plus fait pour soutenir et augmenter nos espérances relativement à l'abondance de production que nous devons attendre de notre nouvelle culture malgré tout ce qui a pu en être auguré par des ignorants ou des malintentionnés.

J'ai reçu un paquet de notre cher ami, M. de Cossigny, et une lettre de M. le Chev. de Tromelin, notre cher et digne ami. Je ne pense pas être à temps de leur répondre par cette occasion. Je vous prie de leur présenter à l'un et à l'autre les assurances de tout mon attachement, de faire au premier mon sincère compliment sur l'heureux accouchement de sa chère épouse qui lui a donné un fils¹¹; et au second sur le succès sur son opération du curement du Port. J'aurai certainement le plaisir de leur écrire par la première occasion ainsi qu'à M. de Launay que je vous prie d'assurer de toute mon amitié. Je sais que M. Le Galles vous écrit par cette occasion. Je m'en rapporte à lui pour les nouvelles publiques. Les gouramis ne sont pas arrivés, mais j'espère qu'un second envoi réussira mieux. C'est par le travers des Açores qu'un boulet de canon a cassé le vase qui contenait ces poissons. A la paix je vous demanderai pour moi graines et plantes, surtout des letchis et des vangassayes ou petites mandarines. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Poivre à Céré - Lyon, le 2 novembre 1779.

¹¹ Evidemment Poivre ne peut imaginer que Corneille Auguste Charpentier de Cossigny, né le 15.9.1778 épousera en 1816, Françoise Joséphine Bureaux de Pusy, sa petite fille.

La dernière lettre, mon cher ami, que j'ai reçue de vous est de janvier de la présente année par la corvette la *Dauphine*, capitaine M. de Lameguy (?)¹², frère de notre digne ami, M. le Chev. de Tromelin. Depuis ce temps la *Comtesse de Marbœuf* et le *Duc d'Aiguillon* sont arrivés en Irlande pris par les Anglais, et rien ne m'est parvenu de votre part par ces bâtiments, quoique plusieurs personnes aient reçu d'Irlande les lettres expédiées de votre isle à leur adresse par ces navires. J'ai moi-même reçu un très gros paquet de M. Beauvais venu sur la *Comtesse de Marbœuf*. La dernière lettre que j'ai eu le plaisir de vous écrire est du mois d'août. Je l'ai adressée dans le temps à M. Rose, directeur de la liquidation de la Compagnie des Indes qui devait alors retourner à vos isles pour ses affaires particulières, mais je le crois encore à Lorient et je ne sais s'il aura eu quelque occasion pour vous faire passer ma lettre.

Je profite de l'avis qui m'a été donné d'un armement qui se faisait à Lorient destiné à vos isles pour vous donner de nos nouvelles, Nous nous portons tous bien et nous vous sommes tous tendrement attachés et à votre chère et aimable famille. Nous sommes inquiets sur votre sort dans le moment de crise où les Anglais débitent de temps en temps que leur chef d'escadre Hughues qu'ils disent avoir été envoyé aux Indes, doit tenter d'enlever vos Colonies. Je pense que les Anglais, trop faibles partout où ils ont à se défendre, ne peuvent avoir aux Indes des forces suffisantes pour entreprendre rien sur vos isles. Je pense encore que dans le cas d'attaque vous êtes en état de résister ; ainsi je suis à part moi moins inquiet que le public sur votre sort.

Le succès de vos travaux, des épiceries confiées à vos soins, a fait en France la plus grande et la plus heureuse sensation. On vient d'imprimer un petit mémoire en forme de relation sur la manière dont la culture des épiceries a été introduite dans nos colonies. L'auteur, qui est M. l'abbé Tessier, s'étend davantage sur le succès du giroflier à Cayenne parce que c'est de cette isle qu'il lui est parvenu une branche de giroflier chargée de clous et qu'il a été éduqué sur cette matière par M. Maillart dont il parle beaucoup comme de celui à qui Cayenne doit sa nouvelle culture.

Il paraît ignorer d'après les documents du même M. Maillart le succès des muscadiers et même des girofliers à l'Isle de France. Tous les journaux, toutes les feuilles périodiques, plus lus que le mémoire de M. Tessier, ont assez célébré et fait connaître le succès de vos soins à l'Isle de France. Ainsi soyez bien assuré que la nation vous rend toute la justice qui vous est due.

J'attends le résultat de votre reddition de compte de clerc à maître autorisée par le ministre pour faire les démarches nécessaires et terminer à votre entière satisfaction votre affaire avec la caisse du Roy, enfin pour vous procurer toute la justice que vous méritez.

D'un autre côté j'attends le désarmement ou le retour à Paris de M. le Chevalier de Ternay pour l'intéresser à faire les premières démarches pour le placement de M. votre fils dans la marine et faire appuyer ces premières démarches par M. Bertin. M. le Chevalier de Ternay rentré à Brest au mois de septembre avec l'armée navale commandée par M. d'Orvilliers qui n'a rien fait de toute la campagne, est encore armé à Brest. J'ignore si ce chef d'escadre, votre ancien gouverneur, désarmera. Il viendra cet hiver à Paris. J'en serai certainement instruit et alors j'agirai.

Faites-moi le plaisir de dire - à M. de Cossigny que j'attends le premier moment de paix et de tranquillité pour faire usage de ses mémoires suivant ses intentions. Le temps actuel ne saurait être plus contraire à ses vues ; - à M. Beauvais, que son protecteur, M. Bourgelat, est mort et que j'écrirai au bureau de M. Bertin pour savoir qui a remplacé M. Bourgelat, et envoyer à son successeur ses mémoires ; que je le recommanderai aussi à M. Bertin.

Le sellier Bayet vous a-t-il remis les cent livres que je lui ai prêtées ici et que je vous ai prié de donner en gratification à Raman ?

Poivre à Céré - Lyon, le 4 février 1780.

Il y a bien longtemps, mon cher ami, que je n'ai reçu aucune nouvelle de vous. Ma femme et moi sommes inquiets de votre santé et de celle de Mme Céré. Nous parlons souvent de vous à la Fréta. Nous vous suivons souvent en pensée dans les divers quarrés du Jardin de Monplaisir, et nous

¹² Lire M. de Lanneguy : frère de Jacques Marie Boudin de Lanneguy de Tromelin, (1751-1798), dit le Chevalier de Tromelin.

partageons en imagination les plaisirs que vous goûtez en voyant tant vos arbres précieux prospérer ; nous les regardons toujours comme nos enfants communs. Je vous avoue qu'en particulier je voudrais bien les voir en réalité, pouvoir aller vous embrasser, partager vos plaisirs au milieu de cette famille florissante et revenir coucher à la Fréta, car c'est le seul pays où je puisse dormir tranquille.

Je n'ai reçu aucune lettre depuis celles apportées par la corvette la *Dauphine*, partie en janvier 1779 de votre île.

J'attends avec impatience de savoir le résultat des ordres donnés par le ministre pour l'admission de votre rendement de compte de clerk à maître relativement à votre dette envers le Roy. J'espère que MM. vos administrateurs vous auront admis à compter conformément aux vues du Ministre et que le résultat sera une diminution considérable de votre dette. J'agirai ici suivant ce résultat et conformément à vos intentions dès que vous me les aurez fait connaître.

La plupart de vos arbres précieux parviennent enfin cette année à l'âge de leur rapport, au moins pour le pays natal. Ils seront peut-être un peu plus de temps à y parvenir dans votre isles dont le sol leur est étranger, mais en général ils doivent être beaux et ce doit être une jouissance bien agréable pour vous que de les voir d'année en année parvenir à leur plus grande fructification. Je viens de recevoir de Cayenne une lettre de M. Dallemand¹³ qui en 1772 porta dans cette colonie les girofliers. Ce jeune homme qui avait accompagné Provost aux Moluques réussit très bien à conserver les plants qui lui étaient confiés. Il fut récompensé par le brevet de sous-commissaire de la marine à Cayenne où il s'est richement établi avec une veuve qui a fait sa fortune. Il m'écrivit en date du 14 novembre dernier que les girofliers y sont à leur second rapport, de la plus grande beauté et plus vigoureux que ceux qu'il a vus aux Moluques mêmes, que les canneliers et les manguiers réussissent également bien et qu'ils ont déjà mangé des mangues des plants qu'il porta de l'Isle de France. Il ajoute qu'il a fait un semis de baies de girofle qui viennent parfaitement. Malheureusement pour eux ils n'ont point de muscadiers. Ce serait surtout le poivrier qui conviendrait à cette colonie chaude et pluvieuse où l'arbre immortel ou *nouroue* vient mieux que nulle part au monde. Dans le temps je pressai en vain M. Maillart d'y envoyer des plants, C'était ce qu'il fallait à Cayenne, et préserver les épicerie fines pour l'Isle de France comme je le voulais.

Donnez-moi, mon cher ami, des nouvelles de tous ces enfants chéris quoique j'aime mieux les aînés qui sont les girofliers et les muscadiers, j'aime aussi tendrement les cadets qui sont les *rimas*, *letchi*, *hevi*, *bois d'aigle*, etc. Ainsi donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de tous, sans oublier le mangoustan dont je voudrais que vous mangeassiez le fruit, car à mon goût le mangoustan est le premier fruit de la création.

J'ai eu le plaisir d'avoir ici à la Fréta les derniers jours de décembre dernier, M. Chevalier, notre ancien commandant de Bengale, qui est enfin arrivé à Paris, après mille dangers courus sur la mer Rouge, en Abyssinie, en Egypte et sur la Méditerranée. J'espère qu'il réveillera et éclairera notre ministère sur nos intérêts aux grandes Indes. Ce M. Chevalier est un excellent patriote.

Nos affaires de guerre sont moins avancées cette année qu'elles ne l'étaient l'année passée, parce qu'avec des forces supérieures nous avons laissé les Anglais se préparer et se fortifier partout. Toute la France n'a d'espérance que dans M. le Comte d'Estaing qui est arrivé de l'Amérique à Brest en décembre avec deux blessures glorieuses dont une grave à la jambe. Il a échoué devant Savannah, ville fortifiée de la Géorgie américaine. Il l'a assiégée avec cinq mille hommes, partie française, partie américaine, mais elle s'est trouvée défendue par sept mille Anglais. Il y a fait des prodiges de valeur et l'eut enlevée comme la Grenade, l'épée à la main, s'il n'avait pas été trahi par un américain qui est allé avertir la ville du vrai point où devait se faire l'attaque.

Ce vice-amiral a été reçu en France comme un héros. On espère que le Roy lui donnera la campagne prochaine le commandement général de notre grande armée navale. S'il avait commandé l'année passée à la place du bon M. d'Orvilliers, nous aurions les Anglais à nos pieds.

Ne m'écrivez plus, mon cher ami, sous le couvert de M. Parent; écrivez-moi tout uniment sous le couvert de M. Bertin, ministre et secrétaire d'Etat.

¹³ Un an plus tôt, Il avait été choisi par Poivre pour être *écrivain principale* dans la dernière expédition aux Moluques.

J'attends ici à la Fréta le mois prochain mon bon ami, M. de Steinauer, qui quitte la retraite qu'il s'est donnée à Pézenas pour aller cette année visiter tous ses amis dans toutes les provinces et surtout dans la capitale. Il est toujours le même, toujours un excellent homme.

Toute ma famille se porte bien et moi aussi. Je vous embrasse, mon cher ami, et vous aimerai toute la vie.

J'apprends dans le moment par la gazette la mort de votre Gouverneur, l'arrivée de M. de Pallière et autres. Mille compliments à M. de Pallière.

Poivre à Céré - Lyon, le 17 février 1780.

Je reçois dans le moment, mon cher ami, le paquet de graines que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser par la voie de M. Rose à Lorient qui m'a fait passer en même temps le billet que vous lui aviez écrit le 1^{er} septembre dernier. Point encore de lettres de vous. Patience, j'en attends d'un jour à l'autre. J'en reçois une de M. Sonnerat qui se loue infiniment des honnêtetés qu'il a reçues chez vous. Je reconnais là votre amitié pour moi et j'y suis très sensible. Sonnerat me confirme la mort de votre gouverneur. Il m'apprend son remplacement par M. de Souillac, la mort de notre bon ami Launay que je regrette beaucoup. Il m'apprend les succès de notre ami M. de Cossigny, leur voyage à Madagascar, &c.

J'attends avec bien de l'impatience vos lettres. Je pense que le paquet est chez M. Bertin qui me le renverra par un autre courrier pour ne pas effaroucher l'administration des postes par plusieurs gros paquets à un même courrier.

Les graines me feront grand plaisir. Je compte que tout lèvera à la réserve des pépins de citronniers de Combava et de ceux de vangassayes. Ces pépins ne peuvent guère se conserver que dans la terre ainsi que les noyaux de litchi. Faites-moi le plaisir de me ramasser du grate-cul de votre rose de Chine simple à fleurs cramoisies veloutées. Nous ne l'avons pas en France. Je vous rendrai compte du succès de vos graines.

Je vous ai écrit, il y a deux jours, le 4 courant, et mon paquet était parti pour Lorient, à l'adresse de M. Rose par la médiation de M. Bertin pour au moyen du contresigne éviter les frais énormes de la poste. Je me hâte de vous accuser par cette seconde la réception de votre paquet de graines parce que dans ma lettre du 4 je vous ai écrit n'avoir rien reçu de vous. J'avais écrit par le même courrier au pauvre Launay. J'écris aujourd'hui à M. Rose de remettre sa lettre à M. son frère, car c'est M. Rose qui sera le porteur de mes lettres. Vous pourriez m'envoyer par lui les graines que vous voudrez me faire passer et tandis qu'il sera à vos isles, vous lui demanderez à qui vous pourrez en son absence adresser vos paquets pour me les faire parvenir toujours par la médiation de M. Bertin.

La branche de muscadier en fleurs que vous m'avez envoyée mise en herbier est de la plus belle conservation. J'en désirerais une semblable du girofler mis de la même manière en herbier.

Sonnerat m'a fait une description délicieuse du jardin de Monplaisir et du succès de vos bons soins. Il me semble que dans votre isle si saine autrefois il meurt aujourd'hui bien du monde. Il n'était pas encore mort de Gouverneur dans votre isle. Ménagez-vous bien, mon cher ami ; une famille nombreuse, de vrais amis et la chose publique sont intéressés à votre santé. Je vous aimerai toute la vie de tout mon cœur.

Céré à Poivre. 13 août 1780.

Enfin, monsieur et cher ami, je viens donc de recevoir de vos chères nouvelles, de celles de la chère voisine et de vos trois demoiselles. Ce jour-là est toujours un jour de joie pour moi, pour toute ma famille et pour toutes les personnes qui vous connaissent, que nous voyons, et qui connaissent notre liaison. J'étais dans de grandes inquiétudes sur votre compte, et quoiqu'en guerre je ne concevais pas comment il fût déjà arrivé tant de vaisseaux, sans non-seulement recevoir de lettres de vous, mais même sans avoir vu qui que ce soit qui pût donner de nouvelles de vous. Aux époques de vos 4 lettres il est bien étonnant que vous n'avez pas reçu les miennes surtout avec la précaution que j'ai toujours prise d'y mettre les trois enveloppes ou de les adresser à M. Rose à Lorient. Ce M. Parent du bureau de M. Bertin les aura peut-être perdues. Je vais rapporter sur une feuille à part toutes mes expéditions

pour vous, nommément depuis Janvier 1779. Vous verrez toute mon exactitude à vous donner de mes nouvelles et de tout ce qui vous intéresse tant par ailleurs dans ce pays-ci. Je me suis toujours abstenu de traiter des nouvelles en cas de prises de mes lettres, pour que les Anglais les fissent rendre plus facilement en France, comme ils ont fait de beaucoup de celles que j'ai écrites et dont on m'accuse la réception par cette voie, comme j'ai toujours eu le soin aussi d'apostiller tous mes paquets pour être conservés en cas de prise et derrière sur l'adresse *histoire naturelle*. Il serait étonnant qu'avec toutes ces précautions notre correspondance fut interrompue. J'ai seulement à cause des frais de poste toujours la crainte qu'on ne fasse sauter la première enveloppe et qu'on ne vous fasse passer directement nos paquets. Il en est de même pour ceux que j'expédie à M. Gargas. Je crains toujours que ce paquet allant dans des ports étrangers, il ne lui en coûte aussi le diable pour les retirer et tout cela me gêne beaucoup et m'empêche de lui adresser sous une même enveloppe toutes mes expéditions.

Le Ministre ne m'a pas fait l'honneur de m'écrire un seul mot sur la réussite de la muscade. S'adressant à nos chefs pour avoir annuellement un compte du jardin, il est à croire que ma correspondance l'ennuie. C'est en quelque façon me dire de ne rendre compte désormais qu'ici à nos chefs. Je me donnais là bien des peines inutilement ; aussi prends-je le parti dès ce moment-ci de ne plus lui écrire. S'il vient à s'apercevoir de mon silence, s'il veut bien me le témoigner, alors je reprendrai ma correspondance avec lui. Je me doute bien que cela provient de ses bureaux, mais je ne puis m'empêcher d'y être sensible.

Vous verrez, car j'en joindrai copie à cette lettre-ci, la lettre que M. de Sartine vient d'écrire ici pour l'envoi d'un muscadier femelle à Cayenne, ma réponse à MM. nos Chefs et vraisemblablement copie aussi de la lettre particulière que j'écris au Vicomte de Souillac. Vous verrez, dis-je, que je tiens toujours à mon opinion que nous n'avons encore pour toutes nos colonies qu'un seul muscadier femelle reine en état d'en perpétuer l'espèce, et j'en suis si persuadé que je fais sécher toutes les noix qui proviennent des autres muscadiers femelles. Cette marche de la nature vous paraîtra bien surprenante ; aussi était-elle réservée pour le deuxième arbre de la terre. Il ne pourrait pas en conscience en avoir une qu'on pût confondre avec celle de tant d'autres. Ce muscadier reine vaut donc un prix infini ; aussi jugez de mon inquiétude à son sujet.

Où en serions-nous si par quelque malheur imprévu ou l'effet de quelqu'ouragan ou coup de vent, il venait à périr ? Les Hollandais auraient-ils la complaisance de nous laisser en aller chercher d'autres ? Ces bourgeois d'Amsterdam savent-ils bien eux-mêmes toutes les particularités de cet arbre dont ils nous vendent les fruits depuis deux siècles ? Je serais curieux de savoir ce qu'ils diraient et penseraient sur tout ce que de l'un et de l'autre arbre [sic]. Il serait fâcheux, je crois, qu'ils apprissent la position où nous met ma dernière découverte sur le muscadier et que je suggère au Ministre de faire une 3e expédition aux Moluques, mais comment m'abstenir de dire là-dessus la vérité au Ministre, comme je l'ai fait par ma lettre en décembre 1779, de vous la dire à vous, à M. Bertin et dans le moment encore à nos chefs d'ici pour répondre à l'ordre que le ministre leur donne d'envoyer un muscadier femelle à Cayenne. S'il était écrit dans le ciel que d'après ma découverte on dut faire une 3ème recherche aux Moluques, si cela devient ou doit devenir un secret d'Etat, on ne pourra pas s'en prendre à moi. S'il venait à être ébruité par suite de la prise de mes lettres par les Anglais, il est bien fâcheux qu'après tant de dépenses de la part du Gouvernement, tant d'intelligence et de soins de votre part et de zèle de la part de votre ami, nous en soyons réduits à un seul muscadier en état d'en perpétuer l'espèce et d'une manière encore si particulière car si tous les arbres qui en proviendront doivent être femelles ou fructifiant, il y en aura toujours plus de royaux que de reines et ceux-ci seuls peuvent nous donner des arbres *sicut hermaphrodites*.

Si j'ai été satisfait d'avoir pu pénétrer cet arbre important jusqu'au bout, je n'en ai pas moins été touché des suites et des réflexions que m'offrait ma découverte, car adieu toute espérance de les voir de mon vivant se multiplier à l'égal du giroflier ; pour qu'il aille vite, il faudra que nous ayons un muscadier reine produit par un muscadier reine créole¹⁴ ce qui entraîne encore bien 10 à 12 ans; celui-là seul pourra nous montrer l'abondance d'un arbre bien acclimaté et nous fournir vraisemblablement des noix par milliers, et fort malheureusement nous ne le tenons pas encore.

¹⁴ *Créole* : qui est né dans les îles. Se dit d'une personne ou d'une plante.

J'ai déjà dès créoles muscadiers provenant des fruits du muscadier royal. Vous sentez bien que j'en planterai encore des noix afin, d'en voir la floraison et d'avoir une certitude plus grande qu'il n'en proviendra que des arbres mâles ou stériles. Cette expérience qui ne laissera plus rien à désirer ne coûtera rien. Nous verrons aussi le jeu des créoles du muscadier reine, et s'ils ne deviendront point ce que j'appelle *sicut hermaphrodites*.

=====

18 août 1780

Je n'ai pas encore vu M. Rose, arrivé il est vrai depuis très peu de jours. Il a été lui-même le porteur de plusieurs de vos lettres. Je crois bien qu'il ne tardera pas à nous venir voir et j'aurai bien soin de m'informer de lui [de]ce que sont devenus les paquets que je vous ai adressés sous son adresse. J'ai fait part à l'ami Cossigny de tous les articles de votre lettre qui parlaient de lui ainsi qu'au chevalier de Tromelin et à M. de Beauvais. Ce pauvre diable-ci attend avec bien de l'impatience qu'on lui rende justice. Il est fort laborieux et n'a pas perdu ses peines. Il vous a bien mille fois remercié de tout ce que vous marquez à son sujet et de votre projet de vous intéresser pour lui. Bayet a payé Raman¹⁵. Celui-ci vous a écrit pour vous remercier. Moyennant vos numéros je pourrai voir à l'avenir si quelques-unes de vos lettres se perdent. Jusqu'ici il n'y en a pas eu une seule de perdue.

Ce que vous me dites de la santé de Le Galles par votre lettre du 4 février m'inquiète d'autant plus que la lettre que je reçois de lui est fort vieille, du 10 juillet 1779. Je serais inconsolable si je venais à apprendre la perte d'un aussi bon et vieux ami à moi et ayant à peine 40 ans. Je ne vois pas trop à qui m'adresser ici pour avoir de ses nouvelles et jusqu'à ce que je n'en aie je serai dans la plus grande inquiétude sur son compte.

Je suis bien fâché des 24,500 l. que ce M. Parent vous a fait perdre. Quelqu'aisé qu'on soit en France, l'argent y est plus nécessaire que dans ces pays-ci et les pertes s'y font plus sentir. Le Galles me donne aussi la même nouvelle en me disant que vous réunissez vos fonds d'avance pour l'établissement de vos chères demoiselles. Comment ! la chère voisine ne veut pas vous donner un garçon ! Comment ! il faut perdre l'espoir de vous voir tous avant de mourir ! Ce serait une grande joie pour moi si je pouvais seulement passer un jour à la Fréta avec tous les vôtres. J'ai assez goûté de la vie des colonies : quand pourrai-je donc aller aussi chercher une retraite dans le pays où vous êtes et près de la vôtre ! Je n'en désespère pas encore pour peu que je puisse avoir ici de belles et riches plantations qui puissent tenter ceux qui voudront faire de très grandes fortunes - ce que je ne chercherai jamais. Si jamais j'exécutais ce projet, j'aurais assez rempli ma tâche. Nous sommes expatriés ici de père en fils depuis 1728.

Je viens de recevoir une lettre de notre respectable ami, M. Steinauer, C'est la deuxième depuis que nous en sommes séparés. Pourquoi ne puis-je pas aller faire la 3^e à la Fréta ? Que de choses nous aurions à nous dire ! La crainte de la perte de mes lettres ou qu'elles ne tombent dans les mains des ennemis, des bavards, me prive du plaisir de causer avec vous-même des choses les plus indifférentes.

Vous ne sauriez vous imaginer combien nous sommes heureux d'avoir pour gouverneur M. le vicomte de Souillac. Vous n'avez pas d'idée de l'honnêteté, de la douceur, de la modération, de l'urbanité, de la tranquillité, de l'affabilité, du bon cœur, de la gaîté, de la sagesse dont il est. Quand on l'aurait fait exprès, je défie qu'on réussisse mieux à faire un homme plus accompli dans toutes ces qualités-là. Aussi est il l'idole de la colonie. D'un autre côté il fait seul toute la besogne, est fort laborieux, de la plus scrupuleuse exactitude aux devoirs de sa place, ayant toute la considération qu'il faut pour les chefs qui se trouvent sous ses ordres, abordable à tout le monde, ayant beaucoup de connaissances, de l'esprit, et avec cela pas plus de prétention qu'un enfant, la dignité qu'il faut à sa place, vivant avec noblesse, n'ouvrant la bouche que pour dire aux petits comme aux grands toujours quelque chose d'honnête, enfin, pour abrégé son portrait et vous le peindre en un mot, vous en seriez fol, si vous le connaissiez. Tout mon regret est d'être si occupé que je ne puis guère le voir.

Cossigny n'a pas été à Malgache, comme Sonnerat vous le marquait. Je vous ai marqué que celui-ci avait pensé mourir pour y avoir été. Il vient de temps à autres passer quelques jours avec nous.

¹⁵ Charles Rama, noir, esclave du Roi, jardinier à Monplaisir dont Poivre avait demandé l'affranchissement pour lui sa femme et sa fille. Poivre lui fait parvenir une gratification de cent livres (lettre Poivre Céré du 2 nov.79)

M. de Launay avec toute sa famille part sur ces vaisseaux allemands. Il a le projet de vous aller voir à Lyon. La mort de son frère est ce qui l'arrache d'ici. Il s'est trouvé que celui-ci devait presque tout ce qu'il avait.

M. le Marquis de Fleury qui est à notre isle depuis un an m'ayant offert de demander de son côté à M. de Sartine une place d'aspirant garde-marine pour mon fils, j'ai accepté et je sais que ce seigneur l'a fait. M. le Chevalier de Ternay veut bien m'accorder sa protection à cet égard. Dieu veuille que quelques gaucheries de la part de G... ou de la mauvaise volonté de celle de M... ne fasse pas échouer toute l'envie qu'on a de m'obliger. Le Chevalier Peignon me demande des extraits de baptême de mon père. Je ne sais pas de quelle paroisse de Paris il était. Il en demande aussi du frère et du grand-père de Madame Céré, mon épouse. Où irai-je chercher tout cela ! Si mon fils se trouve placé dans ce corps, je regarderai cela comme une très grande faveur du Gouvernement, mais cela ne m'empêchera pas, quand il sera plus âgé, de l'envoyer à Tours avec des moyens et d'y recueillir des preuves qu'il était bien fait pour y entrer, mais il faut que ce soit moi ou lui-même qui fasse ces recherches. Le zèle des étrangers ne peut jamais remplacer la personne que cela regarde directement. Le père de ma mère s'appelait *Brouillé*. Il était inspecteur du château de Vincennes. Il avait épousé une *Mantelet le Camus* ; il était proche parent du président de Fourcy et mon père et ma mère étaient cousins. Dans un mois de recherche à Paris et autant à Tours et villes des environs j'aurais bientôt débrouillé toute cette lignée, mais franchement c'est chose, à laquelle il ne faut pas penser.

Il est bientôt temps, mon cher voisin, de finir cette longue épître; aussi c'est ce que je vais faire, ayant encore toutes mes autres lettres à faire. Quand je trouverai des occasions, je n'oublierai pas vos demandes, ni celles de M. Bertin. Je vais tâcher de lui écrire un mot pour lui accuser la réception de la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire du 8 décembre 1779, afin d'avoir occasion en même temps de l'instruire de ce qui regarde le pardon du Roi en lui envoyant copie de la lettre du Ministre aux Chefs en demande d'un muscadier femelle pour Cayenne et de ma réponse à MM. les Chefs.

Mes respects à la chère voisine et les amitiés pour elle et pour vous de Mme Céré, du papa La Roche¹⁶, de ses fils, de ses gendres, enfin de tout ce qui compose notre grande famille insulaire. Je vous souhaite une bonne santé à tous les cinq, que vous n'ayez plus ou très rarement la goutte, M. de Palière père me charge de ses amitiés pour vous. Il est continuellement à Belle Eau et nous parlons souvent de vous. Il n'a jamais la goutte. Je finis, monsieur et cher ami, en vous embrassant ainsi que vos chers enfants de tout mon cœur.

Poivre à Céré - Lyon, le 6 décembre 1780.

Depuis, mon cher ami, les dernières lettres que j'ai eu le plaisir de vous écrire en septembre dernier et qui suivant les apparences sont encore à Lorient, il y a dans le ministère un changement qui vous intéresse. M. Sartine a été renvoyé le 12 octobre. Ce ministre très honnête et bien faisant envers tous ceux qui avaient affaire à lui n'a pas été jugé capable de l'administration pénible qui lui était confiée dans les circonstances critiques de la guerre actuelle. On a profité de la maladie de M. le Cte de Maurepas retenu au lit par une violente attaque de goutte pour faire remplacer M. de Sartine par M. le Marquis de Castries. Ce seigneur a été fait ministre d'Etat en même temps que secrétaire au département de la marine. Le Cte de Maurepas s'est cru disgracié. Il s'est levé aussitôt et avec sa goutte a été de Paris à Versailles où, ne pouvant remplacer M. de Sartine, il l'a fait combler de pensions et de bienfaits. Les uns attribuent le renvoi de M. de Sartine à M. Necker qui s'est plaint de l'énormité de la dépense et surtout d'une dette extraordinaire et inattendue de 20 millions en sus des 14 millions par mois que le directeur général faisait fournir exactement à la marine. D'autres disent que c'est à M. le Cte d'Estaing qu'il faut attribuer le renvoi subit de M. de Sartine, que ce vice-amiral a engagé le Roi d'Espagne à écrire à Versailles pour faire renvoyer le ministre. Enfin tout le monde pense que M. le marquis de Castries est plus propre à la besogne que son prédécesseur, mais que sa nomination à la marine n'est qu'un échelon pour le département de la guerre qu'il doit prendre, dit-on, à l'arrivée dans nos ports de M. le comte d'Estaing qui est parti, le mois dernier, d'Espagne à la tête d'une armée navale combinée de vaisseaux français et espagnols au nombre de 60 sans compter les frégates. On attend d'un jour à l'autre la nouvelle de quelque combat naval où sûrement notre vice-amiral se sera distingué.

¹⁶ La Roche : Nom de famille de Madame Céré.

L'armée anglaise forte de 38 vaisseaux de ligne est en mer et de chaque côté on espère une rencontre qui pourrait décider de cette guerre. On prétend que le comte d'Estaing arrivant aurait le département de la marine et mieux que cela le bâton de maréchal s'il a eu le bonheur de rencontrer les Anglais et de les battre comme il faut.

J'ai l'honneur de connaître M. le marquis de Castries depuis plus de 20 ans et je puis vous assurer que c'est un seigneur du premier mérite, qui certainement sans être marin mènera chaudement et vigoureusement notre guerre de mer qui languissait depuis trois ans à notre honte et à notre grande ruine. Lors de sa nomination, je n'avais pas voulu lui écrire pour lui faire mon compliment. Je craignais de me donner un air de flatteur et de courtisan, mais j'ai reçu de ce ministre le mois dernier une lettre ministérielle à laquelle il a eu la bonté d'ajouter de sa main deux lignes d'honnêtetés. La lettre avait pour objet de me demander mes observations sur votre correspondance relativement à la culture des épiceries, en conséquence le ministre m'avait adressé 7 pièces de votre correspondance, y compris le procès-verbal de la cueillette de vos premières noix muscades et votre reddition de compte des pertes causées par le dernier ouragan de cette année. J'ai profité de cette occasion pour vous rendre auprès du nouveau ministre la justice qui vous est due, comme vous le verrez dans le brouillon que je vous envoie ci-joint de mes deux réponses, auquel brouillon je n'ai fait aucun changement essentiel. C'est tout ce que j'ai pu dire dans une première lettre. Soyez assuré, mon cher ami, que je profiterai de toutes les occasions pour vous servir. M. le Marquis de Castries a dans tous les tems pris le plus grand intérêt au succès de l'introduction des épiceries dans nos colonies, et il est l'ami-né de tous les braves gens, de tous les bons citoyens comme vous. Notre ami Chevreau a eu occasion, dans une visite qu'il a faite à M. le Duc de Choiseul, chez qui était M. le Duc de Praslin, de rendre à ces anciens ministres le compte le plus avantageux et le plus agréable pour eux du succès de la culture des épiceries confiées à vos soins. Ces respectables seigneurs prennent toujours le plus vif intérêt à cette culture qu'ils regardent avec raison comme leur ouvrage et le rapport de Chevreau leur a certainement fait le plus grand plaisir. Ne m'oubliez pas auprès de M. le Chev. de Tromelin, de M. de Cossigny, &c.

Poivre à Céré - Lyon, le 1er février 1781.

Je vous ai écrit, mon cher ami, en septembre et décembre de l'année dernière. J'ai envoyé mes deux lettres à Madame Rose à Lorient avec prière de vous les faire parvenir par les premiers vaisseaux qui partiraient pour vos isles. Outre ces deux lettres j'en ai donné une particulière de recommandation à M. Demontet qui passe dans le régiment d'Austrasie à l'Isle de France. Je pense que les deux lettres ci-dessus vous seront parvenues ensemble par *le Sérapis* qui doit être parti le mois dernier avec quelques vaisseaux d'approvisionnements sous son convoi. Celle que j'ai le plaisir de vous écrire aujourd'hui vous parviendra par la voie de mon bon ami, M. Chevreau, qui va remplacer M. Foucault dans l'administration de vos isles. M. Chevreau vous aime, rend justice à vos travaux, à vos talents, à votre zèle, fait partout le plus grand éloge des succès, de vos soins pour la culture des épiceries, à la belle tenue du Jardin, du Roi. Ainsi je pense que quoique vous n'avez qu'à vous louer de l'honnêteté de M. Foucault, vous gagnerez encore à avoir pour Intendant mon ami, M. Chevreau. Cet honnête administrateur passe dans vos isles avec la plus sincère intention d'y faire tout le bien qui sera en son pouvoir. Comme il sera associé à un gouverneur sage et de la plus grande honnêteté (M. de Souillac), il y a tout à espérer que votre Colonie prospérera sous l'administration de deux hommes unis pour le bien général. Vous pensez bien que malgré l'estime et l'attachement qu'il a pour vous, je n'ai pas oublié de lui recommander fortement vos intérêts particuliers et ceux de la besogne précieuse à laquelle vous travaillez avec tant de soins et de succès. Vous allez donc, mon cher ami, être amplement dédommagé des tracasseries que vous a fait essayer le triste Maillart, et vous serez récompensé du courage que vous avez eu d'entreprendre de faire le bien, malgré le pouvoir d'un homme qui voulait le mal.

Madame Poivre fait mille compliments à M. Céré et le prie de ne pas lui savoir mauvais gré si elle ne lui envoie pas le portrait de son mari par M. Chevreau. M. Poivre assure qu'il n'y a pas le temps de le faire et de l'envoyer à Lorient avant le départ de M. Chevreau. Mais je n'oublierai point ma promesse. Vous auriez vu, par ma lettre de décembre dernier, à laquelle j'ai joint les brouillons de mes réponses à M. le Marquis de Castries, que le ministre m'avait fait adresser par le bureau de l'Inde votre correspondance sur la culture des épiceries et m'avait demandé mes observations sur cet objet. Depuis, le ministre m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il allait donner ses ordres pour que les administrateurs

vous donnassent les noirs nécessaires à la plantation des abris que vous aviez proposés. Ainsi vous serez satisfait sur ce point que je regarde essentiel et de toute nécessité. Je vous observerai que vous ne sauriez faire vos plantations d'arbres fruitiers et autres trop épaisses, c'est à dire qu'au lieu de vous contenter d'un terrain de 40 pieds qui ne contiendrait que trois rangs d'arbres à 20 pieds de distance les uns des autres en échiquier, vous devez prendre un espace suffisant pour placer à la même distance de 20 pieds au moins, 10 rangs d'arbres toujours en échiquier de façon que dans tous les points de votre abri le vent trouve un obstacle au moins de 5 rangs d'arbres et le rang extérieur garni près à près d'arbres à 6 pieds de distance comme une palissade.

J'ai jugé par la lecture de vos extraits de journaux que partie de votre correspondance avait été perdue pour moi par la prise des navires chargés de vos paquets. Par exemple je n'ai pas eu le détail de vos découvertes pour distinguer les noix muscades qui étant mises en terre doivent produire des muscadiers mâles ou femelles. J'ai seulement compris ou deviné que les noix rondes donnent des arbres femelles et les longues des arbres à fleurs mâles. Ainsi je vous prie de me répéter ce que vous m'avez sûrement déjà écrit à ce sujet et qui a été pris par les Anglais. J'ai reçu des commencements de description des arbres à épiceries et les suites promises ne me sont pas parvenues. Je reçois de temps en temps d'Angleterre des lettres de nos isles qui ont été ouvertes et souscrites par le Capte. London (?) à la mer en juin dernier. Ces lettres renvoyées ne contiennent rien d'important. Sans doute les Anglais gardent celles qui peuvent les instruire. Je viens encore d'en recevoir une de Cormasson de Flak [Flack]. J'ai reçu aussi depuis peu sous le couvert de M. Bertin un duplicata de vos derniers extraits de journaux jusqu'en mars dernier, renvoyé d'Angleterre. Il faut, mon cher ami, attendre le retour de la paix pour réparer mes pertes d'une partie précieuse de votre correspondance.

Je vous ai déjà marqué que j'avais reçu par duplicata les graines que vous m'aviez fait l'amitié de m'envoyer. Ces graines sont arrivées parfaitement conservées, mais les germes de la plupart se sont trouvés desséchés, et il ne m'a levé que 4 ou 5 graines dont une du grand indigo de Madagascar qui a porté graine trois fois dans l'été dernier en pot, deux ou trois graines de petit indigo à fleur gris de lin qui ont fleuri et m'ont pas grainé, un hévis qui a poussé à la hauteur de trois pouces ; je ne sais encore s'il échappera à l'hiver, quoique dans ma serre d'oranger qui est bonne. Il est possible que les autres graines que je conserve soigneusement dans des pots lèvent cette année. Cela arrive souvent à des graines étrangères. Je crois vous avoir déjà écrit que les graines de citron, champac, d'alanguilane, d'hevis et autres que vous m'avez envoyées dans de simples cornets de papier fussent arrivées plus fraîches avec leurs germes mieux conservés mis entre des couches de terre, de sable ou de cendre tamisée, dans une boîte ou un petit flacon ou simplement un nœud de bambou. Je désire fort qu'à la première occasion vous me fassiez le plaisir de m'envoyer les mêmes graines de la manière que je vous indique ci-dessus et que vous y ajoutiez des noyaux bien frais de letchy de la meilleure espèce, des baies du buis de Chine, des grate-culs de votre belle rose veloutée cramoisie de Chine, de votre rose tricolore du Sinara, du falsé, du meyaconchy, en un mot, des noyaux, baies et graines de vos fruits surtout, et de vos fleurs agréables. Quand je vous demande des graines ou noyaux de vos fruits, je n'entends parler que de ceux qui, comme les citronniers, peuvent porter fruits dans des caisses et être fermés l'hiver dans une serre. Le letchy est de ce nombre, mais non le manguiier ni l'hevy et autres grands arbres. Notre climat ne permet pas de tenter la culture de ces hautes productions. De tous vos fruits celui que je désire le plus, c'est le litchy, parce que je suis persuadé qu'il réussira ici, comme l'oranger, dans des caisses. J'en ai vu en Chine dans de grands pots chargés de fruits. J'ai vu aussi à Manille des champacs et des alangnilanes en fleurs dans des pots. Quant aux citronniers de Combava et autres, aux vanguasailles, je suis très persuadé qu'ils réussiront. J'ai apporté ici du Cap de Bonne Espérance deux orangers d'espèce excellente que vous n'avez pas et qui réussiront parfaitement. Nous n'avions pas en France cette espèce. Je les ai beaucoup multipliés par la greffe à l'écusson et j'en ai envoyé au jardin du Roi à Hyères en Provence. Vous deviez [devriez ?] en tirer du Cap. C'est une espèce de mandarine qui, au lieu d'être plate comme celle de Chine, est ronde comme vos oranges ordinaires et dont l'écorce se détache comme celle de la mandarine. Cette orange est fort supérieure à toutes les oranges que vous avez. Il y en a beaucoup dans le jardin de M. Bréda au Cap.

Je suis fort étonné que parmi les graines potagères que vous faites venir du Cap, vous ne demandez pas tous les ans des graines de melons à chair verte et d'autres à chair jaune. Ce sont les meilleurs melons du monde entier et à l'Isle de France vous n'en avez pas de bons. J'ai vu avec peine dans votre correspondance que le M. [Maillart ?] vous a privé de *l'hortus malabareus* : c'est un livre

précieux, très cher, très rare, absolument essentiel dans le pays que vous habitez, où les productions sont à peu près les mêmes en grande partie que celles de l'Inde. Je le lui avais remis en partant au nombre de 12 volumes, petit in-folio, magnifique impression et gravures. On ne le trouve plus que par hasard en France. Le M. en aura augmenté sa bibliothèque.¹⁷

J'ai toujours oublié de vous demander des nouvelles du figuier à gomme élastique que j'avais tiré de Madagascar et planté en grande quantité dans la partie marécageuse hors du jardin, de votre côté où sont placés les mabolos et la plupart des arbres que j'avais tirés des Iles Philippines. Des arbres, espèces de fouches, dont les jets s'élancent comme des lianes, fournissent à Madagascar une quantité prodigieuse de cette matière laiteuse et très singulière connue sous le nom de gomme élastique. Ils doivent être aujourd'hui très gros, car à mon départ ils poussaient vigoureusement. Ils doivent être en état de donner à l'incision beaucoup de gomme et il serait bien à souhaiter que vous trouvassiez un moment pour faire quelque essai sur cette production singulière de la nature dont on peut tirer le parti le plus avantageux pour plusieurs objets utiles. M. Turgot, ancien ministre d'Etat, a fait des recherches sur cette matière. J'ai écrit à M. Chevreau, à Paris, pour le prier de voir ce respectable et savant ministre et lui demander quelques instructions sur les essais à faire pour vous les porter. Je pense qu'on peut préparer cette matière en bandes, en forme de jarretière, propres à servir de bandages, soit pour les hernies, soit pour bander des os fracturés et pour plusieurs autres opérations de chirurgie, telles que pour arrêter des hémorragies, des amputations. Vous savez que les Madécasses préparent cette gomme en faisant évaporer très lentement la partie aqueuse sur un feu de cendre chaude et qu'ils saisissent le moment où l'évaporation finit pour donner à la matière chaude la forme qu'ils veulent. Ils en forment ordinairement des cordes. Les Chinois donnent à cette matière des formes agréables et souvent des formes sales [?], en lui donnant les plus belles couleurs d'ambre jaune et en y mêlant de la gomme gutte lorsque la matière est encore en lait, ou un peu de carmin ou de la décoction de bois de Brésil ou sapan pour lui donner les nuances rouges depuis la couleur de chair jusqu'à celle du plus beau rouge, mais pour colorer cette matière il faut beaucoup de propreté dans le maniement. -- Je crois que vous êtes dans l'erreur sur le bois de santal du Jardin du Roy. Il me semble qu'à mon départ le seul qui restait avait péri. C'est ainsi que j'avais été induit en erreur sur le durion par celui qui m'avait apporté des plants de Batavia. Je vois avec peine que vous serez obligé de sacrifier le magnifique hévi, père de tous les hevis de votre isle, par la raison que je l'ai placé trop près du meilleur de vos muscadiers ; cet hevi finirait par étouffer son précieux voisin qui vaut mieux que lui. Ainsi je pense que vous devez ni hésiter ni tarder à enlever cet arbre. S'il peut se transplanter, à la bonne heure, mais vous ne pouvez pas le laisser manger à la même table que le muscadier, mon favori. Il l'affamerait et le ferait périr. Je pense que les hevis sont assez multipliés pour ne pas craindre d'en perdre l'espèce ; à présent que vous connaissez mieux la nature de vos arbres que je ne l'ai connue au moment de leur première plantation, vous devez mettre à l'aise ceux qui valent mieux que les autres et établir des distinctions méritées. En voulant tout conserver vous risquez de perdre ceux dont la perte vous causerait plus de regrets. Je suis enchanté de la multiplication admirable de vos cacaoyers. Ce sera, un jour, une jouissance bien utile et bien agréable pour la colonie. Je pense que le cacao de vos isles transporté en France y aura de la réputation. Celui des Philippines d'où les vôtres descendent est préféré en Espagne au cacao même des Caracques. Si ce bon M. Le Juge à qui j'avais donné en 1753 un beau cacaoyer, avait suivi mon avis pour sa culture, au lieu d'écouter Aublet, il y a longtemps que votre isle enverrait du cacao en France. Il vous était réservé, mon cher ami, de rendre ce service à votre pays et vous lui en rendez bien de plus importants. Le succès du rima ne me fait pas moins de plaisir que celui du cacaoyer. Il mérité tous les soins que vous lui donnez. Le rima, multiplié comme il doit l'être, sera un jour d'une grande ressource pour la nourriture très saine de vos noirs et plus encore pour le soulagement de vos matelots scorbutiques. Demandez à Crozet le soulagement que ses matelots en éprouvèrent aux Iles Mariannes, lorsqu'il y relâcha dans le *Mascarin* au retour du funeste voyage où le malheureux Marion périt. A propos de M. Crozet, capitaine de brûlot qui commande, je crois, le vaisseau l'*Elizabeth*, il est mon ami. Je lui suis très attaché. Je vous prie de l'en bien assurer. C'est à lui lorsqu'il reviendra en France que je vous prie de confier l'envoi des graines que je vous

¹⁷ Médiasance de Poivre sur Maillart Dumesle : il s'agit de *Hortus Indicus Malabaricus* en 12 volumes que Maillart a renvoyé en France avec les collections de Commerson car il comportait de nombreuses d'annotations manuelles de ce dernier. (lettre du 3 juin 1774 de Maillart au ministre, à laquelle était joint l'inventaire des caisses de M. de Commerson)

demande, et s'il ne revenait qu'à la paix, je vous prie d'avance de m'envoyer par lui deux jolis plants de letchy avec une instruction pour les bien conserver dans la traversée. Je compte assez sur son amitié pour être assuré qu'il me les apportera jusqu'à Lorient en bon état.

Il y a deux ans que M. Bertin m'envoyait quelques gousses de cardamone dont vous lui aviez fait l'envoi. Je vous serai obligé de m'en envoyer un peu, partie dans de la terre, partie dans un cornet pour en manger. Je pense que cette plante a beaucoup multiplié à Monplaisir et dans toute l'isle. C'est encore un aromate bien agréable. Vous devez avoir un petit et très petit oranger en buisson épineux à petit fruit rouge, gros comme une petite cerise. Si vous pouviez m'en envoyer des pépins ainsi que des calacs, vous me ferez plaisir.

Je suis très reconnaissant des honnêtetés que vous avez faites à mon parent, M. Sonnerat, qui m'en a écrit dans les termes de la plus vive reconnaissance. A présent que M. Chevreau va à l'Isle de France, je désire bien fort que M. Sonnerat n'ait pas pu trouver l'occasion de revenir en France et que M. Chevreau le retrouve à son arrivée dans la colonie pour l'employer dans son état de sous-commissaire et le rendre capable de s'avancer dans cet état. Comme il m'a écrit qu'il partira sûrement par le second vaisseau de l'empereur, je l'attends d'un jour à l'autre et je ne lui écris pas à l'Isle de France. Faites-moi le plaisir de lui dire que toute sa famille se porte bien et que malgré son goût pour l'histoire naturelle et pour publier en France ses recherches et ses découvertes, je désire pour son bien qu'il serve sous M. Chevreau qui a de l'amitié pour lui, et qu'il en profite pour s'avancer dans son état. Faites-moi le plaisir de lui continuer les marques d'amitié que vous avez eu la bonté de lui donner jusqu'à présent.

J'ai vu ici à la Fréta notre ancien curé des Pamplemousses, M. l'Abbé Fontaine, qui allait à Rome pour y être procureur de la maison de St. Lazare de Paris. Je l'ai trouvé le même que je l'avais connu à l'Isle de France, très honnête et raisonnable. Il vous est singulièrement attaché. Il m'a fait le plus grand éloge de vos plantations et surtout du bel ordre que vous y avez mis. Il m'a raconté la conduite incroyable du Sr la Brillanne et du Conseil à son égard. J'ai vu d'un autre côté les mémoires de l'honnête et malheureux Loustau, indignement persécuté, &c.

Il me semble, mon cher ami, que je suis encore avec vous sous mes bambous, à la tête de la pièce d'eau de Monplaisir, mais je parle ici tout seul un peu longuement et je n'ai pas le plaisir de vous voir et de vous entendre. Ainsi je finis en vous disant que nous nous portons tous bien et que nous vous aimons, vous et les vôtres, et que nous nous occupons souvent de vous et de vos œuvres. Mes enfants ont été inoculés avec tout le succès possible en mars dernier. Nos respects, &c.

Poivre à Céré - Lyon, le 24 février 1781

Encore un mot, mon cher ami, avant le départ de M. Chevreau qui vous porte déjà une longue lettre du commencement de ce mois. Cet ami vous porte aussi l'arrangement définitif de votre dette envers le Roy, qu'il m'a écrit être à votre satisfaction. Je vous en félicite de tout mon cœur. Toujours point de nouvelle de notre ami M. Le Galles. J'ai écrit à M. Pichault, banquier, pour savoir ce qu'est devenu ce brave garçon. J'attends réponse incessamment. Je crains que nous l'ayons perdu : ce serait un grand malheur à tous égards, surtout pour M. votre fils dont la conduite était en bien bonnes mains.

Je vous recommande les deux incluses pour Loustau qui a triomphé de tous ses persécuteurs et pour M. le Chev. de Tromelin. J'en joindrai une troisième pour M. Sonnerat, si dans toutes ses lettres que j'ai reçues il ne m'avait pas annoncé son retour en France, de sorte que je le suppose prêt à arriver dans quelques-uns de nos ports. Si par hasard il était heureusement encore à l'Isle de France à l'arrivée de M. Chevreau, faites-moi, je vous prie, la plaisir de lui dire que toute sa famille se porte bien, que je désire fort qu'il continue son état et son service sous M. Chevreau qui lui veut du bien et lui sera sûrement utile pour son avancement.

La nouvelle guerre déclarée à la Hollande par l'Angleterre fait à cette dernière autant de nouveaux ennemis qu'il y a de puissances maritimes dans le nord de l'Europe. Ainsi l'on pense qu'elle ne pourra pas tenir longtemps et l'on espère généralement que la paix se fera cette année. M. le Duc de Chartres a parié 4 mille écus qu'elle serait signée au 1er de janvier 1782. On écrit de Paris que l'Empereur et l'Impératrice de Russie ont offert leur médiation, qu'elle a été acceptée par la France à la seule condition que l'Amérique restera indépendante.

Le respectable Chev. de Ternay est mort à Rodes Island en Amérique.

Céré à Poivre. - Belle Eau, le 22 Juin 1781.

Il part sous très peu de jours, monsieur et cher ami, un vaisseau pour le Cap de Bonne Espérance. Dans l'espoir qu'il y trouvera une occasion pour l'Europe, j'en profite pour vous donner de mes nouvelles et vous dire un mot de tout ce qui peut vous intéresser ici par ailleurs. Ma femme, mes cinq enfants et moi jouissons de la santé ainsi que toute notre grande famille. Vous devez avoir reçu de moi bien des lettres depuis que voici bientôt deux ans que je n'en ai pas eues de vous ni de Le Galles depuis février 1780. J'ignore aussi absolument le sort de mon fils, de ma fille et de M. et de Mme de Gargas. J'ignore de même si M. de Sartine a été content de la réussite de la muscade arrivée en 1778 et dont je vous ai fait part dans le temps.

Je vous ai toujours bien exactement fait passer jusqu'en décembre dernier l'extrait de mon journal de culture du jardin du Roy. Je ne vous l'envoie pas par ce vaisseau, ne sachant dans quelle partie de l'Europe cette lettre-ci prendra terre et à cause des frais de poste. Je ne la mettrai pas moins sous l'adresse de M. le Marquis de Castries, notre nouveau ministre de la marine, à qui je viens d'écrire. Je le renvoie à vous pour me connaître mieux. Si je suis assez heureux de l'intéresser à ce point, M. de la Roche, mon beau-père, ayant l'honneur de lui appartenir, peut-être cela le portera-t-il à me prendre sous sa protection. M. de Mars, chef des bureaux de la marine venant de m'écrire le premier et la lettre la plus honnête, je lui réponds par ce même vaisseau et je m'étends assez longuement avec lui tant sur ce qui regarde notre fameux Jardin du Roy que sur ce qui me regarde moi-même. Mais on conjecture qu'il n'est déjà plus en place, ce qui serait malheureux pour moi, car par son début je suis persuadé que j'aurais eu en lui un puissant appui auprès du ministre tant pour moi que pour mes œuvres. J'ai appris avec douleur que M. de Bertin n'était plus Ministre, et dans le même temps la retraite de M. de Sartine et le départ pour l'Amérique de M. le Chev. de Ternay, de sorte que je ne voyais plus personne à la Capitale qui parlât pour nos chers arbres à épiceries. Enfin, la volonté de Dieu soit faite. Peut-être que les vaisseaux que nous attendons, en m'apportant de vos chères nouvelles, de celles de la chère voisine et de vos trois demoiselles, m'en apporteront de satisfaisantes.

Je continue avec le même soin, la même ardeur, la culture de tout ce que vous avez procuré de précieux et d'intéressant, malgré la perte de 20 grands girofliers par les ouragans et les mauvaises places où on les avait transplantés. J'en ai 14 carrés de plantés dans mes vergers, faisant 1000 arbres et cent dans un carré de mes caffeteries où le terrain est tout neuf et où j'ai planté les plus languissants du troisième rapport et où ils viennent beaucoup mieux qu'au jardin du Roi et aux environs de mon établissement où la terre est usée superficiellement qui ne vaut rien pour de jeunes arbres, mais où sitôt que leur pivot et leurs racines pourront aller chercher une nourriture plus forte ils prospéreront comme tous les autres arbres que j'y ai plantés, et qui y sont devenus de toute beauté. A mesure que mes petits enfants croissent, je leur donne de l'air en abattant les manguiers et un jour à venir il y seront seuls avec les aréquiers qui les accompagnent en grand nombre. Je vois ceux-ci tous les jours et ceux de ma profondeur tous les trois ou quatre jours. C'était là que j'avais placé plusieurs sortes d'arbres et ils y sont venus infiniment plus vite et plus beaux. Sur trois muscadiers il s'en trouve deux de femelles à leur première floraison. C'est dans cette partie, quand nous serons assez heureux de faire des plantations de muscadiers que je les planterai tous. Les créoles sans doute viendront, je pense, aisément et beaux partout, mais nos premiers, s'ils sont verts, vigoureux et fructifiant, demandent de l'ombrage et du soin. Mes charmilles épaisses de 19 pieds qui partagent mes vergers en autant de petits carrés y mettent tout ce que j'y place en sûreté contre les ouragans.

Je vous ai déjà dit qu'il ne nous restait pas un seul giroflier du premier rapport ; parmi ceux du troisième il y en a de tels qui ont attrapé la force et la hauteur de ceux du second ; pour le quatrième rapport, à cause de l'ouragan de 1780, nous n'avons eu que 400 mauvaises baies et nous n'avons pas 200 jolis sujets à planter dans trois mois ; pour le cinquième rapport qui lève journellement, un provin et un plant seuls nous ont donné 1500 baies. Nous en sauverons peut-être mille arbres transplantables à la fin de 1780. Il n'y a eu que deux arbres à donner des baies des suites de la mauvaise année de 1780. Malgré la perte des grands il y en a treize qui ont des clous, mais venus tard. Les baies ne seront point belles, ne mûriront que dans les froids venus de 1782 et il faut de la chaleur pour les faire lever. Voilà bien des contrariétés pour mon impatience, mais j'espère que le rapport de nos créoles nous

dédommagera amplement de tous ces retardements. J'en ai délivré un bon nombre, tant pour ici que pour Bourbon où ils ont fait à peu près la même chose. J'estime qu'ils y ont près de 400 plants des quatre premiers rapports. Dans les 1500 baies de cette année j'en ai 300 plantées avec soin et à demeure dans ma profondeur défrichée par carrés ; le reste est en pépinière tant là-haut même qu'à Monplaisir et à Belle-Eau. Mes vergers font déjà du bruit et ils ne voient pas tout. On les vient voir et le Comte d'Aramburg calcule déjà que dans dix ans j'aurai plus de 40 mille livres de rente. Nos conversations ensemble seraient bonnes à entendre. Nos girofliers créoles au Jardin font aussi très bien dans les différents carrés où je les ai placés.

Nous n'avons encore sur 10 que six muscadiers rapportant au Jardin et je fais de leurs noix des pépinières à part suivant l'espèce de noix afin de m'assurer de celles qu'il faudra planter de préférence pour avoir des individus femelles. Leur multiplication sera bien lente, si on ne prend pas le parti, comme je l'ai conseillé à M. de Sartine, d'aller nous chercher de petites noix reines. Nos arbres de Cythère se multiplient beaucoup. La sapotte négro dessinée et décrite dans Sonnerat rapporte aussi. Il est androgène, son fruit se mange en crème comme l'avocat, avec du sucre du citron et de la cannelle, et il est aussi bon. Nous en mangeons actuellement les premiers fruits. Je vais les multiplier. Il donnera à présent où les avocats et manguiers ne donnent point. Il accompagnera sur nos tables les hevis, vangassailles, caramboles douces et aigres, cocos, etc. Je viens de faire livraison aux habitants de 1200 ravensaras afin d'en faire des charmilles. Il en reste encore plus de 600 dans les pépinières et des milliers de fruits sur les arbres qui vont bientôt mûrir. Vous ne sauriez croire à la quantité prodigieuse de toutes sortes d'arbres que ce jardin fournit à nos deux isles. C'est une navette continuelle de noirs venant en chercher.

Le cacaoyer avance aussi, malgré les seize cents amandes envoyées à Bourbon en dernier lieu, qui ont été perdues par le temps, ne mûrissant que dans la mauvaise saison où le cabotage est comme interrompu d'une isle à l'autre.

Je multiplie aussi beaucoup le cannelier. J'en fais des charmilles et je coupe tout mon vieux terrain par carrés. Ils se trouveront prêts pour ce que je voudrai y mettre.

Je ne comptais vous écrire qu'un mot et voilà quatre pages.

Raman vient de mourir pulmonique et le jardin ne s'en ressentira pas. Cossigny travaille toujours à des expériences chimiques ; lui et tous vos anciens amis se portent bien et vous font mille amitiés. Je joins à celle-ci copie de ce que je viens d'écrire à M. de Mars et à M. de Castries. Adieu, mon cher voisin, mille tendres respects à la chère voisine, à vos chers enfants, à Sonnerat, dont je viens de recevoir une lettre du Cap. Je vous embrasse tous en mon nom et en celui de tous les miens de tout mon cœur.

Céré à Poivre - 25 Septembre 1781.

Présentement, monsieur et cher ami, que j'ai copié de mes journaux les articles les plus intéressants, je vais parcourir vos trois lettres et y répondre. Je commence par celle du six décembre 1780 à laquelle était jointe celle que vous écriviez à M. de Castries et la feuille de vos observations sur les sept pièces ou lettres qu'il vous avait envoyées de moi.

Quoique M. de Sartine ne soit plus ministre, je suis dans le dessein de lui écrire pour le remercier de la remise de ma dette, &c. Peut-être actuellement trouvera-t-il plus de temps de me répondre que ci-devant. Je suis seulement embarrassé sous quelle adresse le faire et sous laquelle vous faire passer mes lettres, M. Bertin n'étant plus, dit-on, ministre. Je vous remercie de tout mon cœur de tout le bien que vous avez dit de moi à M. de Castries. Je souhaite bien que nos chefs ici se décident à me fournir plutôt que tard les forces nécessaires pour détruire les haies de bambous et les remplacer par d'autres cent fois au-dessus de toute manière.

La lettre de septembre ne m'est pas parvenue et j'en suis fâché. Elle me viendra peut-être, par la flotte qu'on attend ici de jour en jour. Le *Serapis* a mouillé ici un moment, a été à Madagascar et ce vaisseau a eu le malheur de brûler, le feu ayant pris à une pièce d'eau-de-vie ; tout a été consumé. Roche était à terre, deux hommes péris, le reste revient ici. - Je suivrai de point en point votre manière de planter les abris ; cette charmille ainsi faite sera bien plus forte que si elle avait été faite des mains de la nature. Le vent n'y aura point de prise. Je souhaite que ce soit bientôt que nous la commençons. -

Il y a premièrement le muscadier mâle - secondement la femelle royale à noix longue – 3°. do. la noix ronde – 4°. la femelle reine à noix longue – 5°. la femelle do. à noix ronde. Il résulterait de mes observations que les noix rondes donneraient des arbres *sicut hermaphrodites*, dans l'une et l'autre espèce, c'est-à-dire des arbres donnant toujours du fruit ou long ou rond, tandis que les noix longues ne donneraient que des individus mâles. Il est fort important de découvrir la noix à planter et la noix à rejeter. Vous ne sauriez croire la colère que j'ai toutes les fois que je songe que ce M. Maillart est la cause de la perte peut-être de plus de 1000 muscadiers. Nous n'aurions pas besoin d'aller une troisième fois aux Molucques. Tout ce que j'ai à dire là-dessus est si long que je le réserve pour un mémoire particulier où je tâcherai d'être clair en développant mes idées sur cet arbre inconcevable. Cela demandera presque un volume. Cependant il n'y a pas d'autres moyens de faire passer la vérité au ministère, et il est question de m'ôter mon commis ! Je suis bien fâché de la perte de ma correspondance. Malgré cela vous avez bien deviné ce que j'ai pu dire. Un grand indigo de Madagascar, un hevi levé à la Fréta ! Tant mieux. Ce premier a donné trois fois de la graine. Ne comptez-vous pas l'envoyer à l'Amérique ? A la paix je vous enverrai amplement de tout cela. Nous avons à présent au jardin quatre letchy en fleurs dont trois de marcottes et de la grosse espèce. Nous avons une trentaine de leurs créoles fort jeunes. Il fait bien chaud dans ce quartier-ci et trop de vent pour eux quand ils sont en fleurs. Je n'oublierai pas de vous envoyer de leurs noyaux dans de la terre, &c., ainsi que de toute autre espèce que vous désiriez. Il y a longtemps que le melon à chair verte est introduit ici, ainsi que l'espèce du couloumier.

J'ai vu ci-devant des pièces de M. Turgot contenant des instructions et des questions sans nombre sur la gomme élastique ; je crois même les avoir fait rapporter sur les livres du jardin. J'essaierai encore incessamment d'inciser ces lianes pour en retirer le suc très laiteux, le préparer. Mes premiers essais ne me fournirent pas assez de ce suc pour en rien entreprendre. Cette liane donne des fruits gros comme les deux poings faits en courge. - Nous avons, l'Intendant Cossigny et moi, conféré sur la manière de s'y prendre pour planter 300 mille pieds de bois noirs. Cossigny a proposé de s'en charger pour 10 sols chaque plant, et il n'y a eu rien de décidé à cet égard. Je n'ai jamais pu faire lever le cardamome de graines. Il est vrai qu'il se multiplie très aisément de rejetons ou de plants même, divisés en tant qu'on veut comme souche d'oignons. - Ce petit oranger épineux venant en buisson donnant un fruit gros comme une cerise qui vient ici comme la mauvaise herbe et dont il en vient de confits en flacons de Batavia, Ceylan, est le meya-conchy, ainsi appelé dans ce pays-là. Le fruit est huileux, siroté et vous laisse dans la bouche un parfum, un goût délicieux. Je vous en enverrai des graines. - Si le ministère se décidait à faire une troisième expédition aux Moluques, il faudrait mettre Sonnerat à la tête. Je lui fournirais d'ici deux ou trois aides, tels que le concierge du jardin du Roy L'Avocat, qui travaille sous moi depuis le principe de la direction, et deux élèves. Cela sera dans le mémoire que je présenterai aux chefs. - Le turgot a 100 fruits de différents âges. Il n'avait plus une seule fleur le 14 septembre et il en recommence partout. !

Poivre à Céré. - 1er Septembre 1783.

J'ai reçu, mon cher ami, le résultat de vos opérations et observations au jardin du Roy, No. 70 depuis le 16 février jusqu'au 15 mars de la présente année. J'ai également reçu, dans le temps, tous les duplicata de vos autres n^{os} que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser par la voie de M. Bertin, excepté le no. 68 que je n'ai pas reçu. Je vous remercie de tout mon cœur de la constance avec laquelle vous ne cessez de me donner des preuves de votre amitié, en m'instruisant aussi régulièrement que vous le faites de tout ce que vous savez le plus m'intéresser dans votre isle.

J'ai pris avec toute ma famille la plus grande part au chagrin que vous a causé la perte que vous avez eu le malheur de faire de votre cher petit *Désiré*. M. votre fils est bien près de vous dans le moment. Votre ami, M. Galles, m'a appris son départ. Je souhaite qu'il vous arrive à temps pour que M. de Bussy puisse le placer. M. Galles lui avait écrit pour l'engager à me prévenir de son départ.

J'ai été bien affligé du cruel événement de janvier. L'ouragan que vous avez éprouvé a causé dans le jardin et dans vos pépinières de terribles ravages suivant l'exposé de votre procès-verbal. Vous n'étiez pas assez précautionné contre un pareil événement. Je vous observerai 1°. que dans un pays comme le vôtre sujet aux ouragans, quoique moins fréquents qu'ils ne sont aux Moluques, vos

cultures ne sont pas assez garanties. Il faut tout autour de grandes épaisseurs de bois fourrés où on ne puisse pénétrer que par des sentiers tortueux, point d'allées droites que le vent puisse enfler.

2°. Le voisinage immédiat des girofliers, dans le centre des épaisseurs de bois, composé d'arbres fruitiers et autres près le mâle : ce voisinage ne doit être composé que d'aréquieres et autres palmiers de toute espèce.

3°. Le voisinage des muscadiers toujours au centre d'un bois épais ne doit être composé que de bananiers.

4°. Dans les commencements, en attendant la crue des charmilles de jonc et des épaisseurs de bois à planter, il faut, comme vous l'avez fort bien observé, arrêter vos girofliers afin qu'ils ne se relèvent pas avant que les charmilles d'arbres qui doivent les protéger ne les surpassent de plusieurs pieds.

5°. Votre jardin potager de Montplaisir laisse auprès de vos carrés un trop grand espace de vide. Le projet de le réduire considérablement et de planter le long des carrés une grande épaisseur d'arbres fruitiers et autres sans conserver l'alignement des allées, les allées mêmes qui séparent les carrés, devaient dans mon plan être plantés en arbres de toute espèce en forme de taillis pour fortifier de toute l'épaisseur de ces carrés les charmilles des deux côtés et les soutenir contre l'effort du vent. J'aurais seulement ménagé dans l'épaisseur du taillis un petit sentier tortueux nécessaire pour conduire à l'intérieur des carrés.

Vous sentez parfaitement que ces précautions ne conviennent qu'au local de Monplaisir. Tout cultivateur qui destine un terrain neuf à la culture des épiceries aura un avantage inestimable en ménageant dans sa cour de petits défrichés de distance en distance, en plantant les différents défrichés d'abord en différents palmiers pour abriter les girofliers, ou en bananiers pour abriter les muscadiers. Ces plantations garantiront en même temps tous les arbres anciens de la forêt qui environneront le défriché.

Votre précaution de ne planter que dans des creux au fond desquels on met les jeunes plants, soit d'épicerie, soit leur protecteur, en laissant au creux une profondeur au moins d'un grand pied qui ne se comble qu'avec le temps est une précaution de nécessité absolue pour toute espèce d'arbres fruitiers ou autres. C'est la méthode de tous les planteurs dans les pays chauds et secs. C'est celle que j'ai toujours suivie. Vous en sentez parfaitement les raisons. Il faut que notre ami, M. de Cossigny, ait une mince idée de la tête de vos administrateurs pour avoir craint que l'événement du 11 janvier fût capable de dégoûter ces Messieurs de donner à vos cultures les secours dont vous avez besoin. Il n'y a guère d'année sans coup de vent aux Molucques, et les Hollandais n'ont jamais été découragés par les ravages des ouragans. Il n'est question que de se mettre à l'abri de ces vents orageux par les plantations les plus épaisses et les plus fournies.

J'ai vu avec inquiétude dans vos résultats que vous aviez le projet de détruire vos haies de bambous avant que d'avoir assuré par d'autres plantations l'abri que donnent ces haies. Vous ne devez, ce me semble, penser à la destruction pénible de ces haies que lorsque vous verrez vos arbres à épiceries parfaitement abrités par d'autres haies, et par des épaisseurs d'arbres de toute espèce.

Un autre fléau bien dangereux pour vos cultures précieuses et même pour toutes les cultures de votre isle, c'est la sécheresse que je vois par vos observations augmenter d'année en année. C'est l'effet de la nature des défrichements faits sans règle dans toute la colonie. Je vous l'avais annoncé, le fléau inévitable, dès mon entrée dans l'administration de vos isles. J'avais pris en novembre 1769 la seule précaution qui était entre les mains de l'administration pour prévenir ce fléau. J'avais fait un règlement économique pour la conservation des forêts où elles existent encore, pour remplacer dans les lieux arides les bois détruits. Dans ce règlement j'avais indiqué la meilleure manière de faire les défrichements et de faire de nouvelles plantations. En quittant votre isle j'ai regardé cette besogne comme l'une des plus essentielles de mon administration pour la prospérité de votre colonie. De mon temps j'avais vu avec douleur mon collègue, le Chevalier Desroches, empêcher l'exécution de ce règlement. Mais j'ai toujours pensé qu'après le départ de ce pauvre commandant, nos successeurs auraient assez de sens pour voir la nécessité absolue de tenir la main à l'exécution d'un règlement dont dépend la fertilité de votre sol, car si on continue à détruire les bois, soyez assuré que votre isle deviendra si desséchée qu'elle en sera inhabitable. J'ai fait mettre sous les yeux du Ministre de la

marine mes observations sur cet objet en le priant de recommander à Mrs vos administrateurs l'exécution de mon ancien règlement que je lui ai indiqué.

Votre entreprise de plantations de bois noirs est un bien petit emplâtre pour le mal qui afflige votre isle.

J'ai vu ici à la Fréta M. de Chateaubourg, officier de vaisseau, qui a servi sous M. de Suffren et qui, à son passage dans votre isle, s'est arrêté à Monplaisir. Il m'a fait le plus grand éloge de vos succès et de votre zèle pour la conservation des plants précieux confiés à vos soins.

J'ai vu avec grand plaisir dans votre dernier résultat à l'article du 4 mars dernier votre réconciliation avec M. Chevreau. Tous les propos échappés de sa part contre une besogne aussi importante que la vôtre n'étaient pas réfléchis, et ne pouvaient venir de son cœur qui est vraiment honnête. L'administration de votre colonie, mon cher ami, n'est pas une petite besogne. Il faut passer quelque chose à celui qui en est chargé. Il n'y a pas à s'étonner s'il a quelquefois de l'humeur. Quand on a à sa charge qu'une seule partie, on doit avoir de l'indulgence pour la tête qui est chargée de veiller sur tout. Je suis bien persuadé qu'à présent que la paix est faite, M. Chevreau s'empressera de vous donner tous les secours. Je crains que M. Chevreau ne soit mal secondé, peut-être mal conseillé, par son contrôleur qui a, je crois, les vues un peu courtes.

Vous avez du voir par mes dernières lettres que mon sentiment n'est pas que vous proposiez un nouveau voyage aux Molucques pour vous procurer abondance de muscadiers femelles.

Gardez-vous bien, mon cher ami, de proposer une nouvelle dépense aussi inutile. Quand vous iriez vous-même, vous ne réussiriez pas à découvrir dans les forêts des Molucques ces arbres ou ces reines choisies. Vous n'avez pas encore de marques sûres pour les distinguer. Nous sommes heureux d'en avoir quelques-uns dans le nombre des arbres que nous possédons. C'est à vous à le multiplier d'après les observations que vous êtes plus à portée de faire dans le jardin de Monplaisir que vous ne le feriez dans les forêts des îles Moluques. Notre possession de la branche du commerce de la muscade dépend aujourd'hui de vos recherches, de vos observations et des temps.

Vous ne m'avez pas appris si l'ouragan qui a fait tant de mal à Monplaisir en a fait également à Bourbon.

Je sais que le giroflier réussit parfaitement à Cayenne et qu'il se multiplie à l'infini. Vous ne devez pas hésiter à débarrasser votre beau muscadier femelle du voisinage du gros hev, à présent que ce dernier arbre est multiplié en beaucoup d'endroits.

J'ai vu ici une lettre de M. de Cossigny au sujet des arbres à gomme élastique dans laquelle cet ami paraît ignorer qu'il y a beaucoup de ces arbres à Monplaisir. J'y en avais cependant laissé une grande quantité que j'avais tirée de Madagascar. C'est une espèce de sauge ou figuier liane. Je les avais plantés hors au jardin de votre côté, dans le même canton où étaient les mabolos, les arbres à huile de bois, je ne sais combien d'arbres des Philippines et de Madagascar. Ces figuiers à gomme élastique ne poussaient que trop vigoureusement : les aurait-on détruits sans les connaître ? Je vous prie de m'en donner des nouvelles.

Je vous exhorte à la patience pour attendre le mangoustan; il faudrait à cet arbre d'un fruit excellent un local plus exposé aux pluies fréquentes que ne l'est Monplaisir, mais si une fois il donne fruit, vous le multiplierez facilement en lieux plus pluvieux.

A présent que nous avons la paix, on attend avec empressement le retour de M. de Suffren, le héros de l'Inde. Toute la nation le regarde comme son défenseur, son père, son premier marin. Tous les capitaines qui l'ont si mal secondé sont dans le mépris ; ils sont renfermés, et l'on demande qu'ils soient punis.

J'espère, mon cher ami que vous profiterez du retour de l'escadre pour envoyer à M. Bertin des gouramis qui seront le présent le plus utile que vous puissiez faire à la France. J'espère bien que vous me ferez passer de nouvelles graines des espèces que je vous ai demandées précédemment, et dont vous m'avez envoyé plusieurs dont aucune n'est levée à l'exception des indigos. Vous avez pris une précaution inutile en mettant vos graines dans un flacon de verre qui a cassé en chemin. Je voudrais recevoir de vous des vancasailles, des citrons galets et de combava, dans le fruit, ainsi que des litchis, des grate-culs de roses cramoisies de Chine. Je pense que ces fruits bien encaissés dans des papiers ou

dans des balles de riz se sécheraient en chemin, et que la graine s'en conserverait mieux dans le fruit. Quelques-uns arriveraient peut-être encore un peu frais. Ce serait peut-être trop vous demander que de vous demander des plants de ces arbres. Pourvu que la caisse soit petite, et de transport facile, j'aurai plus de confiance dans la mousse fraîche pour envelopper les racines que dans la terre qui s'en détache et laisse les racines à sec. Au reste je m'en rapporte parfaitement à votre intelligence pour tout ce que vous pourrez m'envoyer et sur la meilleure manière.

[début 1784], sans date. "Extrait des réponses de Céré aux lettres précédentes de Poivre."

Je viens de faire partir le résultat précédent de 14 pages dans lequel j'apprends à M. Poivre le mariage de ma fille Constance avec le Vte d'Houdetot.

Nous avons un bois d'aigle créole ou provenant de baies de notre arbre de levé. Elle a été 30 jours en terre.

Les gros colimaçons de Malgache longs de 5 à 6 pouces sont présentement multipliés par toute l'isle. Leur saison est l'été, le temps des pluies. L'hiver les fait périr et les œufs qui sont très gros éclosent aux premières pluies de l'été. Ils ne sont pas bons à manger. Malgré la dureté de leur coquille, mettez-en un au soleil dans l'été ; il périt, ils périssent tous comme subitement. Ils ne se montrent que la nuit et de très grand matin, et surtout quand il a bien plu et que la terre est glissante pour eux. J'en avais mis en terre plus d'un (sic) b/que (barrique ?). Un mois après tout le tour était mort et ceux du centre de la fosse étaient encore vivants. Ils ne diminuent pas encore sensiblement au jardin, mais les gros, ou ceux en état de se reproduire, sont rares, parce que nous les ramassons soigneusement et un panier ordinaire en contient plusieurs milliers. Ils grimpent à merveille, mangent tout, sont pires que la poule, le canard et le cochon. On ne voit que fort peu de l'ancienne et petite espèce. Ils sont cause qu'on ne peut penser à planter des légumes et surtout des choux que lorsque le froid les a fait périr.

Les scarabées désolent aussi nos arbres ordinaires, surtout nos badamiers. Les oiseaux, les rats, les souris, les rats musqués font grand tort aux récoltes, et cela sera ainsi jusqu'à ce que Dieu amène ici un intendant qui vous ressemble. Les marrons sont en grand nombre, et vivent tranquillement. Aussi ne font-ils presque pas de mal, infiniment moins que nos voleurs en Europe. La toux, la gale, la toux surtout, enlèvent un grand nombre de bœufs de charroi annuellement. En suivant le remède indiqué par Beauvais, j'ai sauvé plusieurs bœufs de la gale ; les moutons, les cabris ne réussissent plus. Les cabris dans quelques cantons viennent encore, sans éprouver de maladies, mais les moutons sont devenus très rares.

Notre intendant, très méritant, d'ailleurs, ne sait seulement pas la différence, ou plutôt ne reconnaîtrait pas la différence du blé, du riz, et de l'avoine encore en herbe et peut-être beaucoup moins que cela. Il ne sait pas mieux calculer ce qu'un noir est en état de faire d'ouvrage par jour à la pioche. Je l'aime beaucoup comme M. Chevreau, mais comme Intendant et pour ma partie et celle de l'agriculture, il est si à plaindre qu'il a l'air de ne pas savoir, si toutes ces choses-là existent ou non. Il est certain qu'il a par ailleurs beaucoup d'ouvrage et d'occupations. Enfin il n'a pas livré encore au jardin les 9 noirs ou négresses manquant pour compléter les 24 têtes promises par lui et le Général au mois de janvier 1783, quoique je les lui demande tous les 8 jours. Aussi les fossés à faire, les girofliers à transplanter, la propreté et les pépinières journalières à faire, et toujours de 8 à 10 personnes malades, occupent tellement le reste qu'il m'est impossible de songer à la destruction des bambous, aux charmilles de jonc à faire suivant la nouvelle méthode, et qu'il reste encore près de 1000 girofliers à transplanter et qui pressent, provenant des baies des 4 premiers mois de 1782 et 1100 de celles de 1783, et qui seront bientôt d'âge à l'être, sans compter plusieurs autres sortes d'arbres que je dois cultiver ou chez moi, ou près de moi, comme les 12 muscadiers créoles. Si jamais M. Chevreau va à la Fréte, conservez cette feuille et faites-moi le plaisir de la lui lire tout entière.

De ce jour jusqu'à la fin du mois tous nos travailleurs du jardin ont été deux fois par jour au camp Malherbe, proche l'habitation de M^{de} Enouf chercher les bois de dix cases du dit camp donnés par MM. les chefs pour réparer leurs cases. Tout cela est une suite de l'économie qu'on recommande ici. Cela est poussé à un point que les portes et fermetures du jardin renversées ou détruites par l'ouragan du 10 janvier 1783, ne sont point encore réparées ou faites et pas même commencées, et que

cela peut rester ainsi encore autant de temps : aussi les animaux y entrent-ils de partout, et aussi rien n'y est-il sûr.

Dans la nuit du 9 au 10 le tonnerre a été fort et considérable du Port ici. Au Port il a brûlé entièrement une maison de commerce riche. On l'a égalé au tonnerre de février 1769. Vous étiez ici.

Nous multiplions beaucoup les rouffias et les sagoutiers en faisant des pépinières de toutes leurs graines mûres. Si nos habitants nous aideront à les planter tous, je conseillerais de les mettre aussi à la côte, d'en border les chemins et les balisages.

Planter des graines de mes sapottes et de sapotte négro, de chio-mamcy-dexn-eu (?) de Manille et de Chine, envoyées par M. Davoust, évêque de Ceram ; dans le nombre peut-être trouverons-nous quelques arbres que nous n'avons pas. Vous aviez le chio-mamcy de votre temps.

L'évêque m'envoie réponse à toutes mes questions sur Manille faite par dom Corialo Gonralès Carbaja, l'auditeur de l'Audience royale et Chancellerie des Iles Philippines et directeur de la nouvelle Société Royale et patriotique établie à Manille et sur différents arbres. Je n'ai pu la faire traduire ici d'une manière profitable. Ce sénateur m'offre d'entrer en correspondance avec moi. Sa réponse traite du cacaoyer, du sagou, des cannes à bâton, des cannes ordinaires, coton, anil, et des résineux.

Ils n'ont qu'une espèce de cacao Manille tirée du Mexique ; son amertume étant moins forte, sa composition est plus simple. Le cacaoyer aime les gorges ou coupures de montagnes, la proximité des bois, les endroits frais. Le vent lui est très contraire. A peine peut-on en ramasser sa consommation. Il n'y a que les Indiens qui jouissent d'un terrain qui lui est propre au milieu de l'île, qui en tirent du profit et le transportent à Manille. Ils n'y mettent que du sucre et le trouvent plus sain qu'à la vanille. Ils font le sagou comme je l'ai fait, se trompent sur la manière de le réduire en grains. Le sagoutier est très grand. La farine en est bonne. Ils préfèrent le sagou des Moluques et de l'Inde. Rien de satisfaisant ni sur le rotin ni sur les cannes à bâton. Ils croient le rotin être à Madagascar. Il leur est indigène ; ils peuvent nous en envoyer des plants et c'est de la graine que je leur demandais.

Une lettre de M. de la Serre en m'envoyant des graines du voua lila, fruit de la langue approchant du mangoustan, et du cazouménac, ou arbre à graisse ou à saindoux et valant le meilleur saindoux. Aucun de nos malgaches ne connaît ces arbres. Ils viennent, il est vrai, de fort loin dans les terres. L'amande en est grosse et fort huileuse. Ce sera un arbre curieux de plus et peut-être vraiment utile. J'engage cet officier à son premier voyage de nous en apporter, et pleins des sacs de leurs graines, des fleurs, des branches fleuries et des fruits entiers. Je le prie aussi de nous porter quelques poissons d'eau douce. J'ai donné 100 mémoires, et pour partout ils n'ont servi à rien. Je ne suis pas intendant. Tout ce que nous avons depuis votre départ nous vient comme par hasard et des personnes inconnues aimant le bien, voyageant, et desquelles nous étions bien éloignés d'attendre quelque chose. Ce saindoux-arbre se fige aussi.

Les saisons de notre isle éprouvent des changements à mesure qu'on la découvre, et telle chose s'y faisait, il y a vingt ans, ou entrant en sève en mai, je suppose qu'elle ne se plante plus ou n'entre en sève que 2 mois plus tard.

Depuis l'été M. Chevreau vient le samedi à Monplaisir, et s'en retourne le lundi dans son carrosse. Nous nous voyons donc très souvent, mais loin d'augmenter les forces du jardin, il lui demande toujours quelques corvées pour nettoyer là-haut, et quand cela arrive, la pioche y est 4 ou 3 jours. Dix fois j'ai eu l'envie de me fâcher avec lui sérieusement.

Les dépenses du jardin ne sont que fort peu de chose, et encore faut-il la croix et la bannière et un temps considérable pour les obtenir. Les portes du jardin non rétablies depuis 16 mois et la non-livraison de 9 noirs de plus ou plutôt de 9 négresses me tiennent beaucoup plus au cœur. Il est certain qu'il n'y a jamais eu d'administration gênée comme celle-ci l'est par le ministre, et cela est à un point incroyable.

Les coins ou calebassiers d'Amérique bordant le carré des cardâmes sur une face fleurissent cette année pour la première fois. Notre rima créole du catalogue ou arbre à pain, qui est superbe, fleurit aussi pour la première fois. Il court sur trois ans ; ses frères sont dans l'isle et à Bourbon. L'arbre de vernis, de rejeton donné par Cossigny, pousse ici avec plus de vigueur à ce qu'il me semble que son père à Palma. Cet arbre a beaucoup de rapport avec le noyer de France.

M. de Maissin vient de m'envoyer de sa Rivière Noire des mangues tardives colorées du plus beau rouge tandis que toutes celles de ce quartier-ci ne sont que vertes, brunes, jaunes. Celles de la Poudre d'Or que je n'ai plus sont aussi colorées, ce qui provient sans doute du sec et du chaud dont sont les deux cantons. M. de Maissin par sa localité a donc de ces fruits précoces et tardifs.

- Lettre de Pondichéry du Marquis de la Roche Thulon me priant de faire un envoi d'arbres, et de graines pour le Duc d'Orléans. Par qui ? Comment ! les caisses mêmes, quand j'en demande, se font attendre un siècle. La paix, selon ce qu'il paraît, va me donner bien de la besogne.

- Planté 300 amandes pêche téton de Vénus en pépinière. Il est d'autant plus à propos de multiplier cette espèce que l'ancienne nous manque, périssant toujours par cette poussière pouilleuse qui la fit périr en 1760. Elle reprend dans les quartiers froids et point ici malgré tous les soins imaginables. Le téton de Vénus n'a péri qu'après avoir donné des fruits pendant plusieurs années.

Enfin voilà donc un été passé sans ouragan ni coup de vent et ayant été suffisamment arrosé pour les récoltes. J'étais très persuadé par suite de mes observations que nous n'en aurions pas cette fois, et je l'avais dit à tous mes voisins. Ils voient que je ne me suis pas trompé. L'été a été chaud : les vents de N. et N. O. en sont causes.

On envoie du Port 40 sortes de graines de Chine apportées par un officier pour M. le Duc de Luxembourg, pour que j'en prenne un peu. Elles n'en valent guère la peine. Il y a dans le nombre jusqu'à celle de papayer ; quelques-unes étiquetées en chinois me sont inconnues. Pourquoi donc ces graines apportées ainsi de Chine dans du papier presque toujours ne lèvent-elles pas ? Planté des pépins d'une orange venue de Chine conservée.

Il ne faut plus penser à rien planter au Jardin du Roy. Il est plein partout, ou de ces anciens arbres, ou des nouveaux. Mes vergers abrités sont aussi remplis et contiennent 290 girofliers. Un défriché dans le bois; aussi ai-je été obligé de commencer à en faire planter dans un des carrés préparés dans l'habitation. Il reste dans les pépinières près de mille qui demandent à être aussi transplantés, mais ces arbres demandent à l'être avec soins. Ce n'est pas petite besogne. Un noir fait sa fosse au plus par jour, vu le défaut de pluie dans le mois de notre hiver et l'éloignement de l'eau pour arroser ces arbres une fois transplantés pendant quelques temps, vu la mortalité sur ceux plantés il y a deux ans dans le défriché en question. Par la sécheresse et pour n'avoir pas pu les arroser suffisamment, j'ai donc contre mes principes commencé ma transplantation générale à faire dès notre été et les girofliers mentionnés ci-dessus l'ont été depuis février, mars et avril, après surtout de bonnes pluies qui avaient arrosé les fosses comme il convenait. Je compte beaucoup sur ceux-ci : ils sont à 9 pieds de distance. Ils auront le grand soleil que les arbres aiment tant et les vents qu'ils craignent seront rompus par les charmilles naissantes, en comparaison de ce qu'elles deviendront qui ont déjà de 7 à 8 pieds de hauteur, et ils seront abrités des brises par des ambrevades ¹⁸ plantées de loin on loin. Mon dessein par la suite est de les tenir libres, et qu'ils n'aient rien autour d'eux. Si d'un côté les grands vents et secs leur font du tort, il n'est jamais si considérable que celui occasionné par l'interruption de l'air libre ou de l'air rafraîchi par les vents et que celui qu'ils éprouvent par la chute directe des rayons du soleil sur eux et dont les abris interceptant les vents ne sauraient corriger l'extrême chaleur. Nous parviendrons donc à force d'expérience à avoir des carrés de girofliers que l'œil pourra tout voir, en même temps, comme on voit un carré de caféiers. Aussi les lignes de nos pépinières ne sont-elles plus de l'est à l'ouest, mais plantées dans la direction de nos vents généraux. Nos girofliers nos plus beaux et nos plus vigoureux, ceux qui ne font qu'une boule, ceux qui poussent et rapportent le plus vite, ne sont point ceux de nos carrés du jardin, de mes vergers, ceux plantés dans de petits carrés, ceux plantés convenablement dans des lignes d'arbres, mais ceux exposés au couchant du Jardin du Roy, dans l'endroit le plus chaud, et qui reçoivent toute l'ardeur de notre soleil corrigé seulement par un air libre, ou le vent ; celui-ci, il est vrai, a été rompu par tout l'ensemble du jardin avant de venir jusqu'à eux. Plantés à 20 pas d'une charmille qui leur rompt le vent absolument, ils ne sont pas bien mieux ou au moins mal, à 40, à 80, ainsi du reste -- et parce qu'aussi cette muraille de verdure ne fléchissant les rayons du soleil au couchant en dessèche nécessairement la feuille. Plantés au couchant dans un carré, ils éprouvent le même inconvénient par le soleil du midi, mais dans un degré moins fort, parce que l'effet de ce soleil a été rafraîchi on corrigé par le vent. Dans l'été le thermomètre à 7 heures et demi du

¹⁸ *Ambrevade*, déformation aux îles de France du mot malgache *Ambarvate* qui désigne le *Cytisus cajan*. (Pigeon Pea)

matin, exposé au soleil, monte à 40 degrés ; les vents viennent-ils, aussitôt il baisse considérablement. Aussi j'ai embarrassé bien des personnes en leur demandant pourquoi dans l'été le thermomètre exposé au soleil soit-il plus haut à 7 et 8 heures du matin qu'à 9 ou 10 heures et midi. Il résulte de tout ce que je viens de dire que je compte fort peu sur toutes les plantations de girofliers que j'ai faites, mais beaucoup sur celle de cette année déjà faite et celles encore à faire. Ces plants se toucheront à un certain âge par le bas comme les caféiers dans une caffeterie, et ils ne craindront point les coups de vent parce qu'ils seront arrêtés par le pied et qu'ils se protégeront les uns et les autres. Je me fais une fête et encore plus grande que celle où je fis voir des girofliers dans mes vergers plantés en quantité, ou d'une manière à faire croire qu'il y en avait beaucoup plus, la dite plantation prenant 14 carrés entourés de charmilles et ceux-ci comportant alors de 8 à 9 girofliers. Je me rappelle de la surprise que cela occasionna aux curieux. Je me fais, dis-je, une fête encore plus grande quand, en temps et lieu, je pourrai les mener dans ces carrés sans les en prévenir, ou d'un coup d'œil ils pourront en voir 600 à 700 dans le même endroit. Ce sera vraiment alors qu'on pourra croire que le giroflier pourra réussir ici en grand, et qu'il donnera l'espérance à ses cultivateurs, et qu'on en sentira mieux l'obligation qu'on vous a ; mais il aura fallu du temps, des recherches, voire bien des fautes.

La récolte ou plutôt le produit des 120 girofliers créoles qui ont commencé leurs clous en février et mars 1783 se monte à 24 livres et à 1280 baies que nous venons de planter à part. Les anciens pieds des clous de 1783 ont donné 1600 baies aussi plantées depuis peu et qui nous montrent déjà tout plein de petits enfants.

- La plantation de bois noirs faite au Port apparaît déjà de loin en loin, mais il s'en faut bien qu'elle approche de celle faite dans le terrain de Monplaisir. C'est à celui-ci où en tuant tout ce qui gênera et en profitant du couvert qui s'y trouvera que je ferai mes essais en grand pour la transplantation de nos muscadiers. Le Monplaisir sera aussi coupé de loin on loin de fortes charmilles, et celles-ci sont naissantes, et elles ont été faites sans que les chefs s'en doutassent. Ils y ont applaudi quand ils s'en sont aperçus. Nous n'avons encore que 129 sujets petits ou grands dans les pépinières provenant des 8 femelles. Avec des précautions j'espère pouvoir reconnaître dans l'arbre créole qui fructifiera par la suite de quelle mère il sera provenu, et de quelle noix, longue ou courte, si il en donne de deux formes comme le turgot. Celui-ci, planté de noix, au carré 9, appelé présentement le carré turgot, qui dans un temps de l'année donne des fruits longs et dans un autre de ronds ; les noix qu'il donne provenant des fleurs épanouies dans l'été, dans les fortes pluies, dans les temps de la plus forte végétation, ou en janvier et février, sont rondes, et celles des fleurs d'avril, mai, juin, et juillet, on du froid, ou du manque de pluies assez copieuses, ou des brises ou de la morte-sève pour beaucoup d'espèces d'arbres, sont longues, et leur trou aussi est fait en poire.

Depuis un an nous n'avons pas le nombre de bœufs suffisant pour rouler une charrette de deux jours l'un, et je ne sais quand l'intendant qui met à contribution cette voiture du Jardin, tous les samedis et lundis, pour porter au Port et rapporter ses paquets, nous en donnera ; aussi, n'ayant pas les moyens nécessaires pour en tirer de chez les habitants, le petit troupeau n'en fournissant pas assez, cela fait grand tort à nos pépinières.

- Je ne me croyais pas si près, hier, quand je me plaignais, de recevoir dans la même journée de vos nouvelles du 1er septembre, et je vous laisse à penser de la joie et de la satisfaction que votre lettre a occasionnée dans la maison. L'annonce surtout que nous recevrons bientôt, monsieur et cher ami, votre portrait, nous a fait l'impression de joie la plus vive. Madame Céré veut le mettre dans son salon, moi dans mon cabinet. Je crois qu'elle l'emportera. Je me réserve à vous faire mes remerciements quand je l'aurai reçu : jusque-là je tremblerai qu'il lui arrive quelque accident qui m'en prive. Mde. Céré veut demander à Mde. Poivre le sien ou celui de ses trois demoiselles, ou au moins le sien en miniature. Je désire bien qu'elle souscrive à son désir.

— Le résultat No. 68 était aussi par triplicata et une expédition mise sous l'adresse du maréchal de Castries lui-même. Il renfermait la lettre de MM. Souillac et Chevreau, d'après les vieux ordres du ministre, mon rapport de l'effet de l'ouragan de janvier 1783 sur le jardin et mes réclamations - ils promettaient d'ajouter 24 têtes au jardin dont il manque encore neuf - ma réponse à ces M.M., ma nouvelle lettre au ministre en lui envoyant copie des mêmes pièces. Comment se fait-il que les 3 copies de ce résultat, envoyées par trois vaisseaux différents, se trouvent perdues ? Les deux autres

étaient sous l'enveloppe de M. Bertin. La paix était faite, sue, dans tous nos parages, à l'époque où je vous expédiais d'ici ce résultat, février 1783.

Du même temps j'écrivais aussi au maréchal de Castries en lui envoyant les mêmes pièces qu'à vous, même expédition pour M. Bertin qui m'en accuse la réception. Par le même vaisseau, le *Baron de Bender impérial*, le Résultat No. 69 vous passait en même temps que le 68e et où je vous disais ma façon de penser sur M. Chevreau.

Mon dessein est aussi de confisquer presque toutes les allées du Jardin du Roy au profit de la sûreté de ce que renferment les carrés, en mariant les charmilles qui les bordent avec une autre plantée entre les deux. Je suis fort de votre avis pour chercher les moyens de rompre les vents en tous les sens. D'après mes observations rien n'égalera pour la sûreté de ce que pourrait renfermer un carré, grand ou petit, l'effet d'un mur en pierres bien fait et d'une hauteur convenable. Mais c'est chose impossible, tant pour l'effet que pour le temps. Si l'eau n'est qu'une infinité de petites globules réunies qui, roulant, lui donne cette grande facilité à se mouvoir et à courir, je crois m'être aperçu que le vent y participait aussi. Les petits vents représentent les petites pluies, les grands, les avalaisons, c'est-à-dire que je crois m'être aperçu 10 fois dans nos ouragans ou coups de vent de la première force que le vent se présentait et se roulait sous de grosses boules se succédant avec force et vitesse et qu'il rétrogradait lorsqu'il rencontrait un corps capable de lui résister, comme le fait une boule qui reçoit un choc puissant, plutôt qu'il outrepassait, franchissait, dépassait l'obstacle ou que s'il le faisait, c'était dans le sens des vagues sur l'accore de nos récifs. Au défaut de muraille il faudra donc que nous cherchions à donner une certaine consistance à nos charmilles, de force aussi égale qu'il sera possible dans le haut comme dans le bas ; autrement, la boule de vent, trouvant une partie faible qui est le haut de la charmille, quoiqu'un peu amortie, sera toujours assez forte pour passer par-dessus, et tomber ensuite dans le carré. Ce sera donc une nécessité absolue d'arrêter ces charmilles, de ne les tenir, par conséquent élevées qu'autant qu'il conviendra pour abriter les arbres précieux qu'elles environneront. Nous n'aurons peut-être que très rarement de ces boules affreuses telles qu'il en existe dans les ouragans, capables de franchir nos charmilles, telles qu'elles le seront et deviendront par la suite. Je suis assuré qu'elles auront l'effet connu de ne faire presque ou point de mal à quoi que ce soit.

Nous serons dispensés de planter quoi que ce soit pêle-mêle avec les giroffiers pour les abriter du soleil, dans ce quartier-ci où ceux qui le reçoivent le plus sont le mieux, pourvu que les vents une première fois rompus passent, librement et rafraîchissent l'air. A la Poudre d'Or cela serait incontestablement nécessaire puisqu'il y fait trop chaud pour eux et qu'il n'y pleut pas assez. Le giroffier n'aime ni le trop grand chaud ni une température pas assez chaude ; il aime beaucoup les arrosements du ciel et un bon froid. Les longues sécheresses leur nuiront toujours ; aussi il faudra jusqu'à ce qu'il couvre la terre eux-mêmes (sic), tâcher de la couvrir par des feuillages et la maintenir fraîche le plus qu'on pourra. On prévient de grands inconvénients en les plantant de 15 à 18 pieds de profondeur, ou en laissant ce vide dans la fosse où on les aura transplantés.

Le bananier a l'inconvénient d'être jeté dans les coups de vent, de tirer un peu trop de l'ardeur du soleil, de pomper tout l'humide, de prendre trop des petites pluies qui passent, demande un soin continuel pour en ôter le trop de tiges ; ses fruits attirent les rats. Il vaut sans doute mieux que rien, mais je préférerais pour le muscadier ces mêmes aréquiers. Au reste, le temps nous dira sans doute quelle sera la meilleure manière de le faire réussir en grand. Les essais nous le diront. J'en planterai un certain nombre avec des bananiers, un peu avec des aréquiers et d'autres entre les bois noirs et de façon qu'un soit entre 4 de ceux-ci et à une distance convenable. Comme nous n'en avons que fort peu et que nous ne connaissons pas encore ceux qui doivent être femelles, nous les planterons donc tous soigneusement. Quelle lenteur dans sa végétation auprès de celle si prompte du giroffier ? J'ai vu un créole de ceux-ci montrer ses premiers clous à 2 ans et 10 mois, et il avait plus de 6 pieds de haut. Il faudra non-seulement chercher ici les endroits et la manière de faire prospérer le muscadier, mais aussi chercher les cantons de l'isle qui leur sont préférables, ou dans Bourbon la même chose. St-Benoit dans cette isle-ci est l'endroit où vient mieux le cacaoyer, et il y a tout à parier qu'il y réussira merveilleusement. Si le muscadier peut venir sans soin à l'air libre, comme des manguiers viennent dans un jardin, alors cela ne pourra être que la suite de l'acclimatage. On le cultivera sans difficulté, mais jusqu'ici il redoute le soleil, les vents généraux, et les sécheresses. Ceux de M. Besnard, à la Grande Rivière, venus de 10 à 12 pieds de haut, ont péri après deux années très peu pluvieuses. Il perd ses feuilles bien vite dans un ouragan et deux ans après il n'est pas ce qu'il était autrefois...

Il est dur, cruel, et c'est touchant d'être obligé d'arrêter un arbre comme le giroflier, l'arbre de la nature qui représente le mieux l'abondance et la fécondité, dont il n'y a pas une partie, un bout, de la plus petite branche qui ne porte son bouquet de clous, dont la tête fait une pyramide si belle et si touffue et qui donne des clous jusque sur le haut de l'arbre, - mais il n'est pas d'autres moyens de lui sauver la vie. Aussi après je crois qu'il faudrait un terrible ouragan pour les renverser. En ne les arrêtant pas il serait impossible qu'ils tinssent, même dans les plus petits coups de vent, malgré les quadruples tuteurs. Pourvu que la terre fût humide de la pluie, ils étaient ci-devant plus ou moins dérangés dans leur aplomb, s'ils n'étaient renversés sans ressource. Ou le giroflier avec le climat change de nature, forme un arbre que je ne connais plus, ou on sera obligé de le cultiver partout de la manière que je l'indique, et je pense qu'il n'y aura pas deux là-dessus, que dans au pays où il n'y aurait jamais de coup de vent et où il ne venterait pas beaucoup.

- Le potager de votre temps est devenu le lieu de partie de nos pépinières depuis 1775. Il est tout petit ; il a 200 pieds de long sur 100 de large. Il forme une croix de Malte et les grandes allées qui le coupent en prennent près de moitié. Chaque partie est environnée de contre-charmille et de manguiers, et c'est là que nous plantons et renouvelons diverses pépinières. Au vent à cette partie et bordant à 12 pieds le vivier, il y a une superbe charmille de jamrosadiers plantés sur deux rangs, faisant une muraille haute de 20 pieds, fort épaisse et touffue. Toute la plantation de Duval¹⁹ à droite est consacrée pour les pépinières de muscadiers et de girofliers. Encore cela est-il si petit qu'il nous a fallu faire cette année une place ailleurs pour planter 3000 baies de girofliers. Ces pépinières divisées par planche à cause des arrosements et chaque baie étant mise à 15 pouces de distance en tout sens, prennent bien du champ. Je suis même obligé de porter ailleurs plusieurs sortes d'arbres, et dont les graines se plantent par milliers, comme sagou, ravensara, aréquier, rouffia, et quelques-unes par sac, comme jamrosa, pour trouver de quoi à faire nos charmilles par la suite, et mon potager, et le terrain de Monplaisir suppléant à ce qui nous manque de place au jardin du Roi, car celui-ci il n'a guère d'endroit où nous ayons quelque chose de planté en pépinière, pour les avoir plus sous la vue et plus sous la main. Aussi suis-je obligé d'avoir un cahier de pépinière et tout ce qui se plante chaque jour y est porté par date et numéro, chaque canton du jardin ayant son nom, et ce livre des pépinières est renouvelé plusieurs fois par an. Nous avons aussi un livre ou cahier pour le canton bordant l'église que j'ai nommé les 4 parties du monde pour faire enrager Maillart, ou le catalogue du jardin du Roi. C'est ici l'endroit où je place un plant de chaque chose différente qu'on nous procure ou que nous avons déjà, et les étrangers en parcourant les 4 allées ou les 3 lignes voient plus de 600 sortes d'arbres, arbustes ou plantes différentes. Il en a bien pour 3 ou 4 heures à qui voudrait le suivre, le livre à la main. Je n'ai pu encore faire imprimer ce livre par plusieurs raisons, les mortalités qui y surviennent, soit dans les plantes tendres, par divers accidents dans les arbres, par les ouragans, ayant été cause qu'il n'a jamais pu être complet entièrement. Il n'y a que 14 mois que le dernier coup de vent est passé et le jardin en général est fort bien. Jugez ce qu'il deviendrait si nous pouvions être 2 ou 4 ans sans en avoir. Mais aussi quel crève-cœur ce doit être quand un seul jour vient à couvrir de deuil, d'images de mort, tous ces individus, si beaux, si verdoyants, si vigoureux, si luisant au soleil la veille ! Joignez à ce chagrin-ci qu'on aurait des milliers de bras qu'on ne trouverait pas en avoir assez quand il s'agit de porter secours à une famille aussi considérable, pour ainsi dire en un seul jour - car le faire le lendemain, ce n'est pas la même chose, et s'il vient du soleil, toutes les feuilles tombent, et faite-le plus tard, c'est autant d'arbres morts, - les racines tenant se cassant au lieu d'obéir, la terre étant déjà desséchée superficiellement, par la force dont est Phœbus dans ces jours d'été. Il faudrait une forêt neuve pour espérer que les bois qu'on laisserait pour abri fissent réellement un effet contre les ouragans, et il n'y a guère plus de forêt neuve dans ce pays-ci. Encore je doute qu'elles eussent toutes les qualités convenables pour abriter, et comme l'auront les charmilles de force faites des mains d'homme. J'ai examiné cela très attentivement et je donne la préférence à celle qu'on plante exprès incontestablement. Dans l'abri naturel il se trouve des vides considérables, là où il a existé de bois puants ou autres arbres de cette sorte, tels que le natte ou le benjoin tombé de vieillesse ou qui a été coupé et mis en œuvre. Ces vides laissent un passage libre aux tourbillons qui ont bientôt fracassé, renversé les arbres plus petits incapables de leur résister, laissant encore des vides entre eux. Aussi ai-je vu plusieurs endroits, par différents ouragans, des lacunes larges de 3 à 400 pieds, longues de 5 à

¹⁹ Duval : Jardinier de Monplaisir du temps de Poivre : « *Il conviendrait d'y envoyer un bon jardinier tel le pauvre Duval que nous avons perdu* » (Poivre au ministre, 2 avril 1771)

600 toises faites dans nos fonds. Un premier vieux arbre était-il culbuté, laissait de la prise au vent pour mieux culbuter l'autre, celui-ci pour le troisième ; si bien que dans ces endroits les arbres y étaient tous renversés sans exception d'un seul, excepté ceux de 7 à 8 pieds de haut. J'avais 4 défrichés, tous entourés d'une bonne épaisseur de bois laissés sur pied. Je me persuadais que les rideaux de bois me serviraient et j'ai été trompé. Rien n'égalera donc la force des charmilles plantées régulièrement et qui ne laisseront aucun vide et qui seront d'une épaisseur et d'une hauteur convenable, et composées d'arbres choisis et connus pour résister d'une manière victorieuse à tous les efforts des ouragans, tels que nous en avons plusieurs. Aussi depuis mes observations ai-je préféré couper toute mon ancienne terre par carré et par des charmilles pour y planter nos arbres précieux, à continuer la dite transplantation dans les défrichés mentionnés ci-dessus, malgré l'avantage qu'ils auraient trouvé d'une terre toute neuve dans ceux-ci pour leur premier âge, car une fois devenus plus grands, il n'y a plus de vieille terre pour eux, et ils vont bien chercher celle non encore usée.

Nous n'avons jamais planté nos arbres si profondément en terre que je plante présentement nos girofliers, excepté nos cocotiers. Nous aurions craint, et la pourriture pour les racines et qu'ils fussent submergés et périssent. Cette nouvelle méthode nous est donc suggérée autant pour la bonne tenue des sujets que pour leur conservation dans les longues sécheresses, et parce que le pays étant infiniment découvert, les vents ont plus de prise. C'est l'affaire d'un an pour qu'un fossé de 4 pieds de creux en plein champ se remplisse sans le secours des hommes. Dans quelques endroits, après les grandes brises, il y a de petits amas de poussière, comme on voit après les grosses pluies. Ces brises dessèchent dans un jour les terres de manière surprenante et comme le feu, elles les dessèchent et même les fendent dans les bois les plus couverts. Les arbres plantés en plein champ ont bien tenu dans les ouragans de 1772, 1773 ; ils avaient tenu dans le terrible et mémorable de 1760. Il ne restait, il est vrai, que le tronc de chaque arbre. Nous pouvons donc espérer que nos girofliers tenus à une certaine hauteur ne seront plus renversés. Je ne suis pas encore assez avancé sur le muscadier pour prononcer sur la manière dont il faudra le tenir et conduire. Jusqu'ici il a une manière d'être qui n'est qu'à lui et que je ne puis comparer à un autre arbre. Je crois voir qu'il n'est pas un arbre, quoique nous en ayons eu un mâle monté à près de 30 pieds et ayant 8 à 10 étages de branches ou s'il le doit devenir. Il lui faudra bien des années. Celui qui aurait pu nous donner des lumières là-dessus, un mâle de la première expédition, renversé l'année dernière, a péri. Il n'en sera pas moins un arbre très abondant, aimant beaucoup la fraîcheur, craignant le vent beaucoup plus que le soleil.

Si nos administrateurs, ou l'administrateur Chevreau n'est pas dégoûté de notre culture précieuse, il ne s'en conduit pas moins comme s'il l'était ou comme si elle lui était de la dernière indifférence. Nous nous voyons très souvent. Jamais il ne s'en informe. Cette augmentation de forces ne vient pas, et sur tous les articles, c'est à peu près la même chose. Cossigny se trompait moins que vous le pensez à cet égard, mais c'est peu de chose que cette opinion de leur part en comparaison comme elle a été par Maillart.

Nos charmilles de bambou existent où nous devons établir nos charmilles d'une nouvelle forme. Il faut bien les détruire avant et pour pouvoir planter celles-ci, et c'est comme si on disait à un homme de prendre la place d'un autre. Il faudrait bien que celui-ci se dérange pour que l'autre s'y mette. Le jardin du Roi en fait a des limites partout, intérieurement et extérieurement, et il est impossible de toutes parts de faire rien de nouveau et on ne peut remplacer une charmille que par une autre à faire en place de celle qui subsistait auparavant. Les bambous mangeaient, perdaient beaucoup de place. Les nouvelles charmilles ne prendront des places et du terrain que pour s'accroître, se perpétuer, se fortifier, à mesure qu'elles avanceront en âge. D'ailleurs, quand, je le suppose, il y aurait eu assez d'espace pour planter une charmille à côté des bambous, en 10 ans celle-ci n'aurait pas été ce qu'elle sera en trois, les bambous ne l'avoisinant pas. Du train que nous allons et détournés comme nous le sommes par des ouvrages qui pressent plus et qui ne peuvent se remettre au lendemain, je doute que cette destruction des bambous soit achevée en 10 ans, les haies de bambous à extirper sur une épaisseur de 10, 12 et 15 pieds plus ou moins, 30 bons noirs n'en extirpent pas une longueur de 30 pieds par jour. Supposons 25 : il faudrait près de 3 ans à ne faire autre chose. Viennent ensuite les fossés à faire pour transplanter les nouveaux sujets ; jugez si cela ne devient pas un ouvrage de Pénélope et s'il n'est pas décourageant de n'envisager la sûreté des souches premières que le jardin renferme à une époque aussi éloignée.

Les premiers noirs ont vieilli, plusieurs sont devenus infirmes, les nouveaux sont encore éloignés d'acquérir leur santé, leur talent et leur habitude au travail, car j'aime mieux pour l'ouvrage un noir fait que trois nouveaux. Pendant la première année, que de douceurs ne faut-il pas avec ces malheureux ! En général je suis content d'eux, et jamais, Dieu merci, ou presque jamais, le fouet ne se fait entendre, ni à Belle Eau, ni au Jardin du Roy.

Pour que des règlements pour la conservation des forêts, tels que vous en avez fait et qu'on en avait fait, puissent être mis à exécution, il faudrait un administrateur tel que vous, et qu'il fût perpétuel ici. Cela ne se trouve pas, et ne se trouvera plus. Le mal est aux trois quarts fait, et il n'y aura qu'une longue suite d'années qui puisse désormais (empêcher ?) ce mal d'augmenter, et quand y pensera-t-on ! Je regarde comme un mal encore plus grand la malheureuse multiplication de l'esquine. Si l'isle était abandonnée un peu, elle aurait aussi gagné tous les terrains cultivés et l'isle entière ne serait bientôt plus qu'un désert. Pourvu qu'il restât seulement 12 personnes, une d'elles en chassant ne manquerait pas annuellement d'y mettre le feu, et par gentillesse et pour mieux voir son gibier, les marrons autour de son établissement. Celui-ci se répandrait bientôt et chaque année des milliers d'arbres périssent. Et que de choses il reste ici à régler, à prévoir, à combattre et à établir ! Qu'il est fâcheux que, contrarié, vous n'ayez pas pu établir cette chambre d'agriculture ou d'académie que vous désiriez ainsi que des commerçants ! Il n'y a que ce moyen d'éclairer, et de persuader les hommes, de combattre leurs préjugés et leur montrer leurs vrais intérêts. Autrement un homme seul sera toujours ici *vox clamans in deserto*. On n'a pas même eu le soin d'épargner les bois propres à la marine, et quand on a pu les fournir on les a brûlés impitoyablement. Il n'y a plus de nattes ici aux Pamplemousses ou très peu pour faire des bardeaux, et le millier vaut ici même 40 livres. L'ébène est rare et fort large, depuis plus de 20 ans. Le bois de cannelle est inconnu dans nos bois d'ici à 4 lieues à la ronde, et il s'éteint aussi dans plusieurs autres genres. On dit qu'il est venu un nouveau règlement, une nouvelle défense de bâtir en bois. Celle-ci est retardée pour six mois pour diverses raisons, mais tout cela ne subsistera qu'autant que notre gouvernement n'aura pas quelques raisons particulières de changer, de mitiger, de contrevenir aux ordres supérieurs.

Oui, c'est une petite emplâtre que cette plantation de bois noirs, mais comme on se complaît dans ce qu'on fait de bien, certain personnage ne regarde pas moins ces 100,000 pieds de bois noirs plantés déjà comme un monument qui rappellera sa mémoire à nos descendants d'une manière flatteuse et honorable pour lui. Ceux plantés au Port tôt ou tard deviendront la plaie de l'esquine. Les 30,000 pieds seuls de Monplaisir pourront commencer et soutenir cette célébrité jusqu'au moment que quelqu'un et quelqu'une ne la mette dans sa poche. Nous avons, Cossigny et moi, essuyé bien des désagréments pour cette entreprise.

Vous parlez comme un homme qui a été intendant, et il est certain que la plupart des hommes ne voient qu'eux et leur besogne et ne sont point assez indulgents pour ceux qui manient toutes les affaires ensemble, ne réfléchissent presque jamais sur une tâche aussi difficile, et tout ce que vous dites là-dessus est plein de sagesse, de philosophie, et la suite des réflexions profondes que vous avez faites de bonne heure sur toute l'espèce humaine, et je suis entièrement de votre avis. Mais, selon moi, une des premières choses qu'un homme en place doit savoir est qu'il n'est rien de si dangereux que de mortifier l'amour-propre de ceux qui lui sont subordonnés, et de savoir apprécier ce que vaut chaque homme ; et notre ami Chevreau ne voit que lui et ses œuvres, n'admire que lui, n'a de confiance que dans ses œuvres, se méfie de presque tous les hommes, plus ou moins les met tous dans la même balance. Il était difficile que je souscrivisse à une telle opinion de sa part. Il y a 17 ans que nous nous voyons, nous nous connaissons, que nous vivons familièrement ensemble, et je gagerais qu'il n'a jamais cherché une seule fois à me connaître, que cela ne lui est pas même venu à l'esprit, bref, qu'il ne me connaît pas, tandis que je l'étudiais continuellement. Personne peut-être ne pourrait faire sortir ses bonnes qualités et faire pardonner ses petits défauts ; avec tout cela il n'est pas aimé ici.

Le regret de voir si peu de femelles muscadiers et de ne pas voir marcher cette épicerie précieuse du même pas que le giroflier à beaucoup près a pu me faire désirer qu'on retournât une troisième fois aux Moluques, mais il y a loin de là à l'exécution et d'ailleurs, quand je conseillerais cette expédition au ministère, il en ferait comme de tant d'autres projets. Quant à moi, je plains la détresse où nous sommes de muscadiers fructifiant.

Je suis charmé d'apprendre que le girofler fasse supérieurement à Cayenne et qu'il s'y multiplie à l'infini. Je voudrais bien, fut-ce à l'appui d'une machine aréostatique, y aller faire un petit tour, converser une couple d'heures avec M. D'Allemand où celui qui en est chargé.

J'apprendrai avec la même satisfaction la réussite de nos muscadiers, d'après le nouvel envoi, d'autant qu'il réussisse ici, le pays étant trop découvert. Aussi je prends toutes les précautions possibles pour, en cas que cet objet ne puisse pas enrichir toute la colonie, qu'il enrichisse du moins quelque particulier.

Il aurait fallu commencer nos essais dans les quartiers-ci 25 à 30 ans plus tôt ; alors le pays était plus couvert, plus frais, dix fois plus arrosé. Ce sera, en suivant la mer, depuis une lieue de son éloignement jusqu'à 3 ou 4 qu'on pourra former des plantations. Ces endroits sont aussi convenables à ces arbres que ceux plus éloignés que le centre de l'isle, qui y sont tous contraires par le froid et le peu de profondeur qu'y ont les terres. Les manguiers dans les hauts des Plaines de Wilhems ne rapportent point encore, ne le font qu'au bout de 25 à 30 ans. Aussi toutes les plantations y sont à l'avenant. Le café selon moi n'y a péri, ni au quartier de Moka, et par toutes les positions à peu près semblables, que parce qu'il a, à un certain âge, rencontré le tuf ou le roc. La meilleure terre de toute l'isle est le morceau de ce côté-ci de la Rivière où je suis, depuis le piton jusqu'au bord de la mer en passant par chez Jamson. Il y a une différence prodigieuse de nos terres à celles de nos voisins de l'autre côté de la Rivière. Les productions ne se ressemblent point du tout. Ma terre défrichée depuis plus de 60 ans demeure encore fort productive et tout le pays par-delà le piton jusqu'à la Poudre d'Or, la Rivière du Rempart dans le haut, toutes les habitations formées dans ce qu'on appelle les Réserves des Forges. Flacq décline beaucoup. Toutes mes remarques m'ont porté à faire mes plantations en terres en valeur plutôt que d'abattre des forêts pour les y mettre, et je suis tellement renforcé dans cette opinion, que j'abattrais plutôt du bois pour y placer ce qui sert à nourrir les hommes que d'y mettre des arbres tels que nos muscadiers et giroflers. Ils y trouveraient sans doute plus d'aliment dans leur petit âge, mais une terre moins molle, moins remuée, ce qu'ils aiment prodigieusement, ainsi que tout arbre, et par la suite ils n'y viendront ni aussi beaux ni aussi vite.

Vous aviez toujours désiré qu'on envoie le poivrier à Cayenne, persuadé qu'il réussirait à merveille. Je n'avais pas oublié ce que vous m'aviez dit et écrit à ce sujet, dans le temps que Jacques faisait passer contre votre opinion des arbres à épiceries fines. Vous avez donc appris que La Bretonnière y en conduisait 4 caisses. Je souhaite bien, qu'il soit parvenu à sauver un envoi aussi intéressant pour cette colonie et que le digne garçon ait eu la satisfaction de voir ce qu'il désirait bien vivement. Il était pénétré d'admiration pour vous.

Cossigny désire depuis longtemps de pouvoir envoyer des lianes à gomme élastique à Paris. Nos essais pour les faire reprendre de boutures n'ont point réussi. Ils ont donné, il y a quelque temps, des fleurs et des fruits ; ceux-ci sont des espèces de calebasses. Ils en donneront sans doute encore. La fleur ressemble à celle des papayers, à celle du bois à lait à bonne odeur. Cette plante est infiniment laiteuse. Je n'ai pas le temps de faire des essais là-dessus. Je suis seul, j'ai trop à voir, à écrire. Si l'on avait laissé ces plantes à volonté, elles en eussent couvert tous nos arbres, tout le jardin.

Le 9 dernier une lettre du Chevalier de la Martinière, en m'envoyant le mémoire que m'annonçait M. de la Roche Tonton, aide-de-camp de M. de Bussi ; de M. Pruneli, chambellan de M. le Duc d'Orléans, par lequel il lui demande pour ce prince et qu'il en recevait, des choses de toutes parts et de tout genre et l'historique de tout. Réponse au Chevalier de la Martinière transcrite d'autre part.

Le 12 du dit planté 40 sortes de graines dont 15 d'inconnues ou n'ayant point d'étiquette. Il y a jusqu'à des graines de papayers dans cette collection et le reste ne vaut guère mieux. Les Chinois attrapent aussi les Européens dans ce genre.

On me demande tous les fins des quartiers le travail de tout le quartier. Il faut que je vous envoie une copie pour vous en donner une petite idée. Cette demande m'a révolté dans le principe. On a fait la même demande au génie, à l'artillerie, à tous les ateliers, depuis le ministère de M. de Castries.

Je me rappelle très bien M. de Chateaubourg. Il était avec M. de Suffren la première fois que celui-ci vint à la maison et au jardin du Roi en allant aux Indes. Depuis il est venu des milliers d'officiers et de personnes voir le jardin. Aussi aura-t-il des prôneurs partout. Aussi je prévois que

j'aurai plus d'ouvrage que jamais par les demandes qu'on ne manquera pas de me faire, et ce qui m'en fait plus de peine, c'est que le jardin n'en soit pas mieux et plus considéré ici, ou plus favorisé. Toutes ces caisses, ces envois, ces corvées, enfin, se font aux dépens de sa culture, en détournant en pure perte pour lui de ses travailleurs.

Je voudrais bien savoir si M. de Suffren a réussi à apporter vivants quelques gouramis sur les 100 habitués que je lui ai livrés. Je voudrais bien élever et en faire passer à M. Bertin que j'aime de tout mon cœur, mais voudra-t-on bien me fournir des vases, et quand trouverai-je quelqu'un qui puisse et veuille s'en charger ? Convenez qu'il est dégoûtant et décourageant d'en être réduit là.

7 mars et 11 août 1785. « Extrait de deux lettres de Poivre à Céré » [La deuxième lettre est dictée à Mme Poivre]

J'eus le plaisir, mon bon et cher ami, de vous écrire le mois dernier par un bâtiment expédié de Marseille ; depuis ma lettre partie, j'ai reçu de vous un paquet qui m'a fait un grand plaisir puisque vous m'y avez donné de vos nouvelles et de celles de tous les vôtres. J'ai trouvé dans votre paquet neuf feuilles contenant les détails de tous vos travaux pour le jardin du Roi. Je les ai lus avec la plus grande satisfaction et je ne puis qu'approuver infiniment toutes vos précautions pour la sûreté et le succès des plants précieux confiés à vos soins patriotiques.

J'ai reçu dans le même paquet une petite provision de graines de vangassayes. Je les ai semées ici à Hyères²⁰ où le climat leur sera plus favorable qu'ailleurs, mais je doute fort qu'elles lèvent, Je suis persuadé que le seul moyen de me faire parvenir toutes les espèces de graines de votre pays avec espérance de les voir germer dans celui-ci est de me les envoyer de la manière que je vous ai indiquée dans ma dernière lettre. Quoique je ne vous aie indiqué qu'un certain nombre de fruits et de baies à mettre dans plusieurs couches de cire pour me les faire parvenir dans une petite boîte, je vous prie d'y ajouter les autres fruits et baies que vous jugerez pouvoir m'être agréables.

J'ai reçu, mon cher bon ami, toutes les lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, jusqu'au février de l'année courante avec les pièces qui accompagnaient vos résultats jusqu'au n° 7 y compris. J'ai été enchanté de tous les détails que vous me faites de vos travaux et de vos succès pour la multiplication et la prospérité des plantes précieuses confiées à vos soins. J'ai vu néanmoins avec peine que M. Chevreau n'avait pas eu à louer autant que vous le succès de nos épiceries. Il paraît que l'administration se conduit mieux à Cayenne et que cette dernière colonie sera la première à tirer parti par le commerce des productions du giroflier ; elle ne tardera certainement pas à en fournir les marchés de l'Europe.

Je vous ai marqué dans la dernière lettre que je vous ai écrite de Marseille²¹ que les colons de Cayenne comptaient déjà dans leur colonie 10 à 12 mille pieds en rapport. Il me semble que vous êtes encore loin de là et que vos colons n'ont pas le même esprit de culture que ceux de Cayenne. M. Chevreau vous a fait attendre pendant longtemps les cultivateurs dont vous aviez besoin pour mettre vos pépinières à l'abri des ouragans par des renforts épais d'arbres de toute espèce dont il est indispensable de garantir vos plants précieux.

Je ne suis point du tout content de ces ambrevattes²² que vous plantez pour mettre vos jeunes girofliers à l'abri du soleil. Vous savez bien qu'un terrain destiné à recevoir des girofliers doit être préalablement tout planté en palmiers de toute espèce, tels que l'arekié, palmiste et autres. C'est l'ombre de ces arbres surtout qu'aime le giroflier ; il ne faut pas s'écarter de là. Tous ces arbres se plantent dans des trous assez profonds pour qu'on puisse en comblant les trous laisser au moins un demi-pied de vide pour y ramasser les feuilles sèches et y conserver l'humidité.

Si vos administrateurs continuent comme on a fait par le passé à détruire toutes les forêts, votre île va devenir inhabitable. Vous serez désolés par les sécheresses, vos récoltes n'auront plus de pluies et vos rivières mêmes manqueront d'eau. Il faudra renoncer à toute espèce de culture et plier

²⁰ Poivre a quitté La Fréta pour Hyères le 25 octobre 1784 où il demeure jusqu'à fin mars 1785.

²¹ Poivre a passé les 12 premiers jours d'avril 1785 à Marseille avant de regagner La Fréta le 17 avril.

²² Ambrevatte ou ambrevade. Arbuste. *Cajanus bicolor/flavus* : grande/petite ambrevatte.

bagage. Vous êtes encore à temps de prévenir de tels malheurs, mais ce n'est pas en plantant quelques milliers de plants de Bois Noirs au travers des esquines qui les brûlent tous les ans que vous viendrez à bout de repeupler votre île de bois. Il faut avoir de bonnes pépinières de tatamahacas (tatamaka) et autres grands arbres de vos forêts, obliger chaque propriétaire à former de ces pépinières et à replanter au moins un quart de leurs habitations de manière que leurs champs soient partagés de 10 en 10 arpents et fermés par des clôtures d'arbres qui communiquent aux forêts voisines. Ce ne sont (sic) que par ce moyen-là que vous parviendrez à fixer les nuages continuellement sur votre île, arrosant les forêts et laissant à sec tous les terrains défrichés. J'avais autrefois fait un règlement économique à ce sujet et si l'exécution avait suivi vous jouiriez aujourd'hui de pluies abondantes.

J'ai reçu dans le temps la lettre imprimée de M. de Cossigny contre le pauvre diable de Sonnerat : elle m'a été adressée par Messieurs vos Administrateurs. Je trouve que M. de Cossigny, tout en disant la vérité, a pris beaucoup plus de peine que ne méritait la chose, car il ne faut pas croire que le livre de Sonnerat ait fait la moindre sensation en France. J'ai fait ce que j'ai pu pour l'empêcher d'imprimer, sans savoir un mot même de ce qu'il comptait donner au public, mais comme je connais sa capacité, j'avais bien prévu qu'il ne donnerait que ce qu'il a donné. C'est un garçon qui a le cœur excellent, mais qui ne (contient ?) rien de rien, fait des notes de tout ce qu'il entend dire et a la rage de les imprimer. La manière dont son ouvrage a été accueilli me fait espérer qu'il n'imprimera plus. Je lui ai toujours conseillé et j'espère que ses amis le détourneront de cette rage qui est une vraie maladie.

Dans le voyage que j'ai fait en Provence, j'ai passé à Toulon où, muni d'un ordre de M. de Suffren, j'ai retiré mon litchi qui était en assez bon état. Il en restait trois à M. de Suffren, tous très petits et provenant suivant toute apparence de noyaux semés dans la traversée. De toutes les caisses qu'il avait apportées, il ne lui restait que les litchis et une caisse bien verdoyante de buis de Chine mêlés avec une autre espèce de petits arbustes très vivants que je n'ai pas connus et que je suppose être des arbrisseaux à fleurs. Les Girofliers étaient morts ainsi que les Cannelliers et même un passager. M. de Suffren a emporté toutes ses caisses mortes ou vivantes à Malte. En général, vos Litchis n'étaient pas assez forts, ainsi que les autres arbres ; il faudrait pour le transport des plants plus robustes et gros comme le petit doigt. Mon litchi que j'ai envoyé à L'Affreta²³ a souffert en route ; il a fallu lui couper. Il commence à repousser, mais l'hiver nous talonne, et je crains bien cet hiver, Il est sûr que le litchy envoyé un peu fort réussirait en France, conservé dans des caisses et dans des serres d'orangers pendant l'hiver. Je suis persuadé que tout ce que vous avez à l'Isle de France venant de la Chine réussirait en France mieux que dans votre Isle.

Vous avez encore des Chinois à l'Isle de France ? Envoyez-moi leur recette pour faire des oranges tapées.

Je n'y vois plus, mon cher ami, pour pouvoir vous écrire moi-même, mais mon cœur a toujours les mêmes yeux pour vous et pour tout ce qui vous appartient. Présentez, je vous prie, mes sincères hommages à Mad. Céré, à toutes vos respectables dames, et mes amitiés à tous les vôtres. Dites mille choses pour moi à notre ami Cossigny, la première fois que vous le verrez. Je suis fâché des chagrins que lui ont causés les barbouillages qui ont été faits contre lui à l'occasion de sa réponse à Sonnerat. Il a dit la vérité et a vengé l'Isle de France. Cela doit lui suffire ; il est bon patriote. Adieu, mon cher ami, aimez-moi toujours comme je vous aimerai toute ma vie.

Je vous félicite, mon cher Céré, et je félicite en même temps toute la colonie de conserver encore M. le Vicomte de Souillac pour gouverneur. Les hommes de son mérite sont rares. Quand on a le bonheur d'en trouver, il n'est pas ordinaire qu'on les laisse longtemps en place. J'ai partagé bien sincèrement le plaisir que vous avez éprouvé à sa nomination à des grades supérieurs. Je suis bien fâché de n'avoir pas l'honneur de le connaître personnellement. Mais l'intérêt que je prends au bonheur de votre colonie m'en fait prendre un bien sincère à tout ce qui arrive d'heureux à M. de Souillac. Je vous prie de l'en bien assurer et de lui présenter mes bien humbles respects.

Un petit mot pour le secrétaire qui se rappelle ici au souvenir de sa bonne et chère voisine, de Papa la Roche, de l'excellent voisin et de toute sa famille. Elle pense que M. Céré sera bien aise d'apprendre par elle-même le bon état de la santé de M. Poivre qui se porte à ravir et qui, à une faiblesse de vue près et une goutte qui est devenue bien bénigne et dont il ne se sent point dans ce

²³ Mme Poivre utilise systématiquement cette orthographe.

moment-cy, n'a aucune des infirmités que ses longs voyages, ses travaux d'esprit plus que son âge, auraient pu lui donner. Nous espérons donc conserver encore longtemps et en santé ce bon et digne citoyen, aussi bon mari que bon père et que bon ami. Pardon, mes chers voisins, de cet épanchement de cœur ; je sais que je ne vous fais pas de peine. Je vous souhaite à tous une excellente santé et tout ce qui peut contribuer à votre bonheur qui sera toujours une partie de celui de tous les habitans de l'Affreta.

Fin de la correspondance Poivre Céré